



MERCREDI 14 FÉVRIER 1996

No 36189 - 116e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Républicains américains

Pat Buchanan euphorique



Bob Dole rassuré (photo Keystone-AP), Pat Buchanan euphorique: si le sénateur du Kansas est arrivé lundi soir en tête du caucus républicain de l'Iowa, l'éditorialiste conservateur a remporté un premier succès aussi confortable qu'inattendu, en ravissant la très convoitée deuxième place avec une belle avance sur ses rivaux.

Page 2

Hockey sur glace

Ce sera Bienne!

Tout est dit en LNB. La trente-sixième ronde - la dernière - a rendu son verdict. Victorieux 4-3 à Olten, le HCC sera opposé en quart de finale à Bienne, pénible vainqueur de GE Servette (6-5). C'est au cours des prolongations que les Seelandais ont forcé la décision.

Page 11

Arc jurassien

Offensive hivernale

D'importantes chutes de neige, des vents violents et le verglas ont causé des problèmes sur le réseau routier et ferroviaire suisse entre lundi soir et hier. Les réseaux routiers ont été recouverts de neige dans le Jura, en Valais et dans les cantons de Neuchâtel et de Vaud. La circulation a été parfois rendue difficile et il y a eu beaucoup de tôle froissée.

Page 19

Expo 2001: l'étude de faisabilité remise à Berne

Ré-a-li-sa-ble!



Tenir une exposition nationale en 2001 sur les Trois-Lacs du pied du Jura? C'est non seulement réalisable mais même indispensable pour la Suisse! Hier à Berne, à l'occasion de la remise officielle du rapport de faisabilité au Conseil fédéral, le comité stratégique a martelé sa profession de foi. A l'appui, un CD-ROM, un pavé de 190 feuillets résumant une étude de 1500 pages fort bien ficelée et l'enthousiasme débordant de jeunes gens.

Malgré le calendrier serré, l'Exposition nationale «Le temps ou la Suisse en mouvement» doit se faire et se fera! C'est en tout cas la conviction intime des membres du Comité stratégique ainsi que des représentants des 4 villes - Neuchâtel, Bienne, Morat, Yverdon - et des 5 cantons (NE, BE, JU, FR et VD) partenaires de l'Exposition nationale, venus hier à Berne présenter les résultats de près de neuf mois de travail et les remettre officiellement au président de la Confédération Jean-Pascal Delamuraz. Confédération qui devra rendre sa décision via les Chambres fédérales avant la fin de l'année.

PLACE AU RÊVE

Président du comité, le conseiller d'Etat neuchâtelois Francis Matthey a dit toute sa conviction



tion «du besoin pour la Suisse de réaliser un projet mobilisateur, innovateur et rassembleur, mais aussi ludique où le pays ferait le point sur ce qu'il est et affirmerait ce qu'il veut devenir en faisant la place au rêve».

Pour le président, l'Exposition nationale devra être l'événement de tout un pays, un pays qui se trouve aujourd'hui confronté aux grands défis que

son sa cohésion nationale, son avenir économique et industriel, ainsi que sa place au sein de l'Europe et du monde en devenir.

Francis Matthey a rappelé que l'étude de faisabilité, réalisée pour un coût de 2,5 millions de francs à la seule charge des partenaires, n'était que la «trame» du projet, trame qu'il s'agit dès maintenant de remplir en s'attaquant au contenu de l'exposition. Un contenu qui doit devenir l'affaire de tous les cantons et de leurs populations, afin de donner à tous, mais particulièrement à la jeunesse, des raisons de croire en l'avenir de ce pays. Et de lancer comme sa collègue bernoise Elizabeth Zölch-Balmer un appel à la mobilisation de la créativité et de l'imagination: «L'exception suisse» a de moins en moins sa raison d'être, il faut sortir de notre léthargie, la résignation n'est plus de mise. Aujourd'hui il s'agit de restaurer notre foi en l'avenir de notre pays», a lancé le conseiller d'Etat.

Même discours enthousiaste chez le syndic yverdonnois Oli-

vier Kernen: «Nous avons suffisamment d'audace pour faire face à tous les détracteurs fatalistes dont le négativisme flamboyant fait suite au nombrilisme déchéant. Ayons donc l'audace ensemble de construire la Suisse de demain!»

«MERVEILLEUX»

En recevant officiellement l'étude, dont le Conseil fédéral avait déjà pu se donner un avant-goût depuis le 20 décembre dernier, le président de la Confédération a qualifié le projet de «merveilleux» et correspondant à ce dont la Suisse a besoin. Le conseiller fédéral entend d'ailleurs bien vérifier cela dans le terrain puisque selon ses propres calculs, il devrait être une nouvelle fois président de la Confédération l'année de l'exposition...

● Détails de l'étude, autres réactions et échéances en pages 7 et 26

«Politiquement correct»

Générateurs du projet, Michel Jeannot, Laurent Geninasca et Luca Merlini ont accueilli avec satisfaction l'étude de faisabilité à laquelle ils déclarent pouvoir adhérer. Le sentiment de «trahison» qu'ils ont pu éprouver aux heures des dissensions n'existe plus, expliquent-ils. Un reproche cependant: «Cette étude est politiquement correcte. Mais elle manque un peu de souffle et d'élan. Il faut redonner à la dimension culturelle de l'exposition la place prépondérante qu'elle doit avoir. Une place pour l'instant noyée par la technique et la technocratie». Le rôle que les trois concepteurs entendent jouer désormais? «Rien n'est réglé pour l'instant», répondent-ils tout en précisant qu'ils entendent travailler à la mise en œuvre dans la cohérence de la partie culturelle de l'exposition. (cp)



Francis Matthey et Jean-Pascal Delamuraz
Le président de la Confédération a qualifié le projet de «merveilleux». (Keystone-Lehmann)

Au-delà du chocolat et des montres...

«L'Expo? Ca montrera que la Suisse ce n'est pas seulement le pays des montres, du choc et du fromage»: Ilan ou Amalia, deux des jeunes gens délégués par chaque canton à la manifestation d'hier et qui auront 18 ans en l'an 2001, ont résumé à leur manière les espoirs dont ils investissent la manifestation de 2001. Une exposition colorée et conviviale contrairement à une Suisse trop vieille et trop petite, une ouverture intérieure comme extérieure, un appel aux étrangers pour qu'ils viennent, c'est tout cela et beaucoup plus que les jeunes gens attendent de l'Expo. Hier, le temps d'une conférence de presse et l'enthousiasme débordant de leurs 13 ans au cœur, ils se sont aussi employés à le peindre. Tout un symbole de la diversité et de l'unité d'un pays affiché à grands coups de couleurs sur d'immenses panneaux... (cp)

OPINION

2001: imagination nationale

Que veut le peuple? Ah! la bonne question à laquelle personne ne peut répondre, tant il est vrai que le peuple est divers comme sont variées ses aspirations.

Liée à cette interrogation il en est d'autres, tout aussi fondamentales.

Alémaniques, Romands et Tessinois, qui formons le puzzle hétéroclite de la Suisse, voulons-nous continuer à constituer un ensemble cohérent, riche de nos imbrications?

D'un mot: voulons-nous continuer à vivre ensemble?

La question peut effrayer, choquer même, et une première réponse vient à l'esprit: «Bien sûr, la question ne se pose pas!»

Si, hélas, elle est à l'ordre du jour de notre avenir confédéral.

Nous ne sommes pas divisés par les failles d'une soudaine secousse sismique. Non, chez nous, les tremblements de terre sont insidieux. Il n'en demeure pas moins que nous ressentons confusément qu'il est des malaises dont souffre notre démocratie.

Malaise d'une solidarité qui n'est plus que comptable où les chiffres prévalent sur les sentiments. Malaise de voir l'éventail des disparités sociales s'ouvrir de plus en plus largement. Malaise face à l'absence des bonnes réponses faute d'avoir perdu jusqu'à la volonté de nous poser de vraies questions.

Alors, voulons-nous continuer à vivre ensemble? Si oui, pourquoi, comment? Si oui, comment assurer et assumer cette continuité pour nos enfants, quel pays leur léguer, de quelle convivialité imprégner leur éducation commune?

Tout cela ne saurait figurer dans une «Exposition nationale» bien ripolinée, avec un contenant «propre en ordre» et un contenu, ma foi, précaire...

En 2001, nous devons organiser une «Interrogation nationale».

Hier, à Berne, les cinq cantons et les quatre villes déterminés à recevoir et organiser une manifestation nationale ont démontré que l'aire d'accueil était crédible.

Un travail considérable a été accompli en un laps de temps très court. Il aboutit au constat de la faisabilité de 2001, année de toutes les interrogations.

Que veut le peuple? Laisser évoluer des situations qui vont à sens contraire de notre histoire et subir un jour les conséquences douloureuses que ne manqueront pas de nous imposer des événements en stabulation libre?

Où voulons-nous, à temps, nous interroger à propos de notre destinée et apporter les réponses qui nous permettront de la bien gérer?

La capacité de nous interroger, tous ensemble, en 2001, est créée.

Le réceptif est là. Chacun peut y verser ses idées.

Pour la critique, beaucoup ont déjà donné.

Gil BAILLOD

Crime de guerre: le Tribunal de La Haye mène son enquête

Officiers serbes interrogés

Le TPI (Tribunal pénal international) a interrogé hier les deux officiers serbes soupçonnés de crimes de guerre et transférés lundi à La Haye. A Vienne, la délégation de Pale a boycotté la conférence sur le désarmement en signe de protestation. L'émissaire américain Richard Holbrooke a tenté de renforcer la Fédération croato-musulmane et de débloquer la situation à Mostar.

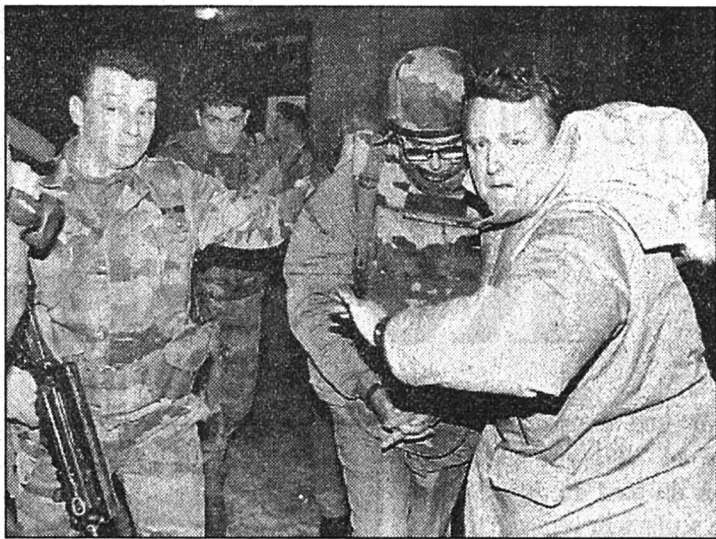
Les deux officiers serbes, le général Djordje Djukic et le colonel Aleksa Krstanovic, ont été déferés lundi au Tribunal pénal international (TPI) par les autorités bosniaques. De Sarajevo, ils ont été conduits dans une unité de détention spéciale administrée par l'ONU dans une prison des environs de La Haye. Le porte-parole du TPI a rappelé que, pour le moment, les

deux officiers n'étaient «pas inculpés, mais seulement suspects». Il a souligné que s'ils ne faisaient finalement pas l'objet d'une inculpation de la part du TPI, ils seraient alors considérés comme témoins et «remis aux autorités bosniaques».

ANNONCE

La partie serbe «trouvera une réponse adéquate» si les deux officiers ne sont pas libérés, a déclaré mardi Nikola Koljevic, «vice-président» de la République serbe de Bosnie. «Je ne peux pas vous préciser en quoi consistera cette réponse mais elle sera tout à fait adéquate», a-t-il affirmé. «S'ils ne sont pas libérés, l'application tout entière de l'accord de Dayton sera menacée», a ajouté M. Koljevic.

Les autorités de Pale ont immédiatement protesté contre ces transferts en boycottant à Vienne la séance plénière de la conférence sur le désarmement dans l'ex-Yougoslavie. Les quatre autres délégations - République fédérale de Yougoslavie



Sarajevo

L'IFOR a remis les deux officiers serbes soupçonnés de crime contre l'humanité. (Keystone-AP)

(RFY: Serbie et Monténégro), Croatie, Bosnie et Fédération croato-musulmane - se sont présentées à la reprise des discussions.

Le négociateur américain Richard Holbrooke a pour sa part achevé à Zagreb sa dernière mission diplomatique dans les Balkans. Le sous-secrétaire d'Etat y

a rencontré le président croate Franjo Tudjman, pour tenter de renforcer la fragile Fédération croato-musulmane. Il a vainement essayé de débloquer la situation dans la ville de Mostar.

M. Holbrooke est arrivé à Zagreb en provenance de Bucarest, où il a exprimé son inquiétude à propos de l'état de la Fédération. Un échec de la Fédération croato-musulmane serait «un désastre», a-t-il dit. Le négociateur a également qualifié la situation à Mostar de «particulièrement grave».

STATU QUO

L'avenir de la Fédération se joue dans cette ville du sud de la Bosnie-Herzégovine que se disputent Musulmans et Croates. A Mostar même, le statu quo persistait mardi, au lendemain de la visite du secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana. Celui-ci était venu apporter son soutien à l'administrateur européen de la ville dont l'arbitrage a été rejeté par la Municipalité croate. (ats, afp, reuter)

14.2.1540 - Charles-Quint entre à Gand et fait exécuter les chefs d'un soulèvement.
14.2.1663 - Le Canada devient une province du royaume de France.
14.2.1846 - Un soulèvement dans la République de Cracovie s'étend rapidement en Pologne.
14.2.1893 - Les Etats-Unis annexent Hawaï.

BRÈVES

Israël

Tergiversation

Les petits partis religieux ont joué hier leur rôle de triblion de la vie politique israélienne. Ils ont demandé un report d'une semaine des élections, au 4 juin, pour cause de fête juive. Le premier ministre Shimon Peres a déclaré ne pas voir d'obstacle à ce renvoi. Il a toutefois réservé sa décision finale.

Taiwan

Etat d'alerte

Taiwan a placé ses forces armées en alerte maximale dans l'hypothèse d'une manœuvre de provocation de la Chine, a annoncé le ministre de la Défense. Pékin aurait massé près de 150.000 soldats en face de l'île pour des exercices de grande envergure.

Séisme en Chine

Bilan

Le dernier bilan du séisme survenu le 3 février dans la province chinoise du Yunnan fait état de 304 morts, a-t-on appris hier de source officielle. Ce bilan est encore provisoire. Les pertes économiques sont évaluées à plus de quatre milliards de yuans (550 millions de francs).

Japon

Nouveau raté

Les sauveteurs ont fait exploser en vain hier une nouvelle charge d'explosifs dans l'espoir de dégager l'accès à un tunnel dans la presqu'île d'Hokkaido, dans le nord du Japon. Vingt personnes sont bloquées depuis samedi dans ce tunnel. Les sauveteurs avaient prévu un deuxième essai dans la journée mais l'opération a été reportée, vraisemblablement à aujourd'hui.

Cinéma

Martin Balsam est mort

L'acteur américain Martin Balsam a été retrouvé mort hier dans une chambre d'hôtel de Rome. Il était âgé de 76 ans. Sa carrière cinématographique a été marquée par des seconds rôles dans «Sur les quais» ou encore «Douze hommes en colère».

Pologne

Jaruzelski pas jugé

Une commission parlementaire polonaise a recommandé que le général Wojciech Jaruzelski ne soit pas traduit devant la justice. Le général Jaruzelski avait imposé la loi martiale en 1981 pour réprimer le syndicat Solidarité.

Présidentielle américaine: caucus républicain en Iowa

Pat Buchanan en pleine euphorie

Bob Dole rassuré, Pat Buchanan euphorique: si le sénateur du Kansas est arrivé lundi soir en tête du caucus républicain de l'Iowa, l'éditorialiste conservateur a remporté un premier succès aussi confortable qu'inattendu, en ravissant la très convoitée deuxième place avec une belle avance sur ses rivaux, Lamar Alexander, Phil Gramm et Steve Forbes.

A huit jours des primaires du New Hampshire, le caucus de l'Iowa a donc permis de distinguer les candidats potentiels dans la confusion des prétendants à l'investiture du Grand Old Party.

Pat Buchanan, porté par sa victoire au caucus de Louisiane (en l'absence de Robert Dole et de Steve Forbes), a conquis le camp des chrétiens conservateurs et apparaît désormais

comme un adversaire crédible face à un sénateur Dole affaibli. Le caucus de l'Iowa représentait une sorte de sondage grandeur nature. En effet, aucun des 25 délégués à la Convention nationale républicaine n'est élu lors de ce caucus. Mais les militants étaient appelés à choisir entre les différents candidats à l'investiture et à voter pour les délégués des conventions de comté.

PETITE AVANCE

Après le dépouillement du scrutin dans 98% des 2142 bureaux du Parti républicain de l'Etat, Dole arrivait en tête avec 26% des suffrages. Il s'agit d'une première étape importante sur notre chemin», a-t-il déclaré ravi. Il a obtenu son score le plus fort chez les militants les plus âgés, pour qui ses 72 ans ne constituent pas un obstacle.

A trois points du favori, Pat Buchanan, fier de ses 23%, peut

désormais prétendre représenter le renouveau républicain. «Ce pays cherche une direction conservatrice hardie, nouvelle et rajunie».

L'ancien gouverneur du Tennessee Lamar Alexander a de son côté récolté 18%, un résultat plutôt satisfaisant, même si des difficultés financières compromettent l'avenir de sa campagne.

Premier des «outsiders», Lamar Alexander peut se vanter d'avoir évincé Steve Forbes. Donné jusqu'ici comme l'un des rivaux les plus sérieux de Robert Dole, le milliardaire de l'édition a dépensé quatre millions de dollars (environ 4,8 millions de francs) en publicité pour une décevante quatrième place et seulement 10% des suffrages. Ce piètre résultat pourrait accélérer son déclin dans les sondages, qui s'était amorcé avant même le caucus de l'Iowa. (ap)

PARTI PRIS

Retour en grâce...

Si les démocraties sont d'abord des régimes d'opinion, il leur faut passer sous les fourches caudines de ces nouveaux tyrans que sont les sondages. Jacques Chirac en sait quelque chose qui, à deux reprises, les a démentis, d'abord en se faisant élire à la présidence de la République, après quatre premiers mois d'une campagne qui le renvoyait dans les ténèbres extérieures, ensuite en subissant des sondages calamiteux au cours de ses six premiers mois de présidence. Il a, alors, battu des records d'impopularité, comme aucun de ses prédécesseurs, en général au bénéfice d'un état de grâce durable: trois Français sur quatre étaient mécontents de leur président...

Jacques Chirac a vu sa cote s'effondrer dans l'opinion, avec la reprise des essais nucléaires, annoncée un mois après son élection, l'acceptation solennelle, en octobre, de l'austérité qui tournait le dos à ses promesses électorales de réduction de «la fracture sociale», enfin l'appui sans faille au plan Juppé de réforme de la protection sociale qui vaudra à la France trois semaines de grèves. Chirac avait d'ailleurs conclu son intervention télévisée du 26 octobre par un sonore: «Je n'ai pas été élu pour être populaire!»

A cet égard, il était comblé et le scepticisme régnait sur sa stratégie de sacrifices, en 1996, de desserrement de l'état fiscal, au deuxième semestre de 1997, en attendant le verdict des élections en rafale de 1998: législatives, sénatoriales, régionales et cantonales.

Or, aujourd'hui, après une traversée du désert de plus de six mois, l'horizon s'est dégagé: la popularité, cette drogue des démocraties latines, revient au galop: le nombre de satisfaits de l'action de Jacques Chirac est plus important que celui des mécontents, alors qu'Alain Juppé continue de battre des records d'impopularité.

Il y a là un mystère ou, plus simplement, un constat, celui d'une performance de grand fauve de la politique, auquel Mitterrand reconnaissait beaucoup de défauts, mais une qualité, celle de la ténacité. C'est, en effet, une véritable mécanique d'horlogerie qui va scander la lente, mais régulière remontée de Chirac dans les sondages. La première étape en sera son discours du Vel d'Hiv, le 6 juillet dernier. La commémoration de la Grande rafle des Juifs de France est l'occasion, pour le nouveau président, de reconnaître, pour la première fois, la responsabilité et donc la culpabilité de l'Etat français et de la France, alors que Mitterrand s'y était toujours opposé. A gauche, l'émotion est forte: Robert Badinter approuve; Jack Lang est reçu à l'Elysée; des rumeurs de ralliement circulent dans les antichambres...

Deuxième acte: la mort de Mitterrand donne lieu à un communiqué de l'Elysée, unanimement salué: Chirac va jusqu'à évoquer le rôle historique de Mitterrand dans l'instauration de l'alternance. Au cours de son récent voyage dans les Deux-Sèvres, le maire socialiste de Niort remercie publiquement le président. Enfin, troisième acte, c'est la visite d'Etat à Washington, précédée de l'arrêt définitif des essais nucléaires. Les Français approuvent le rôle de défenseur des intérêts économiques de la France que leur président entend assumer, même en anglais!

Il y a finalement, dans ce tour de chauffe du septennat Chirac, une double leçon: les causes ne sont jamais perdues d'avance, en démocratie comme ailleurs, mais dans les démocraties modernes, tout commence et finit par une bonne communication, c'est-à-dire par le choix judicieux du moment et des mots.

Pierre LAJOUX

Ulster: rapprochement anglo-irlandais

L'heure de la détente

Londres et Dublin, à couteaux tirés depuis plusieurs mois à propos du processus de paix en Ulster, semblaient proches hier de trouver un terrain d'entente sur la façon de le relancer. La décision du premier ministre britannique John Major d'édulcorer son projet d'élections en Irlande du Nord a facilité cette détente.

John Major est en train de préparer un document consultatif sur son projet d'élections en Ulster, a indiqué mardi Downing Street. Ce document devrait être mis au point au terme d'une série de consultations que le premier ministre a entamées en recevant le révérend Ian Paisley, leader du Parti unioniste protestant le plus intransigent de la province.

POSITIVEMENT

Trois jours après l'explosion à Londres d'une bombe placée par l'Armée républicaine irlandaise (IRA), M. Major s'est exprimé lundi à la Chambre des communes, puis à la télévision. Il a expliqué que les élections qu'il avait proposées il y a deux semaines n'auraient qu'un seul

but: élire une assemblée temporaire dont l'unique objectif sera de conduire à des négociations multipartites. «Je ne veux fermer aucune porte», a insisté le premier ministre.

Cette ouverture a été accueillie positivement à Dublin qui s'opposait jusqu'ici vigoureusement à l'organisation d'élections en Ulster. Le gouvernement irlandais voulait y substituer des négociations «à la Dayton» (où ont été signés les accords sur la Bosnie): les parties se seraient retrouvées dans le même immeuble, mais pas autour de la même table.

Dublin ne voit plus d'un aussi mauvais œil une assemblée élue uniquement pour commencer les négociations entre toutes les parties au conflit. Cette assemblée n'aurait en effet aucun pouvoir exécutif, législatif, ou même d'administration, a précisé lundi M. Major. Depuis l'attentat de vendredi, qui a fait deux morts et une centaine de blessés, les gouvernements britannique et irlandais ont beaucoup discuté au téléphone pour arriver à présenter un front commun face à l'IRA. (ats, afp)

Florence en Italie

«Monstre» acquitté

Pietro Pacciani, 71 ans, a été acquitté hier en appel par la Cour d'assise de Florence, a annoncé le tribunal. Surnommé le «monstre de Florence», il avait été condamné en première instance à la prison à vie pour quatorze assassinats.

Ce paysan toscan a toujours clamé son innocence. Il est acquitté au moment où de nouveaux témoignages sont portés contre lui.

Pacciani, un homme violent, voyeur et obsédé sexuel, avait été condamné pour le meurtre d'un rival en 1951 et avait violé ses filles. Il avait été reconnu coupable en première instance en décembre 1994 pour quatorze des seize assassinats dont il était accusé.

Au cours du procès d'appel, un procureur avait estimé que le premier verdict avait reposé sur des indices de preuves insuffisants. (ats, afp, reuter)

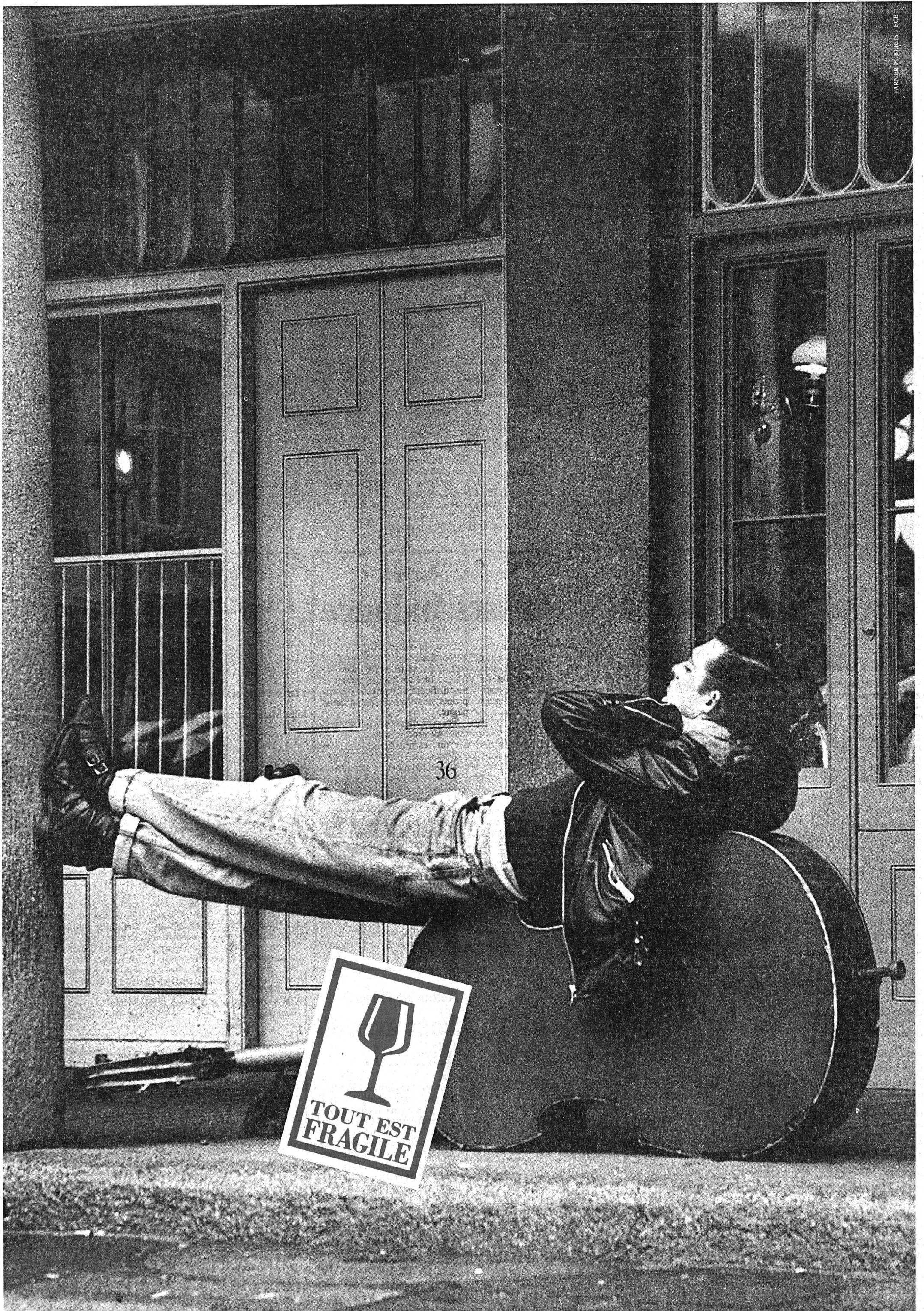
Rwandais au Zaïre

Rapatriement retardé

L'armée zaïroise s'est déployée hier autour du camp de réfugiés de Kibumba, dans l'est du pays, en vue de rapatrier quelque 200.000 réfugiés rwandais hutus. Mais seuls 41 réfugiés se sont portés volontaires pour rentrer, a-t-on appris de source proche du HCR.

Dès les premières heures de la matinée, les autorités zaïroises ont déployé environ 250 hommes de troupe sur la route entre le camp et le point de passage frontalier de Kibuye entre le Zaïre et le Rwanda. La frontière est distante de quelque 5 km du camp et peut être rejointe à pied par les réfugiés.

Toutefois, pratiquement aucun des réfugiés du camp de Kibumba ne s'était encore présenté hier en début d'après-midi pour rentrer au pays, jetant le doute sur le succès des opérations de rapatriements volontaires. (ats, afp, reuter)



FARNBERG PUBLIS FCB 7

41-140780/ROC

Rassurez-vous, nous assurons.

winterthur

Relations entre le Parlement et le Conseil fédéral

Resserer les liens

La séparation classique des pouvoirs entre le Conseil fédéral et le Parlement devrait faire place à une coopération. Une commission d'experts mandatée par les commissions parlementaires des institutions politiques a fait des propositions en ce sens, qui devraient être intégrées dans la révision de la Constitution.

Finis donc le modèle traditionnel où le Parlement se contente de légiférer et le gouvernement de préparer et d'appliquer les lois. Le Parlement devrait pouvoir agir en amont de l'activité législative et être associé à l'exécution des textes. Le Conseil fédéral devrait décharger le Parlement des missions normatives les moins importantes. Parlement et gouvernement devront travailler ensemble pour planifier l'action de l'Etat.

L'ESSENTIEL AU PARLEMENT

Telles sont les conclusions de la commission d'experts, présidée

par le professeur Georg Müller. Les commissions des institutions politiques (CIP) des deux conseils l'avaient chargé d'étudier la répartition des compétences entre le Parlement et le Conseil fédéral et de faire des propositions concrètes de réformes.

Lors de leurs dernières séances, les CIP ont pris acte du rapport de la commission d'experts. Mais elles ne se sont pas encore prononcées sur le fond, ont-elles indiqué mardi.

Les experts proposent de redéfinir la répartition des compétences législatives entre le Parlement et le Conseil fédéral en fonction de l'importance du texte. Le Parlement décide de l'importance et donc s'il entend agir lui-même ou déléguer la compétence de légiférer au Conseil fédéral. Il s'agit d'éviter que le Parlement se perde dans les détails et finisse par ne trancher que des points mineurs.

INTERVENTION PLUS PRÉCOCE

Par ailleurs, avec un «arrêté de principe», le Parlement pourrait déjà prendre une décision de principe à un stade précoce de la

prise de décision. Actuellement, les groupes d'intérêts sont présents en amont du processus législatif, alors que le Parlement n'intervient qu'une fois en possession du message du Conseil fédéral.

L'arrêté de principe devrait permettre au Parlement d'orienter la préparation de la législation. Cette coopération précoce devrait garantir que législatif et exécutif travaillent ensemble et pas l'un contre l'autre sur les principaux dossiers.

Les experts proposent que le Parlement puisse agir directement sur le droit au moyen du «mandat». Ce dernier remplacerait l'actuelle motion. Le Parlement pourrait ainsi non seulement charger le Conseil fédéral d'élaborer un projet de loi ou une autre mesure, mais lui demander d'agir dans un domaine qui relève a priori de la compétence de l'exécutif.

Plutôt qu'un outil à la disposition de chaque député, le mandat serait un instrument destiné à l'Assemblée. Celle-ci doit pouvoir modifier le texte sur proposition d'une commission, d'un groupe ou du Conseil fédéral.

Enfin, les experts préconisent la mise en place d'un organe indépendant d'évaluation des mesures prises par l'Etat ainsi que l'adaptation des moyens d'action du Parlement aux principes de la «Nouvelle gestion publique».

CIP ACTIVES

Les présidents des CIP, la conseillère nationale Angeline Fankhauser (PS/BL) et le conseiller aux Etats Bruno Frick (PDC/SZ), se sont mis d'accord avec le Département fédéral de justice et police (DFJP) sur une répartition du travail dans le cadre de la révision de la Constitution.

Lorsque le DFJP préparera le message du Conseil fédéral sur la réforme des dispositions constitutionnelles qui concernent le droit parlementaire et les relations unissant l'Assemblée fédérale et le Conseil fédéral, il se limitera à une simple mise à jour.

Les CIP compléteront elles-mêmes le message avec un rapport additionnel qui contiendra leurs propositions de réforme. Les CIP ont chargé chacune une sous-commission pour élaborer ce rapport. (ats)

Adhésion à l'EEE

Net oui

Une majorité de Suisses - 58 % - est favorable à une entrée dans l'Espace économique européen (EEE). Une courte majorité des cantons semble également acquise. Selon un sondage de décembre, les chances du oui seraient toutefois meilleures si la Suisse retirait sa demande d'adhésion à l'UE.

Le politologue Claude Longchamp a confirmé hier une information du «Journal de Genève et Gazette de Lausanne» et de la Radio suisse romande (RSR). Basé sur ce sondage, un rapport intitulé «Les dilemmes du bilatéralisme et de l'adhésion à l'EEE» a été récemment présenté au conseiller fédéral Flavio Cotti ainsi qu'à des responsables de l'Union européenne (UE).

Cet «euro-baromètre suisse» montre aussi que presque un Suisse sur deux - 49% - est aujourd'hui favorable à une adhésion à l'UE. «Mais nous serions loin d'obtenir la majorité des cantons», avertit le politologue bernois. Les intentions de vote indiquent en outre qu'un bon tiers - 37% - des interviewés approuve une stratégie d'intégration directe, que ce soit dans l'EEE ou l'UE.

Un autre tiers - 31% - soutient les négociations bilatérales et près d'un quart préconise la voie solitaire. Les autres sont indécis. (ats)

14 février 1976 - Un terrible accident ferroviaire se produit sur la ligne à voie étroite Yverdon - Sainte-Croix, à proximité de Vuiteboeuf. Deux automotrices se télescopent dans une courbe. Le bilan est très lourd. On déplore sept morts et une quarantaine de blessés.

BRÈVES

Marché de la viande

Turbulences

En 1995, les prix ont baissé pour les producteurs et les distributeurs de viande. Mais ce recul a davantage touché les paysans que les vendeurs, a précisé hier le service d'information agricole allemand.

Sports d'hiver

Plus chers

Les installations de remontées mécaniques suisses ont augmenté leurs prix d'en moyenne 0,8% lors de la saison 1995/1996.

Imprimeurs suisses

Optimisme modéré

L'industrie graphique suisse considère 1996 avec un optimisme tempéré. Les grandes entreprises tablent sur une croissance, les petites et moyennes veulent surtout maintenir leurs chiffres d'affaires. Tous sont préoccupés par les hausses des taxes PTT et du prix du papier.

Hôtellerie

Du jamais vu

En 1995, l'hôtellerie suisse a connu la demande la plus basse depuis 1979. Avec une baisse de 5,9% par rapport à 1994, il s'agit du 25e résultat de la statistique hôtelière tenue depuis 1934.

Clandestins

Passeurs arrêtés

La police tessinoise, en collaboration avec les carabinieri italiens, a démantelé une bande de passeurs et arrêté cinq personnes. Cette bande avait organisé le passage clandestin de 2000 Albanais d'Italie en Suisse, puis en Allemagne.

Assurance-maladie

Concordat menaçant

Le Concordat des assureurs-maladie suisse veut se donner les moyens d'appliquer un gel des tarifs hospitaliers en 1997. Il a adressé hier un ultimatum aux cantons, exigeant un rapide démantèlement des surcapacités en milieu hospitalier et refusant les «données insuffisantes» servant de base aux négociations.

Consommation

d'électricité

Nouvelle augmentation

Après avoir baissé pendant deux années consécutives, la consommation d'électricité a de nouveau augmenté en Suisse l'an dernier. La hausse de 2,1% en 1995 s'explique par des raisons météorologiques et conjoncturelles, a indiqué hier le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie.

Politique de sécurité: neutralité ou coopération

Le cœur des Suisses balance

Neutralité stricte ou coopération militaire: les Suisses ne sont pas d'accord sur le futur de la politique de sécurité. A l'occasion d'un débat organisé hier à Berne, Ulrich Zimmerli (UDC/BE) a envisagé la collaboration militaire. Pour l'ancien divisionnaire Hans Bachofner la neutralité armée est la seule garantie de sécurité.

Titre de ce séminaire organisé quatre ans et demi après l'adoption du Rapport 90 sur la politique de sécurité en Suisse par le Parlement: «Indépendance, quelles limites?». L'Office central de la défense (OFC) a invité la conseillère nationale Suzette Sandoz (PLS/VD), le divisionnaire à la retraite Hans Bachofner, le professeur d'histoire Georg Kreis et le conseiller aux Etats Ulrich Zimmerli (UDC/BE).

Pour ce dernier, le poids de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ne

cesse d'augmenter, alors qu'un développement de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) paraît incertain. Or dans le Rapport sur la politique de sécurité, la politique étrangère et l'engagement au sein de l'OSCE figurent parmi les principaux moyens évoqués pour assurer la sécurité de la Suisse face aux nouveaux dangers.

COOPÉRATION MILITAIRE

Il est temps d'ouvrir un grand débat sur la sécurité de la Suisse, estime Ulrich Zimmerli. Il faut étudier de nouvelles voies: par exemple mieux utiliser les possibilités de l'OSCE ou participer au Partenariat pour la paix de l'OTAN.

Il faut étudier toutes les mesures qui permettent de s'adapter à un environnement en évolution rapide, y compris la coopération militaire. Un avis que ne partage pas le division-

naire à la retraite Hans Bachofner. Pour lui, un monde où l'Organisation des Nations unies ferait régner la paix n'est qu'une illusion: de nombreux pays, notamment en Asie, se sont engagés dans la course aux armements et l'avenir de la Russie est incertain.

Dans ce monde instable, l'indépendance permet d'éviter les automatismes et de ne pas s'engager dans un conflit contre son gré.

SUISSE PEU CRÉDIBLE

Suzette Sandoz est aussi opposée au Partenariat pour la paix, qu'elle qualifie d'«angélisme international politiquement correct». Toutefois, l'indépendance n'exclut nullement la collaboration internationale, estime-t-elle. Mais pour être indépendant, il faut être crédible. Or les autorités suisses, Parlement et gouvernement, ne le sont plus vis-à-vis de l'étranger. (ats)

Conseil de la presse

Critique

Le Conseil de la presse critique l'Agence télégraphique suisse (ATS) pour la délimitation insuffisante entre la partie journalistique et la partie publicitaire de son service.

Il propose à l'ATS de faire sous-traiter les services publicitaires par une filiale et de les distinguer plus clairement de son service. L'ATS rejette ces critiques et n'entend pas changer sa politique.

Le conseil de la presse de la Fédération suisse des journalistes (FSJ), qui s'est exprimé hier à Zurich, ne conteste pas la nécessité économique de services payés et sponsorisés diffusés par l'ATS.

Mais le danger de violation de la «Déclaration des devoirs et droits du journaliste» subsiste en particulier en raison d'un manque de transparence, d'une délimitation insuffisante entre information et intérêts commerciaux et, enfin, en raison d'une liberté d'information et d'investigation limitée». (ap)

Genève

Disparition mystérieuse

La première femme du chef de l'Etat nord-coréen Kim Jong Il aurait l'intention de se rendre en Corée du Sud et d'y demander l'asile politique. Selon la presse sud-coréenne, Sung Hae Rim, âgée de 59 ans, a disparu de la villa qu'elle occupait à Genève. Les autorités suisses n'ont pas eu connaissance de son séjour.

Le journal sud-coréen «Chosun Ilbo» n'indique pas l'endroit exact où elle a séjourné. Par contre, il précise que l'ancienne actrice de théâtre a quitté la Suisse en compagnie de sa sœur Sung Hae Ryang âgée de 61 ans, au début de ce mois. Selon les services secrets sud-coréens, son fils Lee Han Young a également tourné le dos à son pays.

Il a téléphoné à sa mère depuis la Corée du Sud. Peu après, la mère et sa sœur ont quitté la villa de Genève pour se rendre dans un pays tiers. (ap)

Retour de l'hiver

Vous avez dit blizzard?

L'hiver est revenu en force lundi soir, accompagné de chutes de neige, de vents tempétueux et même d'éclairs. Des dizaines d'accidents, dont un mortel, se sont produits sur les routes enneigées, alors que le trafic ferroviaire a été perturbé. La couche de neige fraîche - jusqu'à 60 centimètres en Valais - a entraîné un risque accru d'avalanches. Des coupures de courant ont en outre touché la région de Berne. Les vents ont soufflé jusqu'à 130 km/h au Chasseral et 140 km/h au Jungfrauoch, selon un porte-parole de l'Institut suisse de météorologie (ISM). Des éclairs ont été observés à La Dôle, au Chasseral, au Grimsel et au Saentis. C'est en Valais que la neige a été la plus abondante, la couche de neige fraîche atteignant jusqu'à 60 centimètres. Entre 20 et 30 centimètres ont été mesurés au Tessin et au nord des Alpes. (ap)

G. Haller médiatrice de l'OSCE en Bosnie

Un bureau à Sarajevo



Gret Haller

Sa mission consistera à enregistrer des plaintes individuelles contre des exactions commises par l'Etat ou ses représentants. (Keystone-Lehmann)

Gret Haller, nommée fin décembre médiatrice de l'OSCE pour les droits de l'homme en Bosnie, s'installe la semaine prochaine à Sarajevo. Prévue pour cinq ans, sa mission consistera à enregistrer des plaintes individuelles contre des exactions commises par l'Etat ou ses représentants. Elle a expliqué hier à Berne ses fonctions.

moitié d'une institution juridique bicéphale, a-t-elle expliqué lors d'une conférence de presse. L'autre se compose d'une Chambre des droits de l'homme composée de quatorze juges, soit six locaux (deux Serbes, deux Croates, deux Musulmans) et huit étrangers. L'ensemble s'appelle Commission des droits de l'homme.

Un certain parallèle peut être établi avec les institutions du Conseil de l'Europe, a relevé la juriste bernoise. Elle jouera en sorte le rôle de la Commission européenne des droits de l'homme qui décide si une plainte est recevable. (ats)

Industrie chocolatière

Croissance surprise

Les fabricants suisses de chocolat ont connu une année 1995 placée sous le signe de la croissance. Cette dernière découle en premier lieu de la bonne tenue des exportations. Le marché suisse souffre toujours d'une demande anémique. En Suisse, la consommation par habitant accuse une nouvelle baisse.

La hausse des ventes revêt un caractère «assez inattendu», a annoncé hier l'Union des fabricants suisses de chocolat (Chocosuisse). Toutefois, l'augmentation est plus importante en volume qu'en terme de chiffre d'affaires.

La croissance est venue des exportations, dont la part à la production totale a atteint 47% en 1995, contre 44% l'année précédente.

MARCHÉ SUISSE

Le marché suisse souffre toujours de la timidité de la consommation privée. Il a pratiquement stagné en quantité, n'augmentant que de 0,4%, à 67,514 tonnes. En valeur, les ventes ont encore régressé, passant de 780 millions à 776 millions de francs. Le chiffre d'affaires indigène a baissé de 9,2% depuis 1992. (ats)

GASTRONOMIE

Restaurant de l'Aéroport

Aimé Bongard-Sedjan
Bd des Eplatures 54
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 82 66
Salle pour société
et repas de famille

**Saint-Valentin
MENU**
+ carte habituelle 132-783260

Une bonne FONDUE

**Restaurant
L'Ecureuil**
☎ 039/23 16 48
Camping du
Bois-du-Couvent
La Chaux-de-Fonds
132-782324

DIVERS

HEIMO & FILS SA
Maîtrise fédérale

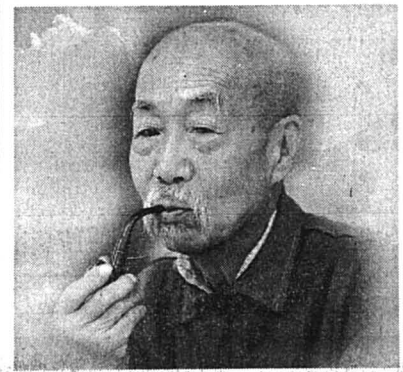
- Tapis
- Parquets
- Plastiques
- Entretien
- Stores

Tél. 039/28 16 24
rue du Parc 9
La Chaux-de-Fonds

VACANCES - VOYAGES

LA CHINE

Un monde à découvrir



Du jamais vu!
Une semaine (7 nuits)
1090.- déjà

Prestations:

- Vol de ligne non-stop Zurich-Pékin-Zurich en classe touristique
- 6 nuitées hôtel cat. luxe *****
- Petit déjeuner américain
- 4 repas de midi chinois
- **Les excursions d'une valeur de Fr. 300.- mentionnées dans le programme sont comprises dans le prix**
- Tous les transferts en bus spécial
- Guides locaux parlant le français et l'allemand
- Guides Imholz expérimentés
- Documentation de voyage détaillée
- Billet de train Imholz gratuit
- Départ régulier jusqu'à fin avril 96



GARANTIE DE VOYAGE: la sécurité en plus

Nouveau! Pour mieux vous servir, également **OUVERT** le samedi de 8 h 30 à 12 h à La Chaux-de-Fonds et au Locle

Serre 65, La Chaux-de-Fonds
(entrée ruelle de l'Avenir)
Tél. 039/23 95 55

Daniel-JeanRichard 31, Le Locle
Tél. 039/31 53 31

Rue du Dr-Schwab 3, Saint-Imier
Tél. 039/41 45 43 132-782623

AUTOS - MOTOS - VELOS

- PEUGEOT 205 GL 1984, 5 portes, 1360 cm³, peinture neuve. Fr. 3600.- exp.
- RENAULT 9 1983. Fr. 2300.- exp.
- AUDI 80 1981, 1re main, état impeccable. Fr. 2400.- exp.
- BUICK SKYLARK 1980. Fr. 3800.- exp.
- HYUNDAI PONY GLSI 1500 cm³, 1990, 70 000 km. Fr. 8000.- exp.

Garage Jeanjaquet
2103 Noiraigue - Tél. 038/63 30 00
28 42001

LA QUALITÉ EN ACTION

L'action-fraîcheur
du 14.2 au 17.2

Oranges sanguines Moro d'Italie
le filet de 2 kg **230**
(1 kg 1.15)

le cabas de 4 kg **440**
(1 kg 1.10)

L'action-fraîcheur
du 14.2 au 20.2

Saucisse de veau à rôtir
2 pièces **280**
280 g (100 g 1.-)

L'action-fraîcheur
du 14.2 au 20.2

Fromage à raclette Raccard
en bloc **16.50**
le kg ~~20.80~~
en tranches **18.50**
le kg ~~22.90~~

Action
du 14.2 au 27.2

Tous les bâtons aux céréales Farmer
-.80 de moins
Exemple:
Farmer natural
200 g **3.50** **270**
(100 g 1.35)

L'action-fraîcheur
du 14.2 au 17.2

Pain mi-blanc
500 g **1.25**
~~1.65~~ (100 g -.25)

Action
du 14.2 au 27.2

Tous les ustensiles de cuisson MIVIT SAPHIR III revêtement intérieur Silverstone, extérieur émaillé blanc
6.- de moins
Exemples:
Casserole 18 cm **22.-**
18 cm
Poêle 26 cm, **17.-** au lieu de 23.-

Action
du 14.2 au 27.2

Service de table «Practica» porcelaine blanche, lavable en machine, convient au micro-ondes
Exemple:
Assiette plate, 24 cm **5.-**
~~5.50~~

Actions du 14.2 au 20.2

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
Mini-Risotto le sachet de 840 g **7.-** au lieu de 9.60 (100 g -.83)

«La vache qui rit» Fromage fondu à tartiner de France 24 portions 400 g **5.-** au lieu de 6.20 (100 g 1.25)

Avocat la pièce **-90**

Tous les spätzli «Padrino» le sachet de 500 g **-.70** de moins
Exemple:
Spätzli aux œufs 500 g **2.40** au lieu de 3.10 (100 g -.48)

Boules de Berlin le sachet de 5 300 g **2.60** au lieu de 3.25 (100 g -.87)

Ketchup 340/580 g **-.40** de moins
Exemple:
Ketchup «Del Monte» Flaçon 340 g **-.90** au lieu de 1.30 (100 g -.26)

Produit à tartiner «Frelitta» 450 g **2.60** au lieu de 3.40 (100 g -.58)

Toutes les boissons sucrées Aprax 1,5 l **-.40** de moins
Exemple:
Citron, 1,5 l **-.85** au lieu de 1.25 (1 l -.57) (+ dépôt -.50)

Pommes frites, Frites au four et Fun Frites surgelées 500 g **-.60** de moins
1 kg **1.-** de moins
Exemple:
Pommes Frites 1 kg **3.50** au lieu de 4.50

Fromage frais à la crème, fromage frais demi-gras et fromage frais au lait entier nature Migros-Sano 150/250 g **-.30** de moins
Exemple:
Fromage frais à la crème 150 g **1.10** au lieu de 1.40 (100 g -.73)

Fromage frais maigre 250 g **-.75** au lieu de -.95 (100 g -.30)
500 g **1.50** au lieu de 1.90 (100 g -.30)

Jeans d'homme «Douglas» et «Cotton Blue» **10.-** de moins
Exemple:
Jean Douglas Regular-Fit, 5 poches, pur coton, noir ou marine **38.-** au lieu de 48.-

Action
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Petits oignons le lot de 4 x 380 g 1520 g **5.-**
(Eg. = 920 g) ~~7.20~~ (Eg. (100 g -.54))

Concomres aux fines herbes le lot de 4 x 450 g 1800 g **4.50**
(Eg. = 920 g) ~~6.-~~ (Eg. (100 g -.49))

Action
MULTIPACK du 14.2 au 27.2

Tout l'assortiment Bio Balance **-.50** de moins
Exemple:
Gel lavant et de douche 300 ml **4.50** **4.-**
A partir de 2 produits au choix (100 ml 1.33)

Action
du 14.2 au 27.2

Toutes les chaussettes pour homme **-.50** de moins
Exemple: Chaussettes pour hommes 4 x 2 côtes pur coton div. couleurs et tailles **3.50** ~~4.-~~

MIGROS

Publicité intensive, Publicité par annonces

DIVERS

Testez votre ouïe et faites contrôler gratuitement votre appareil chez votre opticien!!
Chaque 4e jeudi du mois



en collaboration avec la Centrale d'appareillage acoustique Fondation Centrales SRLS Hôpital 2300 La Chaux-de-Fonds 132-781790



ESTHEDERM
PARIS

A l'achat d'un produit: **15%** de réduction
A l'achat de deux produits: **20%** de réduction

pharmacie **pillonel**
Laboratoire homéopathique
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 46 46/47

DEMANDES D'EMPLOI

Déclarant en douane (47 ans)
TEI 90, Word, Excel, cherche emploi pour date à convenir.
Région: canton de Neuchâtel, nord Vaudois. Faire offres sous chiffre H 28-41475 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel. 28-41475

Réparateur de formation
est à la recherche d'un emploi manuel.
Age: 23 ans. Libre tout de suite
☎ 032/96 14 39 le soir 132-783217

L'annonce, reflet vivant du marché

AUTOS - MOTOS - VELOS

SOLDÉS

Chez votre distributeur OPEL - LE LOCLIE



Des voitures de qualité

Modèle	Prix net soldé	Sans reprise
Opel Astra CD 1.8i, 16V, 4 p., clim., 94	17 900.-	16 600.-
Opel Astra Sportive 1.6i, 5 p., 94	17 900.-	16 900.-
Opel Astra CD 1.6i, aut., 4 p., T.O., 94	20 800.-	19 900.-
Opel Astra Safe Tec 1.7 Turbo-diesel, 94	18 800.-	18 000.-
Opel Astra Cvan GLS 1.4i, 93	16 900.-	15 900.-
Opel Astra Cabriolet 2.0i, 94	26 500.-	25 500.-
Opel Astra Cvan Safe-Trec 1.8i, 16V, 94	17 900.-	16 900.-
Opel Vectra GT 2.0i, 5 p., 89	10 900.-	9 900.-
Opel Vectra GT 2.0i, 150 Cv, 4 p., 93	18 900.-	17 900.-
Opel Vectra Expression 2.0i, 5 p., 94	18 900.-	18 000.-
Opel Calibra 2.0i, 16V, TO, 92	15 900.-	14 900.-
Opel Omega GLS 2.4i, automat., 89	9 900.-	8 900.-
Opel Omega GL 2.0i 16 V, diff. auto.bloq., 94	26 500.-	25 000.-
Opel Omega CD 2.5i 24 V, auto., climatisation, 94	29 900.-	28 000.-
Opel Omega Cvan Travel ABS 2.4i, climatisation, 93	20 800.-	19 800.-
Opel Omega Cvan CD 2.5i V6, Clim., 95	36 900.-	35 000.-
Opel Frontera 2.4i, 5 p., 94	28 500.-	27 000.-
Opel Frontera 2.4i, 4x4, 93	23 900.-	22 900.-
Alfa Romeo 33 1.7i, 90	8 900.-	8 500.-
Chrysler Voyager LE 3.3 AWD, 94	43 800.-	41 000.-
Ford Sierra Break GL 2.0i, 89	6 500.-	5 900.-
Nissan Sunny GTi 2.0i 16V, 93	18 500.-	17 500.-
Seat Ibiza SXi, 3p., 93	11 900.-	10 900.-
Subaru Legacy 2.2i 4WD, 91	15 500.-	14 000.-
VW Passat Variant GL 2000, 92	19 500.-	18 500.-
VW Golf II Flasch, 88	8 500.-	7 900.-

Possibilité de garantie 1 an EUROTAX
Sur demande: Essai - Crédit



Service de ventes:
P.-A. Dumont - R. Gyax,
tél. 039/31 33 33

FINANCE

SOS DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MEZIERES
021 903 2445

L'annonce, reflet vivant du marché



Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
132-777888

SPECTACLES - LOISIRS

Victor Hugo

M·A·R·I·E·T·U·D·O·R·

Ne manquez pas cette histoire d'amour et de pouvoir qui vous étreint et vous emmène...

DERNIÈRES À BEAU-SITE!

LA CHAUX-DE-FONDS
sa. 17 février 20h30
di. 18 février 17h00

RÉSERVATIONS: 039 / 23 74 43

association
THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND

plus
de dynamisme pour votre publicité...

4x4 plus
Le succès de votre annonce

L'EXPRESS le Quotidien Jurassien

L'Impartial JOURNAL DU JURA

Publicité intensive, Publicité par annonces

DIVERS



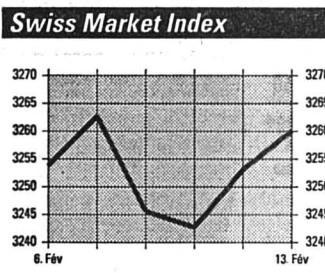
Dès le 15 février: ouverture à 17 heures

Privés ou entreprises:
«NE LAISSEZ PLUS SOMNOLER VOTRE ARGENT»

CGF
BERNARD VAUCHER
Conseils en placement & gestion de fortunes
Investissements adaptés à vos objectifs!
Discretion, confidentialité!
Disponibilité à toute épreuve quel que soit votre capital!

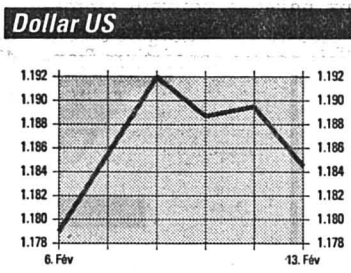
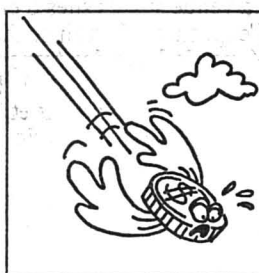
Chemin des Bosses 5 2400 Le Locle
Tél. 039/31 93 33 Fax 039/31 13 35

Police-secours: 117



Indices

	12/02	13/02
SPI	2125.58	2129.41
SMI	3253.10	3260.10
Dow Jones	5600.15	5601.23
DAX	2428.05	2433.91
CAC 40	1967.67	1983.33
Nikkei	—	20784.20



Billets

	Achat	Vente
USA	1.16	1.25
Angleterre	1.79	1.91
Allemagne	80.5	83
France	23.1	24.4
Belgique	3.88	4.08
Hollande	71.5	74.5
Italie	0.0745	0.079
Autriche	11.35	11.85
Portugal	0.75	0.83
Espagne	0.92	1.02
Canada	0.84	0.92
Japon	1.08	1.18

Taux d'intérêt suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse			
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	1.12	1.37	1.37
Oblig. de caisse	3 ans 2.50	5 ans 3.25	8 ans 3.75
Banque Nationale Suisse			
Rendement moyen des obligations de la Confédération	4.32	4.26	
Taux Lombard	3.37	3.37	

Taux d'intérêt étrangers

Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-

	3 mois	6 mois	12 mois
CHF/Sfr	1.50	1.56	1.87
USD/US\$	5.06	5.00	4.87
DEM/DM	3.06	3.00	3.06
GBP/£	6.06	6.00	6.00
NLG/ƒ	2.87	2.93	3.00
JPY/¥	0.43	0.56	0.75
CAD/CS	4.81	4.81	4.81
XEU/ECU	4.43	4.37	4.43

Bourse suisse

	12/02	13/02
Adia p	233	226
Agie n	82	85t
Alusuisse p	970	968
Alusuisse n	969	967
Amgold C.S.	129	126
Ares Sersono	925	930
Ascom p	1300	1300
Attisol n	600	595
Banque Coop	890d	895
Baloise n	2390	2385
Baer Holding p	1235	1230
BB Biotech	3260t	3240
BBC p	1397	1413
Bernoise Ass. n	1225	1230
BK Vision p	1497	1490
Bobst p	1890	1900
Buehrle p	107.5	105.25
Bucher Holding p	780	782
CFN	541d	541d
Ciba-Geigy n	1025	1022
Ciba-Geigy p	1023	1020
Clariant n	375	376
Cortailod p	580	575
CS Holding n	113	112.75
Electrowatt p	417	415
Elco Loser n	531	531
EMS Chemie p	5240	5265
Fischer p	1580	1600
Fischer n	302	306
Forbo n	515	525
Fotolabo p	540	540t
Galenica n	414	410
Hero p	535	550t
Hero n	130	131
Hilti bp	890	891
Holderbank p	847	843
Immuno	675	675
Interdiscount p	84	82
Jelmoli p	515t	525
Kaba Hold. n	559a	565
Kuoni N	2175	2190
Landis & Gyr n	940d	925d
Lindt Sprüngli p	19450d	19450d
Logitech n	130	127
Mercure n	264	266
Michelin	565	565
Motor Col.	2125	2150
Mövenpick p	405	410
Nestlé n	1286	1287
Pargesa Holding	1440d	1440d
Pharmavision p	6030	6035
Phonak	1130	1135
Pirelli p	145	144
Publicitas bp	1050d	1060d
Publicitas n	1120d	1140
Rentch Walter	183	184
Réassurance n	1191	1204
Richemont	1875	1920
Rieter n	353	355

	12/02	13/02
Roche bp	8960	8975
Roche p	16275	16275
Rorento C.S.	69.5	69.5
Royal Dutch C.S.	170.75	174
Sandoz n	1059	1057
Sandoz p	1062	1066
Saurer n	520	519
SBSI bp	370d	370d
SBS n	214t	216
SBS p	427	432t
Schindler n	1310	1340
Schindler bp	1350	1375
Sibra n	185d	185d
SIG P	2680	2730
Sika p	295	294t
Sika n	47	47.5
SMH p	730	729t
SMH n	154.75	155.5
Sulzer bp	742	739
Sulzer n	780	784
Surveillance n	445d	445d
Surveillance p	2385	2400
Swissair n	1018	1018
Swissair bj	150	145d
UBS n	275	276t
UBS p	1258	1261
Tege Montreux	45	45
Von Roll p	24t	23.25
Winterthur n	770	777
Winterthur p	770	777
Zurich n	313	318

Avant bourse

	12/02	13/02
Astra	22.65	22.65
Calida	800d	800d
Ciment Portland	625d	625d
Danzas n	1380	1410
Feldschlöss. p	2900	2950d

Amsterdam (HFL)

	12/02	13/02
ABN Amro	72.2	73.2
Akzo	183.6	185.8
Royal Dutch	236.3	241.1
Unilever	235.9	237.8

Tokyo (Yen)

	12/02	13/02
Canon	2040	2040
Daiwa Sec.	1570	1570
Fuji Bank	2320	2320
Hitachi	1060	1060
Honda	2350	2350
Mitsubishi el	1210	1210
Mitsubishi Heavy	869	869
Mitsubishi Bank	2300	2300
Mitsui Co	949	949
NEC	1280	1280
Nippon Oil	657	657
Nissan Motor	847	847
Nomura sec	2330	2330

Londres (ESTG)

	12/02	13/02
Amgold	70.625	68
Anglo AM	48.125	46.8125
B.A.T.	5.68	5.695
British Petrol.	5.45	5.4225
British Telecom.	3.65	3.7063
BTR	3.24	3.2613
Cable & Wir.	4.56	4.5463
Cadbury	5.25	5.3163
De Beers P	21.1875	21.125
Glaxo	9.28	9.3588
Grand Metrop.	4.43	4.4625
Hanson	1.855	1.84
ICI	8.23	8.2425

Frankfurt (DM)

	12/02	13/02
AEG	163.5	164
Allianz N	2758	2755
BASF	352.2	352.7
Bay. Vereinsbk.	43.45	44.05
Bayer	442.1	440
BMW	811	821
Commerzbank	344.3	344.5
Daimler Benz	814.5	815
Degussa	534	539.5
Deutsche Bank	74.45	74.93
Dresdner Bank	38.83	38.85
Hoechst	441.5	440
MAN	440	438.3
Mannesmann	509.5	508.5
Siemens	847.9	846.2
VEBA I	63.99	64.3
VW	541	546

Paris (FF)

	12/02	13/02
AGF	151.1	150.5
Alcatel	446.2	455
BSN	788	775
CCF	76.8	75.2
Euro Disneyland	13.1	13.35
Eurotunnel	6.6	6.5
Gener.des Eaux	527	535
L'Oréal	1406	1428
Lafarge	324.6	324.8
Total	342.5	352

New York (SUS)

	12/02	13/02
Abbot	44.25	43.75
Am Medical	32.5	32.5
Amexco	47.125	47
Amoco	71	71.875
Apple Computer	28.375	28.125
Atlantic Richfield	117	118.875
ATT	67.625	68
Avon	85	85.25
Baxter	43	43
Black & Decker	34.5	34.625
Boeing	83.25	83.125
Bristol-Myers	87.875	88.75
Can Pacific	19.75	19.75
Caterpillar	67.625	67.5
Chase Manh.	69.125	69.625
Chevron Corp.	56.125	56.25
Citicorp	75.5	76
Coca-Cola	79.875	80.75
Colgate	78.125	79
Compaq Comput	51.125	49.875
Data General	18.375	17.5
Digital	74.125	74.25
Dow Chemical	78	77.875
Dupont	80.875	80
Eastman Kodak	74.875	76.5
Exxon	83.375	83.375
Fluor	66.75	65.75
Ford	30.5	30.875
Gen. Motors	52.875	52.875
General Electric	79.875	79.75
Gillette	56.25	57
Goodyear	49.375	48.75
Hewl.-Packard	90.375	88.375
Homestake	19.25	19.375
Honeywell	53.875	54
IBM	115.375	113.875
Intern. Paper	40.5	39.875
ITT	26.25	26.375
Johns. & Johns.	98.875	99
Kellogg	80	80
Lilly Eli	63.875	64.125
Merck	70.75	70.375
Merrill Lynch	61.875	61.125
MMM	69.5	68.625
Mobil Corp.	115.625	116.25
Motorola	56.5	55.875
Pacific Gas & El.	27.5	28.875
Pepsico	64.375	63.875
Philip Morris	98.375	98.375
Procter & Gambl.	86.75	87.625
Ralston Purina	65.625	66.125
Saralee	35.375	34.875
Schlumberger	72.875	72.625
Sears Roebuck	44.875	46
Texaco	83.375	82.625
Texas Instr.	52	50.75
Time Warner	43.375	43.625
UAL	167.875	167.875
Unisys	7.625	7.625
Walt Disney	63.25	63.625
WMX	29	29
Westinghouse	19.375	19.125
Woolworthhouse	12.5	12.25
Xerox	131.625	130.75
Zenith	7.25	7

Fonds de placements

	12/02	13/02
MMF CS	1435.11r	

Rapport de faisabilité: le rêve en chiffres et faits

Portrait d'une Expo

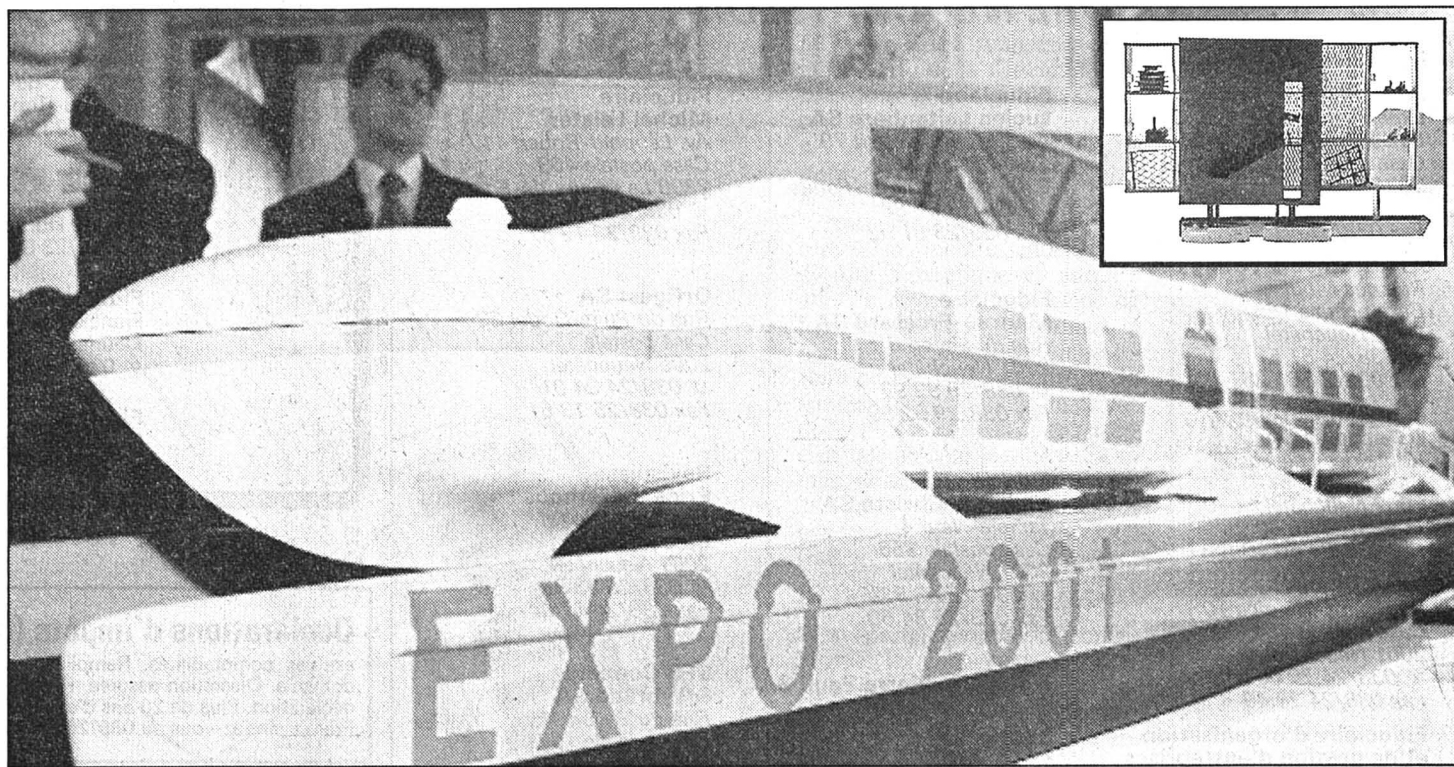
Le rapport de faisabilité remis hier officiellement au Conseil fédéral tisse la trame sur laquelle s'appuiera l'Exposition nationale à l'orée du 3e millénaire. Arteplages, transports, direction, budget... portrait de cet incroyable réseau festif et de réflexion appelé à s'étendre pendant six mois sur et autour des trois lacs du pied du Jura dès avril 2001.

La structure de l'exposition s'articulera autour de quatre Arteplages principaux, sites d'exposition, d'animations et de spectacles, aménagés sur les rives des villes de Neuchâtel, Bienne, Yverdon et Morat et devant lesquels seront amarrés des pavillons flottants, construits avec des matériaux recyclables et destinés à accueillir l'ensemble des cantons suisses. Ces sites auront une capacité d'accueil de 10.000 à 40.000 visiteurs selon les manifestations.

Un Arteplage supplémentaire mobile et itinérant viendra s'ajouter à cette structure de base pour permettre au canton du Jura d'être réellement intégré à l'exposition.

Au centre du dispositif, lieu de triage et de passage, trônera l'Helvétèque, une île flottante de 8000 m², symbole et plaque tournante de la manifestation, dont la réalisation fera d'ailleurs l'objet d'une mise au concours au plan national.

Pour relier ces différents points par voie lacustre des bateaux navettes pouvant emmener plus de 400 passagers seront réalisés par un consortium franco-helvétique et construits en partie (47%) en Suisse. Ils se verront prêter main-forte par la flottille de bateaux des différents sociétés œuvrant déjà sur les trois lacs en cas de forte affluence. Il est en outre prévu d'aménager des pistes cyclables entre les différents sites terrestres.



Transports pour l'Expo 2001

Une maquette de bateau navette a été présentée. Elle permettra de relier les différents lieux de l'exposition et notamment les Arteplages (en médaillon).

fluence. Il est en outre prévu d'aménager des pistes cyclables entre les différents sites terrestres.

10 MILLIONS D'ENTRÉES

Les organisateurs attendent quelque 6 millions de visiteurs pour un total de 10 millions d'entrées pendant la durée de la manifestation. Entre les quatre sites, les organisateurs tablent sur des affluences quotidiennes allant de 65.000 à 170.000 visiteurs les jours de pointe.

La venue sur les sites d'entrée de l'exposition devrait se faire à 42% par le biais des transports publics (train), 42% par le biais de transports individuels et 18% par des autocars. Le trafic privé n'aura pas accès direct aux sites de l'exposition, mais sera dirigé sur des surfaces de parcage à

mettre en place aux périphéries des villes. De là, différents systèmes de transports collectifs (bus, trams, voire «Serpentine») sont envisagés.

TRICÉPHALE

Il n'y aura en principe pas de Monsieur Exposition nationale. L'étude de faisabilité prévoit en effet une direction tricéphale couvrant respectivement les secteurs «finances et administration», «technique» et «artistique». Ce directeur sera chapeauté par l'organe exécutif de l'association Expo 2001 qui devrait voir le jour et servir de support stratégique. Parallèlement, un support opérationnel et de gestion devrait voir le jour sous la forme d'une société anonyme Exposition S.A.

Lors de la tenue de l'exposi-

tion, les organisateurs estiment à 8000 le nombre de personnes qui travailleront pour la manifestation dont une grande partie pour la restauration et l'hôtellerie qui sera entièrement confiée au privé.

FINANCEMENT

Les organisateurs prévoient un financement portant sur près de 1,4 milliard de francs entre budget interne et budget des partenaires tiers. La partie interne de ce budget portera sur un montant de charges de 496 millions. Celle-ci sera couverte par les recettes espérées à hauteur de 302 millions par les entrées, concessions et sponsoring ainsi que par les contributions publiques (30 millions des 26 cantons, 54 millions entre cantons et communes organisateurs et 70 mil-

lions de contribution structurelle de la Confédération). Pour le budget interne, l'excédent de charges devrait se situer à 40 millions à couvrir par une garantie de déficit de la Confédération. Au total en tenant compte d'un fonds culturel de 40 millions, la Confédération serait donc sollicitée à concurrence de 170 millions.

Pour le budget des tiers, devant être assumé par l'économie privée et destiné donc à s'autofinancer, 457 millions d'investissements et 437 de frais de fonctionnement sont prévus, soit un total de 894 millions. Ces montants serviront essentiellement à l'aménagement d'une structure hôtelière et de restauration provisoire ainsi qu'à la réalisation des fameuses navettes rapides.

C. P.

Nominations aux Oscars 1996

Et dix pour «Braveheart»!

Le film «Braveheart», mis en scène et interprété par l' Australien Mel Gibson, a obtenu hier dix nominations aux Oscars 1996, dont celle du meilleur film et du meilleur réalisateur. La sélection est dominée cette année par des films mis en scène par des non-Américains.

«Braveheart» est suivi par «Apollo 13» de Ron Howard (neuf nominations), «Babe» de l'Australien Chris Noonan (sept nominations), «Sense and sensibility» (sept) dirigé par l'Américain d'origine taïwanaise Ang Lee, et «Il Postino», mis en scène par le Britannique Michael Radford. «Apollo XIII», «Babe», «Braveheart», «Il Postino», «Sense and Sensibility» («Raison et sentiments») sont en compétition dans la catégorie du meilleur film.

Chris Noonan, Mel Gibson et Michael Radford sont également en lice pour le titre de meilleur directeur avec Tim Robbins («Dead Man Walking»), «La dernière marche» et Mike Figgis («Leaving Las Vegas»). Dans la catégorie du meilleur acteur, ont été sélectionnés Nicholas Cage («Leaving Las Vegas»), Richard Dreyfuss («Mister Holland's Opus»), Anthony Hopkins («Nixon»), Sean Penn («Dead Man Walking») et Massimo Troisi, décédé peu après le tournage d'«Il Postino».

L'Oscar de la meilleure actrice se jouera entre Susan Sarandon («Dead Man Walking»), Elisabeth Shue («Leaving Las Vegas»), Sharon Stone («Casino»), Meryl Streep («Bridges of Madison County») - «Sur la route de Madison») et Emma Thompson («Sense and Sensibility»).

Enfin, des films algérien, brésilien, italien, néerlandais et suédois ont été sélectionnés pour l'Oscar du meilleur film étranger. Ces cinq films sont: «All Things Fair» (Suède), «Antonia's Line» (Pays-Bas), «Dust of Life» (Algérie), «O Quatrilho» (Brésil), «L'Uomo delle stelle» de Giuseppe Tornatore (Italie). Au total, 41 films briguaient cet honneur. La Suisse était représentée par la coproduction «Adultère, mode d'emploi» de Christine Pascal, une cinéaste française devenue suisse par mariage.

La 68e édition de la cérémonie des Oscars doit se dérouler le 25 mars à Hollywood. Une vingtaine de statuettes seront attribuées ce soir-là et la cérémonie sera suivie par plusieurs millions de téléspectateurs.

(ats, afp, reuter)

Neuchâtel sous la loupe

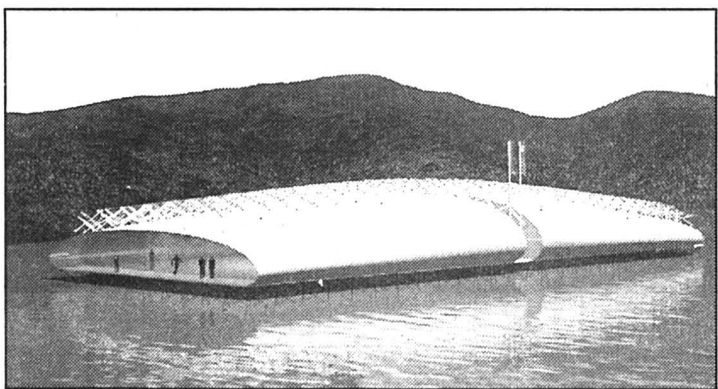
L'Arteplage de Neuchâtel ira des Jeunes-Rives jusqu'au site de Monruz et Hauterive sur une distance de 1500 mètres. Entre restaurants, accueil et service, pavillons flottants et sur terre, les surfaces des constructions temporaires devraient représenter 26.500 m². Au vu du manque de salles polyvalentes, il n'est pas exclu qu'un pavillon flottant soit d'ailleurs conservé après la manifestation, précise André Buhler, président de la ville.

Pour amener les visiteurs de la gare au site de l'exposition, l'aménagement d'une liaison - un corso - est envisagé. Les ateliers flottants seront installés dans le prolongement du corso alors que les événements seront organisés sur l'emplacement des terrains de football, de la patinoire et de la halle omnisports. Le village-Expo, lieu d'hébergement, devrait se localiser sur le site du Nid-du-Crô. Mais la commune d'Hauterive est aussi

intéressée à une structure hôtelière modulaire temporaire, relève A. Buhler. De même des possibilités d'agrandissement de différents campings de la région sont envisagées.

En matière d'accueil du transport privé, le principal parking des visiteurs - 2000 places - devrait être aménagé à Marin entre la gare et le centre commercial. Un bus navette le reliera à l'Arteplage. Un deuxième parking est envisagé sur les près d'Areuse (1000 places) avec renforcement du Littorail. Quant aux cars, ils seront regroupés sur le parking de la piscine.

Toutes ces réalisations devront faire l'objet d'études qui seront lancées rapidement en collaboration avec les autres communes, précise le président: «Il s'agira de faire le répertoire des choses possibles et de déterminer les enveloppes à inscrire à la planification financière.» (cp)



Atelier flottant

Il n'est pas exclu que l'un d'entre eux reste en place après l'expo. (sp)

Un contenu à imaginer

Francis Matthey et Olivier Kernen l'ont rappelé hier à Berne: la réflexion sur le contenu de l'exposition que mènent des personnalités mandatées par le comité doit s'étendre afin d'impliquer la plus large participation possible.

Carburant du moteur de l'enthousiasme, le contenu ne doit pas s'enflammer à chaque étincelle de génie, mais au contraire se nourrir et s'étoffer d'une manière croissante jusqu'en l'an 2001. Parce que l'Expo devra refléter ce que la Suisse veut et peut être en l'an 2001 et pas ce qu'elle souhaiterait être en 1996.

Les sept classeurs fédéraux de propositions diverses qu'a reçues le comité quant au contenu confirment d'ailleurs largement l'intérêt et même la passion qu'il suscite. Cela étant, si l'étude de faisabilité porte essentiellement sur la trame de l'exposition, elle établit aussi la structure de base du contenu. Il est en effet prévu que chaque site traite un concept général (ouverture, échange, création, devenir, imagination) à travers lequel s'articuleront une quinzaine de thèmes particuliers. Ceux-ci pourront porter sur des matières aussi diverses que les nouvelles formes de communi-

cation, l'avenir d'une société de services, les sciences et technologies avec la participation d'entreprises ou d'associations ou encore le travail et la cohésion sociale.

Au cours de son voyage, le visiteur sera confronté à ces thèmes traités dans les sites selon des points de vue différents. La mise en réseau des Arteplages, non seulement au niveau du transport mais aussi des différents moyens de communication, permettra en outre au visiteur d'être en liaison permanente avec les autres sites et de devenir acteur de l'exposition.

(cp)

Les conditions «sine qua non»

L'Exposition nationale pourra se tenir en 2001 sous certaines conditions. L'étude de faisabilité en dresse l'inventaire en six points.

Première d'entre elles: les travaux ne doivent pas s'interrompre en attendant la décision finale des Chambres fédérales prévue pour l'automne au plus tôt, voire la fin de l'année. Il s'agit plus particulièrement d'engager des procédures d'enquêtes, de préparer les contrats, d'approfondir le contenu et la scénographie ainsi que de déterminer la répartition sur les différents sites. Pour permettre la tenue de ces travaux, 7,5 millions sont nécessaires. L'association entend les couvrir en recourant à un crédit bancaire de 6 millions de francs, accordé sans garan-

tie, le reste - 1,5 million - devant être pris en charge par la Confédération. Le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz a indiqué hier que la décision quant à la participation de la Confédération serait prise sous peu.

Deuxième condition retenue par l'étude, le réseau des transports. Pour garantir aux visiteurs des conditions d'accès acceptables au site, il est indispensable que les améliorations du réseau ferroviaires prévues dans le cadre de Rail 2000 sur la ligne du pied du Jura soient réalisées au jour même de l'ouverture de l'exposition. De plus, l'amélioration du réseau routier s'avère nécessaire. En particulier, le tronçon de la N5 de Soleure à Bienne ainsi que celui de la N1

jusqu'à Yverdon devront être achevés.

De plus, outre une contribution de la Confédération et des cantons au budget de l'exposition, il s'agira de développer une stratégie efficace visant à la réutilisation des composants nécessaires au fonctionnement de l'exposition. De même, face aux procédures d'octroi et d'autorisation qui s'annoncent très complexes, l'étude retient comme indispensable qu'une coordination matérielle et formelle de ces procédures puisse intervenir entre les autorités compétentes.

Enfin et surtout, au plan économique, l'exposition ne peut être envisagée qu'en prenant en compte, outre celle des visiteurs, la participation tant de l'économie publique que privée. (cp)

CHAMBRE FIDUCIAIRE

Chambre suisse des experts-comptables, fiduciaires et fiscaux

ORDRE NEUCHÂTELOIS

Membres ordinaires entreprises:

Francis Anker
Expert-comptable
Ernest-Roulet 1
Case postale 56
2034 Peseux
☎ 038/31 50 22
Fax 038/31 49 54

Fiduciaire Lucien Leitenberg SA
Av. Léopold-Robert 79
Case postale 398
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 82 88
Fax 039/23 91 52

Fiduciaire Michel Leister
Av. Léopold-Robert 117
Case postale 403
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 11 08
Fax 039/23 12 87

ATAG Ernst & Young SA
Rue des Moulins 51
Case postale 165
2004 Neuchâtel
☎ 038/24 51 51
Fax 038/24 64 25

Fiduciaire Manrau-Frossard SA
Rue du Seyon 6
2001 Neuchâtel
☎ 038/29 92 92
Fax 038/29 92 99

Orfigest SA
Rue du Puits-Godet 22
Case postale
2005 Neuchâtel
☎ 038/24 34 01
Fax 038/25 13 51

Fiduciaire Brunner & Associés SA
Route des Falaises 7
Case postale 5
2007 Neuchâtel
☎ 038/24 60 60
Fax 038/24 60 40

Fiduciaire Muller & Christe SA
Temple-Neuf 4
Case postale 856
2001 Neuchâtel
☎ 038/25 83 83/84
Fax 038/25 84 60

Revisuisse Price Waterhouse
Rue Saint-Honoré 10
Case postale
2001 Neuchâtel
☎ 038/25 83 33
Fax 038/24 67 44

KPMG Fides
Rue Saint-Maurice 10
Case postale 484
2001 Neuchâtel
☎ 038/24 76 00
Fax 038/24 29 49

Fiduciaire Pierre Pauli SA
Rue du Grenier 18
Case postale 2240
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 74 22

SFS Coopers & Lybrand SA
Rue du Seyon 1
Case postale 1371
2001 Neuchâtel
☎ 038/24 59 00
Fax 038/24 73 94

Fiduciaire d'organisation et de gestion d'entreprises
Eugène Herschdorfer
Faubourg de l'Hôpital 25
Case postale 627
2001 Neuchâtel
☎ 038/25 32 27/28

Fiduconsult SA
Av. Léopold-Robert 53a
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 23 15
Fax 039/23 42 21

Société fiduciaire Vigilis SA
Allée du Quart 13
Case postale 50
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 46 01
Fax 039/26 56 15

Fiduciaire Gilbert Kaiser SA
Paix 23
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 47 91

Fiduconsult SA
Rue de l'Évole 15
2000 Neuchâtel
☎ 038/21 42 20
Fax 038/21 42 20

Fiduhel
Patrick Haldimann
Rue de la Côte 14
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 05 50
Fax 039/28 77 16

Fidugest SA
Rue de l'Évole 15
2000 Neuchâtel
☎ 038/21 42 20
Fax 038/21 42 20

KPMG Fides Peat
Rue Saint-Maurice 3
Case postale 484
2001 Neuchâtel
☎ 038/24 32 24
Fax 038/24 29 49

Fiduciaire Erard & Lanoir
Rue Saint-Honoré 3
Case postale 483
2001 Neuchâtel
☎ 038/24 37 91
Fax 038/24 72 01

21 entreprises membres

Une profession, des spécialistes - dont de nombreux experts-comptables diplômés au service de l'économie d'une région, pour tous les problèmes comptables, économiques et fiscaux

28-40236

Union suisse des fiduciaires SECTION NEUCHÂTEL



Fiduciaire Jean-Charles Aubert SA
Nicole Rossl-Aubert
La Chaux-de-Fonds
Léopold-Robert 23
☎ 039/23 75 70

Fiduciaire Pierre Vuillemin
La Chaux-de-Fonds
Rue du Doubs 116
☎ 039/23 85 85

Fiduciaire F. Reymond SA
Francis Reymond
Fleurier, rue du Pont 5
☎ 038/61 34 92

Fiduciaire André Antonietti
Neuchâtel, place des Halles 5
☎ 038/24 25 25

Nos bureaux de spécialistes sont à votre disposition pour tenue et bouclage de comptes, contrôles, expertises, recouvrements, problèmes relatifs à la TVA et **DÉCLARATIONS D'IMPÔTS**

Fiduciaire Bregnard & Piffaretti SA
Willy Bregnard, Stéphane Piffaretti
Neuchâtel, Ph.-Suchard 16, ☎ 038/31 88 77

Fiduciaire Eddy Deuber
Cortailod, En Segrain 1, ☎ 038/44 10 10

Fiduciaire Pointet SA
Maurice Pointet
Neuchâtel, rue J.-J.-Lallemant 5
☎ 038/24 47 47

Fiduciaire Offidus SA
Raoul Niklaus, Eric Schwab
Cortailod, En Segrain 1, ☎ 038/42 42 92

Fiduciaire Michel Berthoud
Cornaux, Vignoble 52, ☎ 038/47 18 48

132-782713

Déclarations d'impôts (NE)

exclues comptabilités. Remplies à votre domicile. Discretion assurée. Fr. 50.- par déclaration. Plus de 20 ans d'expérience. Prenez rendez-vous au **039/26 56 73**

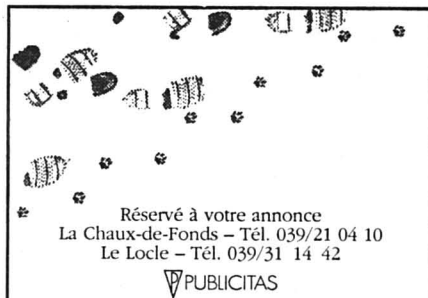
132-781891

JOLY & Cie

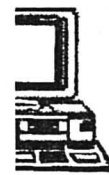
Impôts

Rue du Locle 1a
☎ 039/26 53 53
La Chaux-de-Fonds

132-781642



Réserve à votre annonce
La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/21 04 10
Le Locle - Tél. 039/31 14 42
PUBLICITAS



BUREAU FIDUCIAIRE

Jean-Luc Quartier

Ingénieur consultant en informatique
Conseil - Expertise - Formation
Comptabilité - Administratif

Avenue Léopold-Robert 17 ☎ 039/23 43 10
2300 La Chaux-de-Fonds

132-782956



FINANCES

Avis aux contribuables

Les contribuables sont informés qu'un exemplaire de la

liste officielle des cours

est déposée dans chaque commune et qu'ils peuvent consulter gratuitement cette brochure au Bureau communal.

Cette liste des cours indique la valeur imposable au 1er janvier 1996 de tous les titres cotés.

SERVICE DES CONTRIBUTIONS

28-41073

IGESTINFO S.A.

Salariés, indépendants
Simplifiez-vous la vie!

SERVICES FIDUCIAIRES
Comptabilité - Fiscalité - Gérance

Evitez tout souci en confiant votre déclaration d'impôt à des professionnels. Venez à notre nouvelle adresse.

Montbrillant 1b ou téléphonez-nous pour prendre un rendez-vous au 039/23 49 79

132-782433

C'est pourquoi nos clients ne paient que le minimum légalement exigé en matière d'impôts. Nous avons permis ainsi à de nombreux clients de faire d'importantes économies d'impôts tout en respectant le droit en vigueur. Nous étudions toujours à fond toutes les situations de nos clients et toutes les possibilités de restructuration de leurs revenus ou de leurs fortunes, selon une même méthode de travail (utilisée par nos bureaux dans le monde entier).

Nos conseillers fiscaux sont à jour concernant tous les problèmes liés à la fiscalité que cela soit à Neuchâtel, Genève ou Paris

Audit, conseils en matière de fiscalité, de gestion, de système d'information et de services professionnels, en Suisse ou ailleurs.

Revisuisse
Price Waterhouse



10, rue Saint-Honoré, 2001 Neuchâtel
Tél. 038/25 83 33

28-39877

POUR RÉALISER UN CONCEPT GLOBAL DE SÉCURITÉ SUR MESURE

APPELEZ-NOUS:

Ronald Jeanbourquin - agence générale
rue des Musées 60
2300 La Chaux-de-Fonds - 039 23 22 18



Genevoise
ASSURANCES

132-782521

MS Bureau comptable

Madeleine Schaller

Rue du 1er-Mars 8 - Tél. 039/28 77 65 - La Chaux-de-Fonds

Tous mandats fiduciaires

A votre disposition pour votre déclaration d'impôts

132-781900



Contribuables neuchâtelois, l'heure du pensum fiscal annuel est arrivée

Pilule adoucie

Il y a dans la vie des choses vraiment immuables. Le retour des hirondelles au printemps, Noël en décembre et... la déclaration d'impôt sur laquelle tout contribuable neuchâtelois est appelé à se pencher à chaque an neuf avec la délectation qu'on imagine. Quelles nouveautés nous réserve l'édition 1996? Entre les conséquences de l'introduction de la nouvelle majorité civile à 18 ans et un rehaussement des maxima déductibles dans certaines catégories, le voyage au pays des contributions réserve quelques bonnes surprises. De quoi adoucir quelque peu la pilule...

Par **Claudio PERSONENI**

Premier changement d'importance, celui engendré par l'abaissement de l'âge de la majorité civile de 20 à 18 ans. La loi prévoit en effet que le revenu et la fortune d'un mineur en début d'assujettissement sont ajoutés au revenu et à la fortune du détenteur de l'autorité parentale, à l'exception de l'éventuel revenu provenant du seul travail du mineur et pour lequel une déclaration spéciale doit normalement être remplie par l'intéressé.

«Dans les faits, nous faisons parvenir auparavant de telles déclarations de mineur à tous ceux qui durant l'année de taxation avaient 18, 19 et 20 ans. Avec le rabaissement de l'âge de la majorité, toute personne qui a eu 18 ans révolus avant le début de l'année de taxation se voit désormais envoyer une déclaration complète», explique Michel Javet, administrateur adjoint du Service des contributions.

UNE «FLEUR»

Si les mineurs de plus de 18 ans sont donc considérés désormais comme des grands en matière fiscale, les contributions leur font cependant encore une «fleur» en maintenant jusqu'à l'âge de 20 ans la déduction de 18.000 fr. sur le produit du travail que le mineur est en droit de retrancher.

Les parents sortent aussi gagnants de cette modification: le revenu et la fortune de leur rejeton mineur s'ajoutant auparavant à ceux de leur propre déclaration, le taux d'imposition final de ces sommes était plus élevé qu'il ne le sera avec cette imposition séparée. «En clair cela réduit la charge fiscale des parents plus que cela n'augmente celle de leurs



enfants âgés entre 18 et 20 ans», relève M. Javet. A signaler aussi qu'en vertu de la déduction globale de 18.000 fr., le Service des contributions renoncera cette année à envoyer des déclarations de mineurs aux contribuables âgés de moins de 18 ans.

Autre modification de la mouture 1996, mais essentiellement d'ordre sémantique et adoptée afin de respecter le principe de l'égalité des sexes: désormais, il n'y a plus de déduction sur le revenu de l'activité lucrative de la femme du contribuable, mais une déduction si les deux époux exercent une activité lucrative. Sa limite ne change cependant pas: 25 % du revenu du travail le plus bas mais au maximum 1200 francs.

DÉDUCTIONS ACCRUES

Plus «porteurs» pour le contribuable: les changements apportés aux plafonds de certaines autres déductions. Des modifications pratiquées afin de prendre en compte l'évolution du coût de la vie et d'aligner la déclaration cantonale sur les principes de calcul de l'Impôt fédéral direct (IFD). Ainsi, au chapitre des dépenses professionnelles des salariés, les repas pris hors du domicile seront déductibles pour une somme de 12 fr au lieu de 11 pour le repas principal, avec un maximum annuel passant de 2400 à 2600 francs, et pour 24 fr. par jour au lieu de 22 (maximum annuel porté de 4800 à 5200) lorsque le contribuable est contraint de séjourner hors du domicile.

Les déductions permises au titre des autres frais professionnels voient leur minimum passer de 1700 à 1800 fr. par an et leur maximum de 3400 à 3600 francs. L'une dans l'autre, ces modifications devraient coûter 1,5 million en manque à gagner pour l'Etat et autant pour l'ensemble des communes.

Pour être complet, on rappellera que la contribution de solidarité cantonale est maintenue et qu'aucune correction de la progression à froid n'interviendra, l'indice des prix à la consommation n'ayant pas suffisamment augmenté depuis la dernière correction pratiquée.

D'ICI AU 4 MARS

A moins d'un motif valable, le pensum fiscal de chaque contribuable devra impérativement être rendu pour le 4 mars. Le contribuable qui faillirait à cette règle s'expose à une éventuelle amende d'ordre pouvant aller de 5 à 10.000 francs et à une taxation d'office. Etrangement, les directives ne prévoient pas de «sanction» pour les propres retards du Service des contributions dans l'établissement de ses taxations définitives... Des retards qui cette

Faites-le avec des puces

A vos risques et périls

Remplir sa déclaration avec l'aide de l'ordinateur? C'est désormais chose possible. Deux sociétés concurrentes - Lord gestion informatique, à Agiez, et Alligasoft, à Aigle - ont chacune mis au point un logiciel spécialement conçu pour la déclaration d'impôts 1996. Les programmes tournent tous deux sous l'interface graphique Windows. Saisie des données à l'écran, automatisation des déductions, guides contextuels, calcul de l'impôt, etc... de quoi satisfaire le contribuable amateur de puces.

Attention cependant, les deux logiciels n'ont aucunement la bénédiction de l'autorité fiscale cantonale. Dans le cas du logiciel d'Alligasoft - Win-impôt - qui prétend dans sa publicité avoir été «testé et approuvé par le Service cantonal des contributions», le chef de ce même service estime qu'il s'agit là d'une publicité mensongère: «Si ce logiciel a bien été présenté pour démonstration à titre personnel à certains de nos collaborateurs, il n'a en aucune manière reçu une approbation officielle de notre part et nous n'y avons aucunement collaboré», précise Hubert Gigon. Le chef de service entend d'ailleurs porter l'affaire devant le chef de département et aussi avertir les communes qui ont reçu la publicité d'Alligasoft de la position du service cantonal.

Cette précision d'importance étant faite, pour l'amateur, les deux logiciels peuvent s'avérer d'une aide utile. Au prix où ils sont vendus, 80 et 59 fr., cela revient peu ou prou au même que de se faire aider par une fiduciaire pour remplir sa déclaration. A un détail près: ce n'est pas demain la veille que l'ordinateur se mettra à débiter des conseils fiscaux personnalisés... et ce n'est pas lui non plus qui ira discuter avec les inspecteurs en cas d'éventuels problèmes! (cp)

année ont ému jusqu'aux députés du Grand Conseil. A décharge, relevons tout de même que lors de la taxation 1995, le personnel du service des contributions n'a vraiment pas eu l'occasion de bailler aux corneilles avec le surcroît de travail engendré par l'introduction des nouvelles dispositions de la loi fédérale et la réestimation cadastrale.

Ah, on allait oublier... L'intérêt perçu pour toute tranche impayée dans les délais prescrits passera de 6 % à 5 % au 1er mai 1996. C. P.

ACTA SA Services fiduciaires
Comptabilité
Conseil et Gestion

132-782937

Fritz-Courvoisier 40 - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039 / 28 01 94 - Fax 039 / 28 25 56
Château de Vaumarcus - 2028 Vaumarcus - Tél. 038 / 55 28 72 - Fax 038 / 55 36 03

Déclaration d'impôts

remplie en toute discrétion à votre domicile.

Salariés: Fr. 35.-
Retraités: de Fr. 25.- à Fr. 35.-
PPE ou maison familiale (salariés, retraités habitant leur propre appartement ou maison) (Fr. 35.- + Fr. 15.-) = Fr. 50.-
☎ 039/26 68 18 132-782562

Allianz
Assurances



Votre spécialiste en prévoyance liée

Serge Roth

Agence principale

Rue Neuve 2

La Chaux-de-Fonds

132-782915

Tél. 039/28 56 74



EXAFID SA

LA CHAUX-DE-FONDS, rue Jaquet-Droz 32, ☎ 039/23 24 90

- tenue de comptabilité
- révision
- analyse financière
- fiscalité
- achat, vente de commerces
- gérance immobilière
- toutes transactions immobilières

132-783120

FIDUHAL

Patrick Haldimann

Membre de la CHAMBRE FIDUCIAIRE

Expert-comptable diplômé

Comptable contrôleur de gestion diplômé

Côte 14 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/28 05 50 - Fax 039/28 77 16

Rue de France 17 - 2400 Le Locle

Tél. 039/31 90 50

- expertise comptable
- comptabilité

- contrôle de gestion
- fiscalité

132-782518

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE **VIGILIS S.A.**

Membre de la CHAMBRE FIDUCIAIRE

Administrateurs: G.-A. Fivaz et J.-F. Wehrli experts-comptables

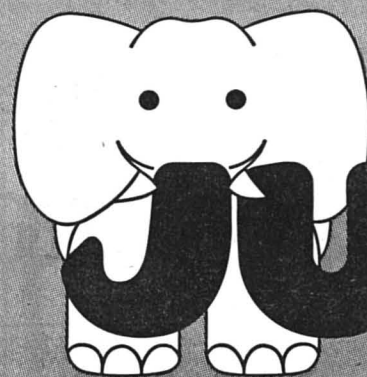
Allée du Quartz 13
2301 La Chaux-de-Fonds

132-781782

☎ 039/26 46 01
Fax 039/26 56 15

Bouquet de la Saint-valentin

12.⁵⁰



LA CHAUX-DE-FONDS

JUMBO

Mercredi, 14.02.1996

Semaine 07

L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ!

Bœuf haché 7.50



1/2 PRIX

1 kg au lieu de 15.-

Jambon roulé

pièces 900 - 1300 g

VOUS ÉPARGNEZ FR. 3.10

9.90
1 kg au lieu de 13.-

Jambon cuit maison

NOUVEAU À JUMBO

1.50
100 g au lieu de 2.-

Yogourt familial EMMI

Divers arômes

76'10900'12716



gobelet 500 g
1.40
au lieu de 1.70

Pâte à gateaux, feuilletée ou brisée LEISI Quick

Ronde

76'10134'00180'9



paquet 230 g
2.45
au lieu de 2.80

Fraises

Importées



barquette 230 g
2.45

Asperges vertes

Importées



botte
8.90

Haricots fins FINDUS

76'10026'12047'2



VOUS ÉPARGNEZ FR. 2.35

kg
4.95
au lieu de 7.30

Glaces Magnum PIERROT LUSSO

Paquet de 5, 5 sortes

1079



VOUS ÉPARGNEZ FR. 2.45

600 ml
6.50
au lieu de 8.95

PERSIL

76'10300'00250



VOUS ÉPARGNEZ FR. 4.-

recharge 5 kg
12.90
au lieu de 16.90

6 bouteilles de TINAJA

Vin rouge espagnol

76'11026'50817'8

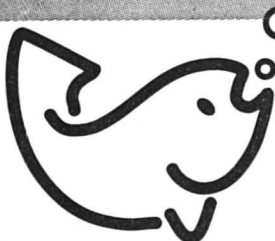
carton 6 x 75 cl



1/2 PRIX

13.50
au lieu de 27.-

DE NOTRE POISSONNERIE



Filets de cabillaud

VOUS ÉPARGNEZ FR. 7.-

1 kg
10.-
au lieu de 17.-



Baudroie

VOUS ÉPARGNEZ FR. 6.-

1 kg
22.-
au lieu de 28.-

SAINTE-VALENTIN!

POLYEXPO

LA CHAUX-DE-FONDS

ÉVÉNEMENTS

132-783190

Bienvenue à notre stand MOBILIA 96

Masserey Tapis

Portes-Rouges 131 - Neuchâtel
Tél. 038/25 59 12

Cinq ans de garantie

- avec les fibres nouvelles repoussant la saleté
- avec la pure laine vierge 100% régulatrice d'humidité
- avec les tonalités jeunes et chaleureuses

28-41862

DIVERS

Le garant d'un bel intérieur

odac MEUBLES

2108 Couvet - 038/63 26 26

VOUS PRÉSENTE DES TABLES EXCLUSIVES

Le système O&H « Tablo 14 »

28-41969

IMMOBILIER

À LOUER

Un cœur de ville plein de vie 200 ESPACITÉ

En plein centre voulez-vous habiter sans être pour autant sur le Pod? Alors n'hésitez plus, visitez votre futur appartement à

Espacité

Gage de qualité, 2/3 des appartements sont loués à ce jour. L'objet de vos rêves est donc toujours disponible; exemple:

Appartements de 2 pièces dès Fr. 960.- + ch.
Duplex de 4 1/2 pièces dès Fr. 1435.- + ch.

Contactez M. Moor de nos bureaux pour une visite de ces logements.

132-783137

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

A louer rue Jacob-Brandt 6 à La Chaux-de-Fonds
Grand 3 1/2 pièces entièrement rénové, cuisine agencée, 2 salles d'eau. Libre tout de suite.
Fr. 900.- + charges.
Gérance Peruccio Mlle Grün
☎ 039/31 16 16
241-68203

IMMOBILIER

A louer à La Chaux-de-Fonds dans immeubles résidentiels

appartements neufs

4 1/2 pièces avec balcon
3 1/2 pièces avec jardin d'hiver

Garages à disposition.
Entrée tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements et visites:
Gérance immobilière Bosshart & Gautschi
Avenue Léopold-Robert 76
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 17 83

132-783198

à louer

Appartements renouvés. 3 1/2 et 4 1/2 pièces à **Courtételle**

Nous louons à Courtételle à la Rue de la Sorne des appartements renouvés. Situation très tranquille et ensoleillée, grand parc avec place de jeux et ruisseau romantique.
3 1/2 pièces: dès Fr. 720.- + charges
4 1/2 pièces: dès Fr. 890.- + charges

Appartements renouvés avec tapis neuf. Libre tout de suite.
Premier mois gratuit

Pour renseignements et visite
066 22 86 04 M. Marquis
061 781 42 21 P. Dätwyler

03-334272/4x4

DESORMAIS, VOUS NE COMP-TEREZ PLUS LES MOUTONS.

Le sommier sans cadre, flexible jusqu'à ses bords SWISSFLEX extrêmes, le matelas en pure écume de latex, l'oreiller à coussin d'air: tel est le nouveau système de literie révolutionnaire de SWISSFLEX qui vous assure un sommeil instantané. Venez l'essayer chez nous. Nous vous réveillerons.

Présent à **MOBILIA 96 L'art de vivre** du 14 au 18 février 1996 à Polyexpo, La Chaux-de-Fonds
Rue du Seyon 23, 2000 Neuchâtel, tél. + fax 038/24 66 76
28-42000

GRANDE VENTE DE DUVETS SOLDÉS!

ARTHUR BONNET

PLAN-DEVIS GRATUIT PAR NOS CONSEILLERS

Mobilia 96
du 14 au 18 février 1996
à Polyexpo, La Chaux-de-Fonds

APPORTEZ VOTRE PLAN

SOLDES

sur cuisines d'exposition

pierrrot ménager

Serre 90
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 00 55

132-783221

IMMOBILIER

La Chaux-de-Fonds (quartier de la Charrière)
Grand 5 pièces duplex dans immeuble calme. Fr. 1500.- + charges.
☎ 038/41 21 59
28-41974

LA CHAUX-DE-FONDS
Magnifique 4 pièces, 101 m², terrasse 19 m². Cheminée de salon. Garage. Mensualité Fr. 1534.- + ch.
3 pièces dans les combles, 64 m², terrasse 13 m². Cheminée de salon. Garage. Mensualité Fr. 1128.- + ch.
☎ 038/24 57 31. 28-41759

PANA IMMOB
ENTREPRISE GÉNÉRALE

La meilleure qualité au meilleur prix!
CHALET EN MADRIER DÈS Fr. 190 000.-
VILLA-CHALET DÈS Fr. 247 000.-

Construction traditionnelle, de qualité, massive. Plans réalisés selon vos goûts. Terrains disponibles dans tout le Valais ou sur votre terrain. Financement garanti. Prix fixe.
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE AU 027 22 00 44.
Narcisse Pannatier, place du Midi 24, 1950 Sion. 036-272132/4x4

L'annonce, reflet vivant du marché

Mobilia 96 Roulin L'art de vivre

du 14 au 18 février 1996
à Polyexpo, La Chaux-de-Fonds
l'exposition du meuble et de l'intérieur
Invité d'honneur:
Francis Roulin, artiste peintre, sculpteur

- Hüslér Nest
- Leomeuble
- Gans Ruedin
- ODAC
- Maison du Dormir
- Masserey
- Everstyl
- Segalo
- Méricuir
- Tyffany
- Vieux Moulin Meubles Rustiques SA
- Pierrot Ménager
- Leitenberg
- Vins merveilleuses

Horaires: Mercredi 14 février 1996 de 16 à 21 heures
Jeudi 15 février 1996 de 14 à 21 heures
Vendredi 16 février 1996 de 14 à 21 heures
Samedi 17 février 1996 de 10 à 21 heures
Dimanche 18 février 1996 de 10 à 19 heures

Grand concours valeur totale Fr. 3000.-
Entrée libre - Entrée libre - Entrée libre - Entrée libre

132-783190

OFFRE EXCEPTIONNELLE À VENDRE
en ville de La Chaux-de-Fonds
SUPERBE appartement de 5 1/2 pièces
Charges mensuelles tout compris, Fr. 1020.-

Pour tous renseignements:
Nom: Prénom:
Adresse:
Tél.:

A retourner à: **Michel Wolf SA, ☎ 038/21 44 00**
Place Numa-Droz 1, 2001 Neuchâtel
28-41165

Hockey sur glace - Première ligue: Fleurier déclassé à Ajoie

La pointure supérieure

● AJOIE - FLEURIER 10-4 (2-1 5-0 3-3)

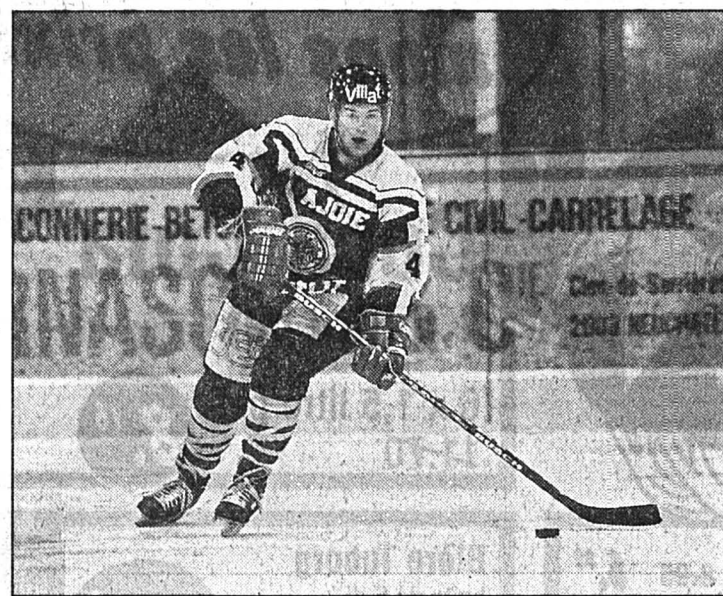
On ne peut plus logique, le verdict qui a sanctionné le premier round des play-off opposant Ajoie à Fleurier reflétant bien la différence de classe, pour ne pas dire de catégorie, séparant les deux antagonistes. Si les Fleurisans espéraient créer la sensation, ils ont rapidement réalisé que les Ajoie possédaient la pointure supérieure. Malgré toute leur bonne volonté, les Vallonniers n'ont pas pu rivaliser plus d'un tiers temps avec les Jurassiens. Tu parles d'une surprise...

embarquer les gars du Haut, nous avons téléphoné à la police jurassienne qui nous a interdit de passer par les Franches-Montagnes où les routes étaient impraticables pour les cars. Du coup, les Vallonniers ont fait demi-tour et ne sont arrivés à la patinoire ajoie que sur le coup de 19 h 40. La partie, qui débuta à 20 h 30, était donc on ne plus mal embarquée pour les gens du Val-de-Travers.

Heureusement, ce retard ne s'est pas fait sentir sur la glace où les Fleurisans ont tenu la dragée haute à Ajoie pendant tout le premier tiers temps. Apparemment plus déconcertés par le début tardif de la partie, les Jurassiens peinèrent à trouver leurs marques et le bon rythme. Ainsi, lorsque Berger ouvrit le score (9e), Fleurier ne perdit pas pied et répliqua par le remarquable Braillaird. Si les débats demeuraient équilibrés jusqu'au premier thé, malgré la magnifique réussite de J. Vauclair superbement servi par Voillat (14e), Pluquet et ses potes ne purent ensuite plus soutenir la cadence.

RÉCITAL DES JEUNES

Plus frais physiquement, les Jurassiens allaient faire la différence très rapidement dans le tiers médian, le tout malgré les efforts méritoires du portier valonnien, S. Aebly, qui retarda l'échéance sans pour autant parvenir à sauver les meubles. Au



Eric Frey

Les Ajoie ont fait savoir aux Fleurisans qui étaient les plus forts... (Impar-Galley)

terme de quelques mouvements enlevés, le talentueux G. Vauclair mettait ainsi son équipe hors d'atteinte, avant que Boesch et Voillat ne classent les affaires courantes.

Le reste coïncida avec récital, celui des jeunes ajoie, qui démontrèrent que le HCA possède un réservoir riche et intéressant. Voilà une belle garantie d'avenir pour un club auquel beaucoup prédisent un futur difficile. Hans Kossmann ne pouvait

donc que se montrer satisfait du comportement de sa formation pour le premier match des play-off. «Nous avons très bien commencé, se réjouissait le mentor ajoie. L'équipe a très bien contrôlé le match et su faire la différence dans le deuxième tiers temps en accentuant sa pression sur la cage adverse. Le fait que les jeunes aient beaucoup marqué me réjouit aussi car nous avons besoin de tout le monde pour gagner.»

Michel Lussier, dont le contrat avec le CP Fleurier a été reconduit jusqu'à la fin de la saison 1996-1997, regrettrait lui le passage à vide des siens dans le tiers médian. «Le match a été équilibré avant et après cette période où nous avons perdu la partie, constatait le chef de Belle-Roche. Cela dit, le résultat est logique étant donné la force de l'adversaire et les conditions dans lesquelles nous avons préparé ce match, plusieurs de mes joueurs étant sous les drapeaux actuellement.»

Si demain les Fleurisans n'auront pas à se déplacer, il leur faudra tout de même mettre les bouchées doubles pour espérer faire trébucher Ajoie sur leur patinoire. Ce serait en tous les cas souhaitable si les Vallonniers entendent finir en beauté. J.C.

Ajoie mène 1-0 dans la série.

AUTRES MATCHES

● SAAS GRUND - HCP FRIBOURG 6-3 (1-0 dans la série).

● VILLARS - VIÈGE 5-1 (1-0 dans la série)

PROCHAINE JOURNÉE

Jeu 15 février. 20 h: Moutier - Sierre. Viège - Villars. 20 h 15: Fleurier - Ajoie. 20 h 30: HCP Fribourg - Saas Grund.

Démision de Trapattoni - Giovanni Trapattoni (56 ans) n'entraînera plus Cagliari. Deux jours après la défaite (4-1) subie à Turin face à la Juventus, Trapattoni a jeté l'éponge. Il a remis sa démission au président du club sard, Massimo Cellino. (si)

Contre la relégation

Mal parti

● YVERDON - NEUCHÂTEL YS 2-0 (1-0 0-0 1-0)

Match de la peur, rencontre des occasions manquées hier soir à Yverdon où le derby du lac de Neuchâtel fut très disputé. Au bout du compte, c'est Yverdon qui s'est imposé. Pour Neuchâtel YS, mal parti dans ce tour contre la relégation, les choses se corsent de plus en plus.

Lorsque qu'on ne marque pas de but, difficile de songer à remporter une rencontre de hockey sur glace. Les gars du Littoral l'ont bien vérifié hier soir.

Ménés au score dès la première minute, les Neuchâtelois ont appuyé sur l'accélérateur dès l'appel de la période intermédiaire. Mais bien organisés défensivement, les Yverdoniens parvenaient à éviter l'égalisation.

Travailleurs et accrocheurs en diable, les protégés d'Eric Morin ont toutefois encaissé le numéro deux à la 41e. Dès lors, les hockeyeurs locaux ont serré la vis et le visiteur fut incapable d'inverser la tendance.

Patinoire d'Yverdon: 300 spectateurs. Arbitres: MM. Breggy, Bielmann et Constantin.

Buts: Ire Bühler (Volery) 1-0. 41e Soulaïmana (Cattin) 2-0.

Pénalités: 2 x 2' contre Yverdon, 1 x 2' contre Neuchâtel YS.

Yverdon: D. Rohrbach; Volery, Räss; Renaud, Perrier; Cattin, Bühler, Soulaïmana; Richardet, Hirsbrunner, L. Barraud; Meier, Reichenbach, Renfer.

Neuchâtel YS: Jaquet; L. Moser, Favre; Gilomen, Lorenz; D. Moser; Stehlin, G. Rohrbach, Leuenberger; Vaucher, Caporosso, Dessarzin; Endres, Vessaz, I. Lutz.

Notes: Yverdon évolue sans Prince (études) et P. Barraud (blessé), alors que Neuchâtel YS est privé des services de S. Lutz (malade) et Pahud (blessé). (jpp)

● LOÛCHE - STAR LAUSANNE 1-1

CLASSEMENT

1. Yverdon	1	1	0	2	0	18	(16)
2. Loèche	1	0	1	1	14	(13)	
3. Star Lausanne	1	0	1	1	13	(12)	
4. Neuchâtel YS	1	0	0	1	11	(11)	

Entre parenthèses, points de la qualification.

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 17 février. 20 h: Neuchâtel YS - Loèche. Star Lausanne - Yverdon.

AUTRES GROUPES

Groupe 1: Wil - Urdorf 4-1. Classement: 1. Wil 1-21 (19)*. 2. Bruggen Saint-Gall 0-15 (15). 3. Bellinzona 0-12 (12). 4. Urdorf 1-7 (7).

Groupe 2: Signau - Worb 4-2. Classement: 1. Signau 1-18 (18). 2. Thoune 0-15 (15). 3. Aarau 0-9 (9). 4. Worb 1-5 (5). * = entre parenthèses points de la qualification. (si)

Porrentruy
Julian CERVIÑO

En vérité, hier soir, on craignait le pire pour la troupe de Michel Lussier qui a connu mille peines pour rejoindre l'Ajoie. «Les conditions étaient telles que nous avons dû faire un détour par Neuchâtel et Bière pour arriver jusqu'à Porrentruy, expliquait le président Hamel. En fait, lorsque nous sommes arrivés à La Chaux-de-Fonds pour

Patinoire de Porrentruy: 1300 spectateurs.

Arbitres: MM. Peter, Pignolet et Landry.

Buts: 9e Berger (Pestrin, Marquis, à 4 contre 4) 1-0. 13e Braillard 1-1. 14e J. Vauclair (Voillat) 2-1. 24e G. Vauclair (Baechler) 3-1. 27e G. Vauclair (Pestrin, Frey, à 5 contre 4) 4-1. 32e Boesch (Heinrich) 5-1. 36e Voillat (Migy) 6-1. 39e Heinrich (à 5 contre 4) 7-1. 43e Batscher (Hummel, Vuillemin, à 5 contre 4) 7-2. 48e Boesch (Meyer, Guyaz) 8-2. 50e Migy (Voillat) 9-2. 51e Hamel (Neininger) 9-3. 54e Pestrin (Micaux, Marquis) 10-3. 55e Hummel (Pluquet) 10-4. Pénalités: 6 x 2' contre chaque équipe.

Ajoie: Pilet; Jäggi, Frey; Berger, Baechler; Cramatte; Heusler; Pestrin, Meyer, Marquis; Guyaz, G. Vauclair, Heinrich; Migy, Voillat, J. Vauclair; Boesch, Micaux.

Fleurier: S. Aebly; P. Aebly, Bobillier; Biscan, Colo; Vuillemin, Jaquet; Batscher, Chappuis, Braillard; Hummel, Pluquet, Matthey; Pochon, Neininger, Hamel.

Notes: Fleurier joue sans Dubois, Jeannin (blessés) ni Bartoli (arrêt de la compétition). Le match débute avec une demi-heure de retard en raison des enneigés que Fleurier a connus sur les routes enneigées du Jura.

Moutier s'incline largement à Sierre

La loi du plus fort

● SIERRE - MOUTIER 7-1 (4-0 1-1 2-0)

Dominé à deux reprises par les Valaisans cette saison, le HC Moutier n'a pas pesé très lourd hier soir face aux joueurs locaux. Privés de cinq joueurs titulaires, éprouvés par un long trajet sur des routes enneigées et inondées, les Prévôtois ont rapidement perdu pied. Plus vifs, embrassant la partie à deux cents à l'heure, les hommes de Richard Beaulieu étouffèrent les visiteurs. Moins de dix minutes après le coup d'envoi, le score était de 3-0. C'est logiquement que les «rouge et jaune» pouvaient apprécier le premier thé avec quatre longueurs d'avance.

La messe était dite. La réduction du score obtenue par les Jurassiens en début de deuxième tiers n'y changea rien.

Graben: 1069 spectateurs. Arbitres: MM. Romero, Bouchy et Vallat.

Buts: 4e Zanoli (Jezzzone) 1-0. 7e Locher (Horvath) 2-0. 10e J.-M. Clavien (Mauron) 3-0. 18e

Horvath (J.-M. Clavien, à 5 contre 4) 4-0. 21e Roth (Rod, à 5 contre 4) 4-1. 42e Horvath (Massy, à 5 contre 4) 5-1. 43e Massy (à 4 contre 5) 6-1. 44e Jezzzone (Pont) 7-1.

Pénalités: 7 x 2' contre Sierre et 6 x 2' contre Moutier.

Sierre: Erismann; J.-M. Clavien, Jezzzone; Guntern, Massy; Locher, Horvath, Wobmann; Mauron, Zanoli, E. Clavien; Gauthier, Tosi, Pont; Zimmermann, Micheloud, Schroeter.

Moutier: Kohler (45e Liechti); Rohrbach, Seuret; F. Hostettmann, Lehmann; T. Hostettmann, Léchenne, J. Hostettmann; Vuilleumier, Meusy, Rod; Roth, Vogt. Entraîneur: Poulin. (jzr)

Sierre mène 1-0 dans la série.

LA PHRASE DU JOUR

«Notre voyage long de 3 h 30 n'a en rien arrangé nos affaires.»

Michel Lussier

AUTRES GROUPES

Groupe 1: Winterthur - Arosa 6-1 (série 1-0). Büllach - Uzwil 6-3 (1-0). Lucerne - Küssnacht 9-1 (1-0). Dübendorf - Saint-Moritz 5-4 (1-0).

Groupe 2: Bâle Petit-Huningue - Langenthal 5-1 (1-0). Berthoud - Solerue-Zuchwil 2-7 (0-1). Lyss - Unterseen 5-1 (1-0). Wiki-Münsigen - Wetzikon 0-5 (0-1). (si)

LNA

● BERNE - AMBRI-PIOTTA 2-3 (0-1 1-0 1-2)

Allmend: 9011 spectateurs. Arbitres: MM. Kurmann, Simmen et Sommer.

Buts: 3e Kwartalnov (Chibirev, Vigan) 0-1. 34e S. Leuenberger (Voisard, Léchenne, à 5 contre 4) 1-1. 44e Chibirev (Kwartalnov, Vigan) 1-2. 48e Peter Jaks (Wittmann) 1-3. 57e Léchenne (Voisard, Triulzi, à 5 contre 4) 2-3.

Pénalités: 6 x 2' contre Berne, 7 x 2' contre Ambri-Piotta.

Berne: Tosio; Siren, Steingger; Voisard, Rauch; S. Leuenberger, Haapakoski; Langer; Friedli, Montandon, Müller; Meier, Triulzi, Fuchs; L. Leuenberger, Léchenne, Mauther; Moser.

Ambri-Piotta: Della Bella; Reinhart, Gianini; Guyaz, Riva; B. Celio, Horak; Kwartalnov, Chibirev, Fritsche; Peter Jaks, N. Celio, Wittmann; Epiney, Heldner, Vigan.

● KLOTEN - ZOUG 4-1 (2-0 1-1 1-0)

Schluefweg: 3900 spectateurs. Arbitres: MM. Gobbi, Baumgartner et Nater.

Buts: 9e Diener (Schneider, Erni) 1-0. 12e Bruderer (Berglund, à 5 contre 4) 2-0. 37e McDougall 2-1. 38e Holzner (Diener) 3-1. 47e Hoffmann (Bruderer, Celio) 4-1.

Pénalités: 4 x 2' contre Kloten, 6 x 2' plus 5' (McDougall) plus pénalité de match (McDougall) contre Zoug.

Kloten: Pavoni; Bruderer, Klöti; Bayer, Weber; Schneider, Sigg; Della Rossa, Johansson, Wäger; Rother, Berglund, Hoffmann; Erni, Celio, Holzner; Diener.

Zoug: Schöpf; Schafhauser, Kessler; T. Künzi, Fazio; Künzi, Mazzoleni; Steffen, Yaremchuk, Muller; Giger, Antisin, Keller; McDougall, Rötheli, Neuschwander; Fischer.

● RAPPERSWIL - FR GOTTERON 4-2 (0-0 3-0 1-2)

Lido: 4600 spectateurs. Arbitres: MM. Bertolotti, Huwyler et Salis.

Buts: 22e Rogenmoser (Capaul, Richard) 1-0. 35e Soguel (Richard, Rogenmoser) 2-0. 36e Soguel (Camenzind) 3-0. 44e Thöny (Soguel, Camenzind) 4-0. 49e Schneider (Heim, à 5 contre 3) 4-1. 53e Rottaris (Leuenberger, à 4 contre 5) 4-2.

Pénalités: 7 x 2' plus 10' (Créatin) contre Rapperswil, 8 x 2' contre FR Götteron.

Rapperswil: Créatin; Sigg, Bünzli; Capaul, Ritsch; Kradolfer; Rogenmoser, Richard, Thibaudeau; Camenzind, Thöny, Soguel; Rufener, Weber, Bachofner; Meier, Werder, Christian Hofstetter.

FR Götteron: Berger; Christian Hofstetter, Brasey; Bobillier, Descloux; Keller, Egli; Meier, Bykov, Schaller; Aeschlimann, Rottaris, Leuenberger; Heim, Lüthi, Shamolin; Schneider, Müller.

● DAVOS - LAUSANNE 6-2 (1-0 2-1 3-1)

patinoire de Davos: 3010 spectateurs.

Arbitres: MM. Cléménçon, Hefermehl et Mandioni.

Buts: 12e Müller (Lavallée) 1-0. 21e Alston (Balmer) 2-0. 30e Zenhäuser (Schläpfer, Monnier) 2-1. 31e Alston 3-1. 53e Cramer (Müller) 4-1. 58e Alston (Hodgson) 5-1. 60e Rütthemann (Von Arx) 6-1. 60e Lavallée (Zenhäuser) 6-2.

Pénalités: 5 x 2' contre Davos, 6 x 2' contre Lausanne.

Davos: Wieser; Häller, Balmer; Brich, Equilino; Gazzaroli, Gianola; Alston, Hodgson, Lavallée; Müller, Weber, Cramer; Roth, Stirnimann, Näser; von Arx, Rütthemann.

Lausanne: Kindler; Guignard, Wyses; Marquis, Stoffel; De Allegri, Gagnon; Lapointe, Pasquini, Tacoz; Monnier, Desjardins, Maurer; Robert, Schläpfer, Pelet; Zenhäuser, Carson, Michaud.

● LUGANO - ZURICH 2-2 a.p. (0-1 0-0 2-1 0-0)

Resega: 3520 spectateurs. Arbitres: MM. Hugentobler, Hirzel et Pfister.

Buts: 6e Fortier (Gagné, à 5 contre 4) 0-1. 42e Morger (Brodmann, à 4 contre 5) 0-2. 43e Aeschlimann (Ton) 1-2. 56e Aeschlimann (Ton) 2-2.

Pénalités: 5 x 2' contre Lugano, 7 x 2' contre Zurich.

Lugano: Weibel; Tschumi, Sjödin; Bertaglia, Niederöst; Sutter; Eberle, Lebeau, Fair; Ton, Aeschlimann, Walter; Jenni, Büttler, Looser.

Zurich: Papp; Salis, Zehnder; Princi, Steck; Kout, Hager; Brodmann, Zeiter, Ivankovic; Gagné, Fortier, Vollmer; McLaren, Jeannin, Micheli; Lüber, Morger

CLASSEMENT

1. CP Berne	35	21	4	10	136	94	46*
2. Kloten	35	19	6	10	106	82	44*
3. Rapperswil	35	17	5	13	131	124	39*
4. Zoug	35	17	3	15	142	124	37*
5. Davos	35	14	9	12	136	121	37*
6. Lugano	35	16	4	15	124	107	36*
7. Ambri-Piotta	35	15	6	14	136	134	36*
8. Zurich	35	16	3	16	116	134	35*
9. Götteron	35	11	8	16	109	110	30+
10. Lausanne	35	4	2	29	70	176	10+

* = qualifiés pour les play-off
+ = disputeront les play-out (au meilleur des sept matches)

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 17 février. 20 h: Davos - Berne. FR Götteron - Ambri-Piotta. Lausanne - Kloten. Zoug - Lugano. Zurich - Rapperswil.

Thomas Vrabec out

L'attaquant du CP Berne, Thomas Vrabec est forfait jusqu'à la fin de la saison. Le Grison, 30 ans, souffre en effet d'une thrombose à la jambe droite et la faculté lui a interdit toute activité sportive durant trois mois au moins.

En 1992, Vrabec avait déjà connu le même mal, mais c'était son pied gauche qui était alors atteint.

Le caillot de sang a été découvert quelques heures avant le match face à Ambri-Piotta.

Vrabec se plaignait de douleurs dans la jambe droite depuis deux semaines. Il supposait qu'il s'agissait d'une blessure musculaire. Sur les conseils du masseur du club, il s'est rendu chez un spécialiste d'un hôpital bernois. Le verdict est clair: le centre du CP Berne doit stopper toute activité sportive pendant trois mois. Cette nouvelle thrombose pourrait remettre en cause son avenir sportif. Le Grison avait signé au début de l'année un nouveau contrat d'une

année avec le club de la capitale. La blessure de Vrabec est un coup rude pour Brian Lefley, l'entraîneur du CP Berne, et Simon Schenk, le coach de l'équipe de Suisse. Vrabec est une pierre angulaire de la sélection nationale. Il l'a encore prouvé mercredi et samedi derniers contre la Slovaquie et le Danemark. Pour Berne, qui doit déjà se passer d'un autre centre, Orlando (blessé), la situation est délicate une semaine avant le début des play-off. (si)

PICK DAN

Le Directeur de marques

Nous comprenons les prix!

Salvagnin Sél. Jolimont

1994
7,5 dl

6.95

5.75



Le gros lot!

30%

+ dépôt

1.36
1.95



Coca Cola

1,5 litre pet

6 x 1,5 litre pet
11.70

+ dépôt
8.16

B 7/96 valable du
14 au 20 février '96

- Chianti classico DOCG C. Nicoletti, 1989, 7,5 dl 8.95 6.99
- Café la Semeuse Mocca en grains, 500 g 9.96 8.46
- Sucre cristallisé fin 1 kg 1.40 1.15
- Haribo toutes les sortes, 200 g 1.98 1.68
- Omo Color 2,5 kg recharge 16.90 11.90
- Drap housse en éponge stretch - 90 x 200 cm 9.90 16.90
- 180 x 200 cm **prix hit!**

Bière Tuborg

boîte de 5 dl

1.50

1.19



Chicco d'Oro

en grains / sous vide
500 g

8.25

Fr. 1.-

7.25



Ovomaltine au chocolat

450 g

6.85

5.99



Lindt Creola

90 g

4.90

4.14



Hakle Supervlaush

3 couches, 10 x 160 feuilles
2 sortes

6.49

Fr. 1.- 5.49



Persil

5 kg / 5,5 kg / 6 kg

16.90

24%
12.80



Notre succursale près de chez vous:

Métropole-Centre, La Chaux-de-Fonds

249-183400

A vendre à
LA NEUVEVILLE
aux abords de la vieille ville

Appartement 5 pièces duplex

en propriété par étages (4 et 5e étage), avec ascenseur. 128 m², mansardé, poutres apparentes, confort moderne, cheminée, galerie sur salon, bains/WC et WC séparés, cuisine moderne, machine à laver et tumbler dans l'appartement, grand grenier, cave, place de parc, construction d'un balcon possible. Prix à discuter.
☎ 038/51 51 81 (heures de bureau) ou 038/51 34 84 (privé).

6-104237

A LOUER

132-782744
Hôtel-de-Ville 42
à La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT 3 PIÈCES

Cuisine agencée ouverte. Balcon
A proximité du centre ville
Libre de suite

NOUVEAU

Service de location 24h/24 en composant
le No 039/23 71 28 pour connaître la liste
de nos objets à louer

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

GÉRANCE
CHARLES BERSET SA
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33
Fax 039/23 77 42

LA CHAUX-DE-FONDS

Pour la SAINT-VALENTIN
nous vous proposons

VOTRE PETIT NID

Un appartement en attique avec beaucoup de cachet, constitué de: grand living, mezzanine mansardée, cuisinette équipée. Dans un bel immeuble ancien avec vue sur la vieille ville. Rue de la Promenade.

Un appartement de 2 pièces dans un immeuble en bordure de ville, cadre de verdure, balcon, situé au sud avec vue sur les environs. Rue de Beautemps.

132-783271

HSC IWS 10
A vendre à La Chaux-de-Fonds, dans immeuble rénové, avec ascenseur, rue Numa-Droz 21, dans les combles

APPARTEMENT CHALEUREUX

de 3 pièces et galerie, séjour avec cheminée, cuisine agencée, bain, cave. Prix de vente à discuter.

HERZOG & CIE
SERVICES

Tél. 038/24 77 40 - Fax 038/24 77 04

en collaboration avec
Göhner Merkur SA 249-180388

IMMOTEL 157 0 300

600 autres offres de logements et de locaux professionnels à acheter ou à louer

A LOUER

132-782649
Numa-Droz 156
à La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT 2 PIÈCES

Cuisine agencée ouverte.
Loyer avantageux.
Fr. 543.- + charges
Libre de suite

NOUVEAU

Service de location 24h/24 en composant
le No 039/23 71 28 pour connaître la liste
de nos objets à louer

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

AVIS OFFICIEL

OFFICE DES POURSUITES DES FRANCHES-MONTAGNES

Vente d'une maison d'habitation

Judi 28 mars 1996, dès 16 heures, au Restaurant du Cerf, à Soubey, il sera vendu aux enchères publiques, l'immeuble ci-après décrit, appartenant à M. et Mme Hruza Miroslav et Bohumilia, 4053 Bâle, à savoir:

Feuillelet No	BAN DE SOUBEY Lieu-dit, nature	Surface	Valeur officielle
663	Rière les Murats terrain, habitation No 20 G	1096 m ²	Fr. 183 900.- Fr. 310 000.- Fr. 460 000.-

La réalisation est requise ensuite de poursuites en réalisation de gage immobilier. Description du bâtiment: voir publication dans le Journal Officiel de la République et Canton du Jura du 31 janvier 1996 ou renseignements auprès de l'Office des poursuites des Franches-Montagnes à Saignelégier.

Conditions: les conditions de vente, l'état des charges ainsi que le rapport d'expertise sont déposés à l'office soussigné, à partir du 29 février 1996 pendant dix jours, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Des garanties réelles de paiement seront exigées avant le prononcé de l'adjudication. Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil et d'une pièce de légitimation officielle. Les représentants des sociétés devront présenter un extrait récent du Registre du commerce, ainsi que la preuve de leurs pouvoirs.

Les intéressés sont rendus attentifs aux restrictions de la législation fédérale relative à l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger. Visites: vendredis 1er et 15 mars 1996 à 16 heures.

Saignelégier, le 26 janvier 1996.

OFFICE DES POURSUITES
Le préposé: Jean-Marie Aubry

14-780396

DÉPARTEMENT DE LA GESTION DU TERRITOIRE

Service des ponts et chaussées

Mise à l'enquête publique

Route cantonale No 2186 - Commune d'Enges Trottoir entre le village et le collège

En application des articles 12 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, ainsi que de la loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique (LEXUP), du 26 janvier 1987, le Département de la gestion du territoire met à l'enquête publique:

les plans de la réalisation du trottoir en bordure ouest de la route cantonale No 2186 soit une longueur de 1050 m.

Les plans sont déposés au bureau communal d'Enges où ils peuvent être consultés par tout intéressé.

Les oppositions aux plans de la réalisation du trottoir doivent être adressées dûment motivées, au Département de la gestion du territoire pendant la durée de l'enquête qui aura lieu

du lundi 19 février au lundi 11 mars 1996.

Les propriétaires sont tenus d'aviser leurs fermiers et locataires si leurs baux sont touchés par la demande d'expropriation.

Le droit de propriété est restreint au sens de l'article 35, alinéa 1 LEXUP.

Le conseiller d'Etat
chef du Département de la gestion du territoire
P. Hirschy

28-40507

L'Impartial

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
NP/Localité: _____
Signature: _____

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin qui me parviendra ultérieurement.

100% d'information
50% d'économie

Je m'abonne

- 1 année: Fr. 262.- (+ 1 mois offert à tout nouvel abonné)
- 6 mois: Fr. 140.-
- 3 mois: Fr. 74.-
- 12 mois: Fr. 22.50 par mois

ICI ET MAINTENANT

A retourner à «L'Impartial», service de diffusion
Rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

Pratique!

Abonnez-vous pour un an, payez par mois
Mensualité de Fr. 22.50 (8 francs de frais administratifs sur l'année)

L'annonce, reflet vivant du marché



Problèmes de logement? Faites confiance à Publicitas pour trouver rapidement la bonne adresse.

Tél. 039-21 04 10
ou Fax 039-28 48 63.

PUBLICITAS

Ski alpin - Championnat du monde: Skaardal décroche l'or

Triomphe scandinave

De Napoli prêt à Winterthour - Le champion suisse en titre Grasshopper a prêté son attaquant Patrick De Napoli (20 ans) à Winterthour (LNB tour de relégation) jusqu'à la fin de la saison. International des moins de 21 ans, De Napoli a marqué trois buts avec GC dans le tour de qualification et a été aligné en Ligue des champions. Il effectue actuellement son école de recrues. (si)

Plaschy sélectionné

Le troisième homme

Le Valaisain Didier Plaschy a été retenu comme troisième homme pour disputer le slalom spécial des Mondiaux de la Sierra Nevada.

Le junior de Loèche-les-Bains a emporté l'adhésion du comité de sélection grâce à ses exploits en Coupe d'Europe.

Le Valaisain a aligné trois bons résultats de suite - neuvième, septième et quatrième - et occupe la deuxième place du classement de la discipline derrière l'Autrichien Thomas Sykora. (si)

BRÈVE

Ski alpin
Roland Gasser en évidence

Dans le cadre des championnats jurassiens OJ courus le week-end dernier à Nax, l'Imérien Roland Gasser a remporté le slalom spécial, devant son coéquipier argentin, Christian Guerry. Roland Gasser a également remporté le slalom géant et le combiné.

Il était le favori de la majorité. Il ne s'est pas dérobé. A Sierra Nevada, Atle Skaardal est devenu le nouveau champion du monde de super-G, succédant ainsi à l'Autrichien Stefan Eberharter, couronné à la surprise générale, il y a cinq ans, à Saalbach. Présent dans cette course, ce dernier n'a pas été classé pour avoir manqué une porte. La médaille d'argent est revenue au Suédois Patrik Jaerbyn, un skieur encore peu connu, mais qui présente déjà une carte de visite bien étoffée, et la médaille de bronze au troisième du super-G des Jeux olympiques de Lillehammer, le Norvégien Kjetil-André Aamodt.

De notre envoyé spécial
Gérard JORIS/ROC

La victoire d'Atle Skaardal, on peut le dire, entre dans la parfaite logique des choses. Reconnu pour ses talents de fin glisseur, le Norvégien, qui fêtera ses 30 ans le 17 février prochain, à la veille de la descente des championnats du monde, a parfaitement su tirer profit de l'extraordinaire «feeling» qui est le sien ainsi que de ses qualités de super-géantiste hors pair. Sur cette neige très particulière, qui réclame une très grande finesse dans la conduite des skis, le skieur d'Oslo a fait merveille.

Vainqueur pratiquement jamais menacé, il s'élançait derrière Patrik Jaerbyn et Kjetil-André Aamodt, il a admirablement confirmé sa position de numéro un mondial de la discipline. «Le super-G est la disci-

pline qui me convient le mieux, mais je me sens avant tout un descendeur, expliquait-il avant de parler de lui et de sa course. En 1994, j'avais failli mettre un terme à ma carrière tellement mes résultats étaient mauvais. Aujourd'hui, j'ai changé d'avis. Depuis le début de la saison tout marche tellement bien pour moi en super-G que je vais continuer une année encore au moins. Après cette médaille d'or, je ne peux quand même pas arrêter. Je suis d'autant plus motivé que j'ai une nouvelle fois très bien skié aujourd'hui. A la fin, j'étais tellement fatigué que ce n'était plus moi qui dictait la trajectoire à suivre, mais les skis. Cela m'a finalement bien rendu service puisque, sur cette neige, il convient d'abord de laisser aller les skis.»

SUISSES À LA PEINE

On le sait, le lendemain d'hier n'est pas forcément rose. Vingt-quatre heures après avoir fêté comme il se devait la très belle médaille d'argent de Heidi Zurbriggen dans le super-G féminin, les Suisses se sont réveillés avec la gueule de bois, hier matin.

Résultat: aucun des quatre skieurs helvétiques engagés dans le super-G masculin n'a réussi à imiter la Valaisanne. Pire, aucun d'entre eux n'est venu prendre place parmi les dix premiers. Meilleur Helvète, Marco Hangl a terminé à la treizième place, égalant ses deux meilleurs résultats de la saison en Coupe du monde (à Val d'Isère et à Valloire). Les autres sont au-delà du quinzième rang. Volontiers cité parmi les favoris, Bruno Kern en a dû se contenter de la dix-septième place à l'32 d'Atle Skaardal. William Besse et Steve Locher, quant à eux, ont terminé respectivement vingt-septième à l'34 et trentième à l'60 du vainqueur.

Premier à franchir l'arrivée avec son dossard numéro 2, Marco Hangl regrettait une grosse faute commise peu après le premier temps intermédiaire. «Dans la partie supérieure, j'ai bien skié expliquait-il. Au temps intermédiaire, j'étais d'ailleurs très bien. Malheureusement, j'ai commis une grosse faute peu après qui m'a fait perdre tout le

bénéfice de ma bonne première partie de course. C'est un peu démoralisant.» Bruno Kern en, William Besse et Steve Locher n'ont pas été plus heureux que le Grison. «Pour l'instant, je ne m'explique pas cette dix-septième place relevait Bruno Kern en, lui aussi très déçu. La neige n'est pas une excuse pour moi. A ce que je sache, elle est blanche comme partout ailleurs.»

A l'image de Bruno Kern en, William Besse secouait, lui aussi, la tête. «J'ai l'impression d'avoir bien skié. Malgré cela, je me retrouve très loin au classement. Je ne comprends pas. Peut-être que la piste est devenue plus lente au fil des minutes, mais je n'en sais trop rien. Ce que je sais en revanche, c'est que je dois oublier rapidement cette

course pour me concentrer totalement sur la descente et, pour commencer, sur les entraînements. Dès demain, il faudra être à fond.»

Steve Locher enfin refusait d'accuser quoi que se soit. «Les conditions ont peut-être changé pendant le déroulement de la course, mais ce n'est pas une excuse. Sur cette piste, il fallait attaquer. C'est ce que j'ai fait, mais sans résultat. Après vingt secondes de course, j'ai pratiquement posé les fesses sur la neige. Dès cet instant, je savais que j'avais perdu la course.»

Considéré par certains comme l'un des outsiders possibles, le Valaisain tentait une petite analyse de la neige. «Elle est vraiment spéciale. Avec ces petites boules qui roulent sous les skis, on se croirait un peu sur les glaciers de chez nous. Il faut s'adapter.» Ce temps d'adaptation, Steve Locher entend se l'accorder dès aujourd'hui pour bien préparer le géant de la fin de la semaine prochaine.

G.J.

● Aujourd'hui, entraînements des descentes masculines et féminines



Atle Skaardal

Le Norvégien a excellé sur les pentes de la Sierra Nevada.

(Keystone)

Snowboard - Grande fête à La Vue-des-Alpes
A vos planches!

La neige tant attendue est donc là et la Grande fête de snowboard de La Vue-des-Alpes, deuxième du nom, initialement prévue les 31 janvier et 2 février, peut avoir lieu. Divisée en deux parties, cette manifestation débutera aujourd'hui par les épreuves de slalom avant de se poursuivre vendredi par celles de saut (jump). Snowboarders, surfers, à vos planches!

Le plus grand rendez-vous du snowboard de l'Arc jurassien offre la particularité d'être ouvert à tous, populaires et licenciés dès 7 ans. Cet après-midi, tous les adeptes de cette fameuse planche qui fait des ravages sur toutes les pistes de ski pourront ainsi se rendre à La Vue-des-Alpes. Dès 13 h, chacun pourra,

en effet, s'inscrire dans sa catégorie respective (écoliers, juniors, dames ou messieurs).

Le clou de la journée, ou plutôt de la soirée, sera constitué par l'épreuve réservée aux «cracks», un slalom parallèle. Programmé autour de 20 h, cette course sera aussi ouverte au meilleur populaire et devrait permettre aux fans de snowboard de suivre les évolutions de plusieurs concurrents qui participent régulièrement à la Coupe de Suisse.

Mais, plus que les compétitions elles-mêmes, l'intérêt de cette manifestation sera l'état d'esprit qui régnera autour des parcours. «Il faut que les jeunes viennent pour s'éclater» glisse Christophe Hurni, un des organisateurs. Plusieurs animations

sont prévues en marge des épreuves. Bref, cette fête sera fun ou ne sera pas. J.C.

PROGRAMME

Aujourd'hui

14.00 Slalom écoliers et écolières.
17.00 Slalom juniors et dames.
18.30 Slalom populaire messieurs.
20.00 Slalom parallèle professionnel.

Vendredi

15.00 entraînements.
17.00 compétition de sauts écoliers et écolières.
18.00 compétition de saut juniors et dames.
19.00 compétition de saut populaires messieurs.
20.00 compétition de saut des professionnels.

Classement

Super-G messieurs: 1. Skaardal (No) 1'21"80 (moy. 106,724 km/h). 2. Järbyn (Su) à 0"29. 3. Aamodt (No) à 0"31. 4. Leskinen (Fin) à 0"57. 5. Wirth (Aut) à 0"68. 6. Kjus (No) à 0"77. 7. Mader (Aut) à 0"79. 8. Fattori (It) à 0"80. 9. Alphand (Fr) et Knauss (Aut) à 0"83. 11. Runggaldier (It) à 0"87. 12. Nyberg (Su) à 0"91. 13. Hangl (S) à 1"03. 14. Ghedina (It) à 1"06. 15. Filishkin (Rus) à 1"22. Puis: 17. Kern en (S) à 1"32. 27. Besse (S) à 2"34. 30. Locher (S) à 2"60.

PMUR

Demain à Vincennes, Prix de Chateaufort (trot-attelé, réunion I, 5e course, 2175 m, départ 15 h 45).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina

Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION	
1 Bono-du-Chêne	2175	J.-M. Bazire	J.-L. Peupion	15/1	0a4a3a	4	IMPAR-PRONO
2 Azziz-de-Crullière	2175	J. Raffin	J. Raffin	29/1	DaDaDa	Lors d'un engagement similaire, il a déposé ses adversaires dans la ligne droite.	4* 3* 14*
3 Beau-du-Gîte	2175	S. Lelièvre	S. Lelièvre	10/1	0a2a4a	3	12
4 Aristote	2175	J. Van Eckhaute	J. Van Eckhaute	5/1	7a1a6a	Cette fois, il n'aura pas l'excuse de partir en seconde ligne.	5
5 Biribi	2175	J. Verbeeck	U. Nordin	8/1	0a0a0a	14	1
6 Balkaline	2175	J.-P. Thomain	A. Barassin	12/1	4a6a0a	Il vient se changer les idées en attelé où il est aussi performant que monté.	7
7 Améthyste	2175	P. Verva	P. Verva	17/1	5a6a4a	12	6
8 Antheor	2175	P. Vercruysse	J.-L. Peupion	38/1	0a0a5a	Il affiche une forme, et a une certaine vitesse de base, qui l'autorise à des ambitions.	*BASES
9 Black-des-Acres	2175	J.-C. Hallais	J.-C. Hallais	42/1	Da0mDa	5	COUP DE POKER
10 Alix-de-la-Méritee	2175	G. Verva	J.-P. Lefebvre	19/1	0a0a0a	Pas très heureux la dernière fois, on préfère le racheter, car sa chance est réelle.	1
11 Boix-de-Claquet	2175	J.-P. Viel	J.-P. Viel	16/1	6m0a3a	1	AU 2/4
12 Athalica	2175	P. Desmigneux	J.-P. Viel	11/1	4a0a3m	Risque de se faire enfermer, mais il est bien dans sa catégorie et un bon comportement est attendu.	4 - 12
13 Arbella-du-Houlbet	2175	N. Roussel	M. Lenoir	19/1	0a7a5a	7	AU TIERCÉ
14 Brignoles	2175	P. Levesque	P. Levesque	7/1	DmDm2m	Il aime ce genre de course et n'est pas hors d'affaire pour une cote.	POUR 13 FRANCS
15 Bureaucrate	2175	C. Bigeon	C. Bigeon	23/1	DaDa1a	6	4 - 3 - X
						6	IMPAR-SURPRISE
						LES REMPLAÇANTS:	15
						11	4
						Il semble un peu fatigué et au deuxième échelon, il lui sera plus difficile.	8
						13	3
						Depuis un certain temps, on en attend que du bien et déçoit régulièrement; si elle rentre, ce ne serait pas une injustice.	10
							14
							1
							5

AMAG-LEASING



La Skoda à 5 francs!

En concluant un crédit-bail pour une SKODA, vous ne payez pas un centime d'intérêt du capital. La SKODA Felicia avec double airbag, par exemple, est disponible à partir de Fr. 5.- par jour*. Prix catalogue: Fr. 14 690.-, leasing Fr. 151.25/mois. Cela vous intéresse? Adressez-vous à l'agence SKODA la plus proche. Quel que soit le modèle de votre choix, elle se fera un plaisir de vous soumettre une offre à des prix imbattables.

*Durée: 48 mois. Kilométrage maximal: 10 000 km par an. Casco intégrale et obligatoire non comprise. Caution de 10% du prix catalogue, récupérable à l'échéance du contrat. Tous les prix TVA incluse.



VOLKSWAGEN GROUP
02-776011/ROC

OFFRES D'EMPLOI



Nous cherchons pour des missions de longue durée dans la région de Neuchâtel

5 MONTEURS ÉLECTRICIENS CFC
5 AIDES-MONTEURS ÉLECTRICIENS expérimentés

Contactez au plus vite M. Sobrino au 037 41 40 33.

17-187170



A la hauteur de vos ambitions

Mandatés par plusieurs clients de la région, nous recherchons des

Maçons CFC

Expérience générale de la maçonnerie. Polyvalents gros-œuvre / rénovations.

Maçons GC

Spécialisés sur le gros-œuvre, béton - béton armé.

Constructeurs de routes

Expérience générale des grands travaux autoroutiers. Aptes à travailler de la fouille au nivelage. Connaissance des réglages des machines serait un avantage.

Machinistes (pelle rétro, trax)

Grutiers (avec permis)

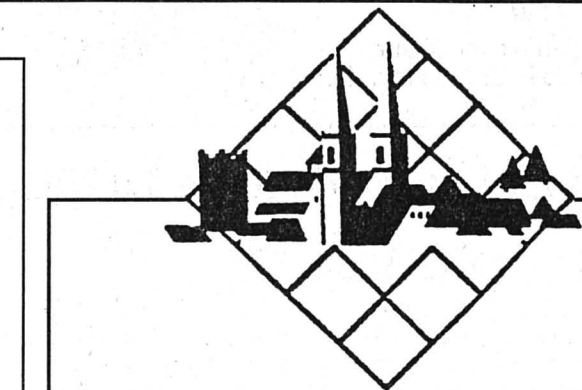
Manœuvres

Possédant plus de 2 ans d'expérience en Suisse

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Toni Vega.

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 22 88

Temporaire et stable



Mise au concours

Pour animer et commenter les visites du Château et de la Collégiale de Neuchâtel, nous engageons

GUIDES À TEMPS PARTIEL

- Visites organisées du 1er avril au 30 septembre à raison de 3 à 6 heures par jour (10 à 16 h avec pause de 12 h 45 à 14 h). Visites également le samedi et le dimanche.
- Langue maternelle française ou allemande avec connaissances de l'autre et si possible notions d'anglais et d'italien.
- Traitement à convenir.
- Entrée en fonction: 1er avril 1996.

Ce poste conviendrait particulièrement à une personne (homme ou femme) marquant de l'intérêt pour le patrimoine historique de Neuchâtel. Une séance d'informations est prévue au Château pour les personnes engagées.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un bref curriculum vitae et d'une photographie, sont à adresser à l'Intendance des bâtiments de l'Etat, Château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 21 février 1996 au plus tard.

Tous renseignements utiles peuvent être obtenus auprès de M. J.-F. Schaller, Intendance des bâtiments de l'Etat. ☎ 038/39 44 62.

28-41837



POSTES FIXES

Pour nos clients, entreprises de La Chaux-de-Fonds ou du Locle, nous cherchons pour entrée rapide ou à convenir

OUVRIÈRES

Avec expérience dans secteur industriel ou horloger.

Contactez **Frédéric CHUARD** ou **Sébastien Ciavardini** pour de plus amples informations

Tél. 038/25 40 50



ECCO S.A.
Grand-Rue 1a
2000 Neuchâtel

système de Qualité certifié
ISO 9002 / EN 29002
Reg. No. 11105

● Membre de la FSEPT

Restaurant de campagne cherche jeune

employée de maison

Polyvalente, sympathique, bonne présentation.

Connaissances du service souhaitées. ☎ 077/59 86 47 dès 10 heures.

132-783157

Nous recherchons au plus vite

aides-mécaniciens opérateurs sur CNC

pour divers travaux de production, contrôle, changements d'outils.

Pour tous renseignements, sans aucun engagement de votre part Gérard FORINO attend votre appel.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Nous sommes mandatés par une entreprise horlogère pour rechercher un

horloger responsable d'atelier

pour assumer les tâches suivantes:

- gestion d'un atelier d'assemblage de montres mécaniques haut de gamme d'environ 20 personnes.
- suivi et distribution du travail.

Une expérience dans une activité similaire ainsi que dans l'assemblage de calibres mécaniques, sont indispensables.

Pour tous renseignements, sans aucun engagement de votre part, Gérard FORINO attend votre appel.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04



Direction des Travaux publics

Mise au concours

La direction des Travaux publics de la Ville de La Chaux-de-Fonds met au concours, pour ses services des ateliers et de la voirie, les postes suivants:

un/e manœuvre de garage

Champs d'activités:
- gestion du stock de pneus, huiles et batteries;
- lavages et petit entretien de véhicules;
- livraisons.

Exigences:
- connaissance de la mécanique et du montage des pneumatiques souhaitées;
- être titulaire du permis de conduire cat. B;
- un CFC de mécanicien serait un avantage.

ouvriers/ères de voirie

Exigences:
- connaissance des travaux de chantier;
- titulaire du permis de conduire cat. B.

Traitements:
- selon classification communale et expérience.

Entrée en fonction:
tout de suite ou à convenir.

Renseignements:
M. J. Mucaria, chef de voirie, ☎ 276 436 entre 16 h et 16 h 45.

Les postes mis au concours par l'administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes.

Offre de service: Service du personnel
Passage Léopold-Robert 3
2300 La Chaux-de-Fonds

Prière d'adresser une lettre manuscrite ainsi qu'un curriculum vitae ou de remplir un formulaire de postulation auprès du service communal susmentionné.

Délai d'inscription: 23 février 1996.
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

132-783218

Vidéotex: * NE #
Audiotex: 24 21 21

L'annonce, reflet vivant du marché

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Tennis - Tournoi de Paris: Hingis passe le premier tour

En toute décontraction

Martina Hingis (WTA 16) s'est qualifiée en toute quiétude pour les huitièmes de finale du tournoi indoor de Paris, une épreuve WTA dotée de 450.000 dollars. Victorieuse 6-2 6-2 de l'Américaine Meredith McGrath (WTA 50) en septante minutes, la Saint-Galloise affrontera demain l'Italienne Silvia Farina (WTA 55).

Face à une rivale qu'elle connaît par cœur pour l'avoir affrontée à plusieurs reprises en interclubs, Martina Hingis a affiché toute l'autorité voulue dans cette salle de Coubertin où, l'an dernier, elle avait offert une excellente réplique à Steffi Graf en quart de finale. Très précise tant à la relance qu'en passages, Martina a très vite disposé d'une très grande marge de sécurité dans ce match à sens unique.

«J'ai dû affronter Meredith sept fois avant ce soir. Comme je n'avais jamais perdu contre

elle, j'étais vraiment très confiante, soulignait Martina. D'entrée, j'ai été dans le bon rythme. Ce fut vraiment un match idéal pour entamer cet Open». A Coubertin, la Saint-Galloise, classée tête de série no 6, pourrait affronter Mary Pierce en quart de finale.

L'Américaine Jennifer Capriati, qui devait faire sa rentrée hier, a finalement renoncé à jouer en raison d'une elongation musculaire dans le bas du dos. «C'est arrivé ce matin à l'entraînement, a déclaré la championne olympique. J'avais très envie de jouer, mais sans doute ai-je repris l'entraînement un peu trop vite et un peu trop fort. Maintenant, je vais me soigner et je ne reprendrai la compétition que lorsque j'aurai retrouvé mes moyens à cent pour cent.»

Le forfait de Capriati a, bien sûr, alimenté toutes les discussions lors de cette première journée. «On n'arrête pas de me comparer avec Capriati. Mais, il n'y a pas grand chose en commun entre elle et moi, a déclaré Martina Hingis. A 14 ans, elle était déjà dans le «top ten». Pas moi!» (si)



Martina Hingis

La Saint-Galloise a battu pour la huitième fois l'Américaine Meredith McGrath.

(Keystone)

Résultats

Paris. WTA. 450.000 dollars. 1er tour du simple dames: Hingis (S/6) bat McGrath (EU) 6-2 6-2. Farina (It) bat Boogert (Hol) 6-1 6-4. Begerow (All) bat Courtois (Be) 6-4 7-5. Oremans (Hol) bat De Swardt (Hol) 6-1 6-7 (6-8) 6-2. Van Roost (Be) bat Makarova (Rus) 6-4 6-3. Dechy (Fr) bat McNeil (EU) 6-3 4-6 6-4. Wiesner (Aut) bat Novotna (Tch/5) 1-6 7-5 6-3. (si)

BRÈVES

Football

Ryser s'en va

Daniel Ryser ne sera plus entraîneur du FC Bienne dès juin prochain. Après six saisons passées à la tête du club seelendais, le Soleurois sera remplacé par Kurt Feuz, l'actuel entraîneur du FC Münsingen.

Hockey sur glace

Bravo les filles!

Battues récemment par leurs homologues du LHC sur le score de 4-3, les filles du HCC ont terminé leur saison sur une note plus positive. Elles ont ainsi partagé l'anjou avec Sierre, 4-4 (2-1 0-2 2-1). Isabelle Rohrbach, Nathalie Opplinger et Sandrine Rossel (2) ont inscrit les buts d'une équipe qui a terminé son championnat à la deuxième place, précédée par Lausanne qui disputera le tour de promotion. Bravo les filles et à la saison prochaine!

TV-SPORTS

TSR

19.10 Tout Sport.

DRS

18.20 Ski alpin.

France 3

20.35 Tout le sport.

La Cinquième

14.05 L'esprit du sport.

RAI Due

20.25 Football. Coupe d'Italie. Bologna - Atalanta.

EUROSPORT

08.30 Athlétisme.

10.00 Bobsleigh.

11.00 Biathlon.

12.00 Euro ski.

12.30 Ski artistique.

13.30 Equitation.

14.30 Basketball.

15.00 Bobsleigh.

16.00 Tennis.

18.00 Formule 1.

18.30 Motors.

20.00 Tennis.

22.00 Boxe.

23.00 Catch.

23.30 Athlétisme.

00.30 Equitation.

PMUR

Hier à Cagnes-sur-Mer
Prix Jules Roucaÿrol

Tiercé: 5 - 8 - 18

Quarté+: 5 - 8 - 18 - 14

Quinté+: 5 - 8 - 18 - 14 - 4

Les rapports ne nous sont
malheureusement pas parvenus.

Natation - Meeting intervilles de Bienne

Chaux-de-Fonniers à l'honneur

Vingt clubs et trois cent septante-trois nageurs ont pris part ce week-end au traditionnel meeting intervilles, catégories ouvertes, organisé par le Swiss Team de Bienne en bassin de 25 m. Une masse très importante de participants parmi lesquelles se trouvaient dix-sept Chaux-de-Fonniers dont la plupart ont su tirer leur épingle du jeu de fort belle manière.

Carine Montandon, 14 ans et demi, a réussi un carton plein, puisque non satisfaite d'une meilleure performance personnelle (MPP) sur 100 m brasse et d'une médaille de bronze sur 100 m dos, elle a survolé littéralement le 100 m libre de toute sa classe en 1'00"93, s'approchant

de plus en plus du fameux «mur» de la minute.

Autre phénomène du club, Fanny Schild a obtenu ses minimas de qualifications pour les championnats suisses toutes catégories à... 12 ans et demi dans des temps remarquables de 1'13"80 sur 100 m dos et 2'37"95 sur 200 m dos. Elle aligne encore un excellent 1'06"62 sur 100 m libre. Chapeau!

On notera également les très bonnes prestations de Chimère Gosteli, vainqueur du 50 m libre en 28"60 et deuxième sur 100 m libre en 1'02"92. Tandis que Laure Pelletier remportant une médaille d'argent sur 200 m dos, Sarah Zappella nageait le 100 m dauphin en 1'18"59 et le 100 m brasse en 1'25"28, deux belles

MPP. Gros progrès encore pour Saskia Amey, trois MPP et Jessica Cattin, quatre MPP.

Du côté des garçons, Jacques Herren enlevait le 200 m dos et terminait second du 100 m dos, alors que Lionel Voïrol terminait second du 100 m brasse et nageait le 100 m dos en 1'10"45 (MPP). Mais la plus belle surprise venait d'Alain Pellaton, 13 ans; cinq courses, cinq MPP dont les superbes 1'19"70 sur 100 m brasse et 2'50"53 sur 200 m brasse. Son frère Yves obtenait quant à lui sa qualification pour les championnats suisses en 1'13"50 sur 100 m brasse, parmi ses quatre MPP. Alors que Philippe Boïchat et Dejan Gacond établissaient chacun, deux MPP. (sipre)

Ski-orientation - Championnats du monde juniors

Diplôme suisse en relais

La semaine dernière, une délégation suisse forte de six membres, dont la Neuchâteloise Janine Lauenstein (CO Chenau), a participé aux championnats du monde juniors de ski-orientation à Banka Bystrika, en Slovaquie. Une bonne organisation et de belles épreuves ont permis aux Suisses de passer une excellente semaine pour une première participation à des mondiaux.

Lors de l'épreuve dite de longue distance (environ 12 km effort pour les dames et 16 km effort pour les hommes), trois Suisses ont réussi à tirer leur épingle du jeu. Tout d'abord, la Neuchâteloise Janine Lauenstein a terminé à un bon rang à un peu moins de douze minutes de la vainqueur, la Finlandaise Hanna Kosonen, et juste devant sa compatriote Yvonne Gantebein, qu'elle a devancée d'une minute. A remarquer que la Neuchâteloise a fait le troisième

temps lors du trajet du dernier poste à l'arrivée! Deux jours après, c'était l'épreuve dite de courte distance (environ 5 et 6 km effort respectivement pour les dames et pour les hommes). Janine Lauenstein a, à nouveau, pris le seizième rang à quatre minutes de la première - encore une fois Hanna Kosonen. Les temps finaux sont très serrés car la vingt-neuvième se situe à moins d'une minute de la Neuchâteloise. La dernière compétition de ces mondiaux était le relais. Les Suissesses y ont réussi un joli coup puisqu'elles ont remporté un diplôme grâce à une superbe sixième place! La première relayeuse, Janine Lauenstein, malgré une grosse erreur pour se rendre au premier poste, est revenue en quatrième position derrière la Suédoise, la Tchèque et la Russe: «Je ne pensais pas être si bien classée, car avec ma faute en début de course, j'étais sûre que les autres

étaient bien devant. Elles ont donc aussi probablement fait une erreur de cheminement pour aller au premier poste!» La seconde relayeuse, la Grisonne Pia Näf, a fait une bonne course pour elle car, venant du ski de fond, elle n'a pas encore toute la technique requise question orientation. Elle a passé le relais en sixième position à Yvonne Gantebein qui a pu conserver ce rang jusqu'à la ligne d'arrivée. Malheureusement, il n'en est pas allé de même pour les hommes qui ont raté le diplôme pour un peu plus d'une minute en terminant à la septième place.

En même temps que les championnats du monde, une manche de la Coupe des Alpes était organisée sous forme d'une épreuve courte distance remportée par l'Italien Nicolo Corradini. Les Suisses se sont bien illustrés avec notamment la vingt et unième place de Stefan Lauensstein (CO Chenau). (sb)

Escrime - Championnats romands

Neuchâtelois brillants

Lors des championnats romands qui se sont déroulés à Fribourg, trois épistes neuchâtelois ont récolté des médailles. Giacomo Valsan du chef-lieu a remporté l'or en cadets, alors que son camarade Damien Wittwer (pous-sins) et le Chaux-de-Fonnier Frédéric Houguenade (pupilles) se sont parés de bronze.

En tout, neuf tireurs de la Sech (Société d'escrime de La Chaux-de-Fonds) se sont rendus sur les bords de la Sarine en compagnie de leur maître d'armes Philippe Houguenade. Chez les poussins (7-8 ans), Damien Wittwer s'est donc classé troisième devant Loïc Delegido (Sech). En pupilles (9-10 ans), Frédéric Houguenade, troisième, a précédé Arnaud Felber (Neuchâtel). En juniors (18-20 ans), Sébastien Nobs (Sech) terminait, lui, à la

plus mauvaise place, la quatrième. Stéphane Jeanrenaud (benjamins), Romain Gros-Gaudenier (benjamins), Brice Vuille (pupilles), Claire-Lise Jeanrenaud (minimes), Arnaud Castioni (minimes) et Rive Huguenin (cadets) étaient également du voyage.

Parallèlement, Frédéric Gros-Gaudenier se classait quinzième du tournoi Coupe du monde juniors à Tauberbischofsheim (Allemagne) remporté par le Bernois Michael Kauter et où le Biennois Basil Hofmann se classait huitième. A l'heure actuelle, avant la dernière étape de la Coupe du monde à Bâle, quatre escrimeurs sont en lutte pour les trois places qualificatives des championnats du monde qui se dérouleront en Belgique ce printemps. (Imp)

Football - Match amical

NE Xamax face à Sion

Décidément, NE Xamax apprécie le Valais. Après Riddes samedi, les pensionnaires de La Maladière se déplacent une nouvelle fois au Pays du Fendant, à Leytron très précisément, pour y donner la réplique au FC Sion. Le coup d'envoi de cette partie amicale est agendé à 14 h 30.

semaine prochaine, il est possible que nous effectuons un stage de deux jours à Saillon. Rien n'a encore été défini.»

On s'en doute volontiers, NE Xamax ne s'entraîne pas dans des conditions idylliques ces derniers jours. Hier par exemple, les «rouge et noir» ont pris pension sur le terrain synthétique des Charmettes. «Dans un premier temps, dévoile Gilbert Gress, j'avais imaginé rester deux jours en Valais - à Saillon - après notre match contre Sion. Mais finalement, nous rentrons à Neuchâtel. Par contre, la

Face à la phalange de Michel Decastel, l'Alsacien sera toujours privé des services de Corminboeuf, Rothenbühler, Martin et Moret, tous blessés. A cette liste il convient d'ajouter le nom de Perret. La blessure (entorse) du capitaine xamaxien n'est pas grave, puisque «Petchon» sera rétabli pour la rencontre de dimanche face à Etoile Carouge qui aura lieu à Echallens. Enfin, Rueda, absent contre Renens, est rétabli.

«C'est un match amical comme les autres, conclut Gilbert Gress. On verra bien ce qui se passera.» Difficile de donner tort au boss... G.S.

COOP VOUS INFORME:

NOUVEAU 07/96 f



PULL-OVER*
DIVERS MODÈLES
ET COLORIS,
100% COTON

39.-

PULL-OVER*
DIVERS MODÈLES ET
COLORIS,
28% ACRYLIQUE,
28% COTON,
44% ACÉTATE

49.-

* En vente dans les
grands Centres **Coop**

NOUVEAU:

Brekkies au poulet, veau* ou boeuf*. Brekkies apporte aux chats tout ce dont ils ont besoin: des substances nutritives essentielles, de la viande et même de la diversité. Prix de lancement: 100g

1.55



Chappi Complete. Viande, céréales, substances nutritives et vitamines: tout cela se trouve dans ce savoureux aliment sec aux morceaux croquants. La forme au quotidien pour votre chien. Prix de lancement: 3kg

5.50*

03-338995/ROC

Suso Citron concentré. Deux fois plus concentré, ce détergent est efficace et rapide dans la cuisine, la salle de bains et les WC. Hautement biodégradable. Moins de déchet grâce au flacon compactable. Prix de lancement: 500ml

2.30



Crème fondant Studio Line FX. Au concentré de vitamines. Se répartit facilement, ne colle pas et ne laisse pas de résidus. Tenue extra forte. Création sans limite! Prix: 150ml

6.90*

* Ne se trouve pas dans les petits points de vente **Coop**

Lait drink UHT 1,5l. Pour les amateurs de lait et les familles nombreuses. Grâce à sa fermeture pratique, plus une goutte ne se perd. Prix: Tetra Brik 4x1,5l, 10.60; 1,5l

2.65



Spray-Film Studio Line FX. Au concentré de vitamines. Votre coiffure reste parfaite toute la journée, tout en préservant la vitalité et la douceur de vos cheveux. Création sans limite! Prix: 255ml

6.90*



Retour de l'hiver sur l'Arc jurassien

Pas la mer à boire

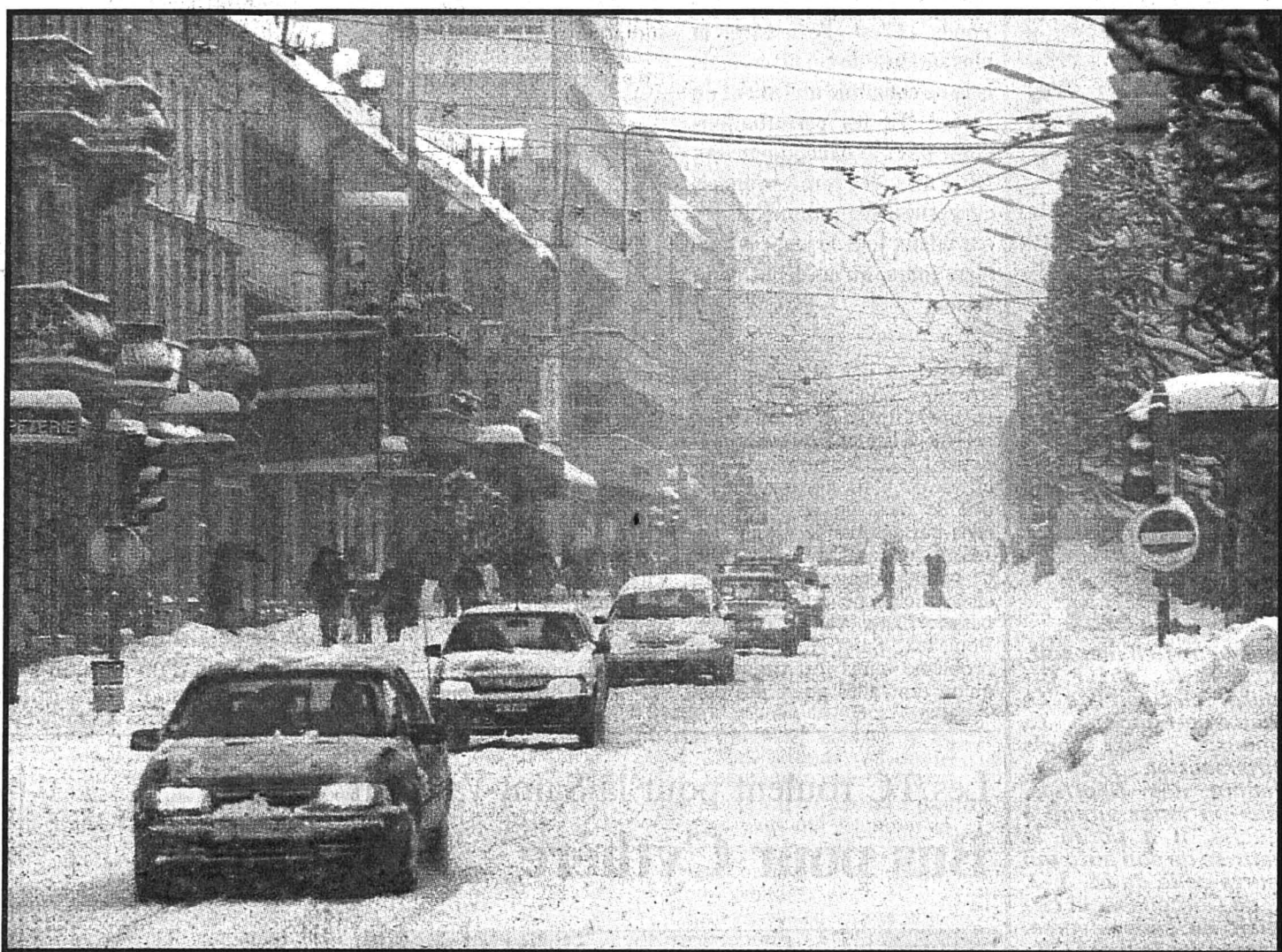
L'hiver est enfin là! La neige est tombée sans discontinuer depuis lundi soir sur l'Arc jurassien, accompagnée de vents parfois très forts. La circulation a été perturbée çà et là mais aucun accident n'était à signaler dans la région. Petit tour d'horizon.

C'est lundi soir que les plus graves perturbations sur le réseau routier ont été enregistrées. Le gel a transformé les routes en patinoires. A tel point qu'à La Chaux-de-Fonds, les transports en commun n'ont pas pu desservir le quartier des Arêtes entre 18 h 30 et 19 h 30. Dans le même laps de temps, les bus reliant les deux villes des Montagnes neuchâteloises ont accusé des retards allant jusqu'à 50 minutes. Satisfaction en revanche pour les PTT, qui essaient actuellement un nouveau bus surbaissé: il a passé le col de La Tourne sans problème.

Les trains au départ de La Chaux-de-Fonds n'ont eu que des retards de deux à cinq minutes hier matin. Principal problème pour les employés des CFF: dégager les aiguillages qui se remplissent de neige à chaque passage de convoi ou lors de fortes bourrasques.

Les travaux publics du Locle et de La Chaux-de-Fonds n'ont pas chômé ces derniers jours. Sur la brèche lundi soir jusqu'à 22 h, les hommes en orange remettaient ça le lendemain dès 3 heures. La qualité de la neige n'était pas la même, semble-t-il, dans les deux villes. Dans la Mère-Commune, son poids nécessitait l'intervention de véhicules lourds. A La Chaux-de-Fonds, en revanche, elle était plus légère et donc plus facile à enlever. La différence d'altitude d'une centaine de mètres, probablement.

Dans le Jura bernois, on a enregistré des vents soufflant à 130 km/h à Chasseral. Des éclairs ont également été observés au-dessus de la crête. De fortes bourrasques ont provoqué des congères du côté des Pontins et sur le plateau des Reussilles durant la nuit de lundi à mardi. La route menant du Cernil à la frontière jurassienne a dû être fermée. Hier en revanche, aucune perturbation majeure



La Chaux-de-Fonds

L'avenue Léopold-Robert sous les bourrasques de neige.

(Impar-Galley)

n'était à signaler. André Hennequin, inspecteur cantonal des routes, relève toutefois que de nombreux automobilistes sont sous-équipés et ne maîtrisent pas la conduite hivernale, par manque d'habitude sans doute: on ne doit jamais aller sortir un vétérinaire d'un talus.

Le canton du Jura n'a pas connu de grandes perturbations dans la journée d'hier, à l'exception d'un éboulement au Pichoux. Le col des Rangiers était très encombré lundi soir, mais la situation a été rétablie le lendemain. On notait quelques problèmes de tôle froissée sur la rampe de Saint-Brais, que certains camions peinaient à franchir. (am)

VOITURES AU GARAGE

L'offensive hivernale a quelque peu perturbé hier matin les

transports publics au Val-de-Ruz, mais elle ne les nullement paralysés. C'est ainsi que les employés de la gare des Hauts-Geneveys ont eu quelque peine à dégeler les aiguilles en début de matinée, si bien que le croisement de 8 h 30 des trains directs en provenance de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds n'a pu se dérouler selon l'horaire. Les deux rames se sont croisées aux Geneveys-sur-Coffrane, ce qui a entraîné un retard de huit à dix minutes pour le train montant.

En revanche, les véhicules des Transports du Val-de-Ruz (VR) ont été ralentis par des automobilistes surpris par les routes enneigées et mal équipés. Les bus articulés (d'une capacité de 150 personnes) ont rempli leur service sans guère accumuler de retard et ont pu assurer toutes les correspondances. (nm)



Pelle mécanique au travail

A La Chaux-de-Fonds, 120 personnes étaient sur la brèche mardi. (Impar-Galley)

- LA CHAUX-DE-FONDS
- LE LOCLE
- HAUT-DOUBS
- NEUCHÂTEL
- VAL-DE-RUZ
- VAL-DE-TRAVERS
- JURA BERNOIS
- JURA

Ecole d'ingénieurs au Locle

Du soleil dans les idées

Pour sa prochaine journée portes ouvertes, l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel au Locle a un bien joli projet à présenter; celui d'un centre de compétence cantonal en énergie solaire qui pourrait être situé sur le Communal.

Page 22

Tribunal de police de Neuchâtel

Nickafor, bis

La justice est-elle trop lente, permettant aux prévenus de miser sur la prescription? La question se pose dans l'affaire Nickafor du Landeron, dont les codirecteurs comparaissent hier, pour la deuxième fois, devant le Tribunal de police de Neuchâtel.

Page 26

Tourisme jurassien

Un catalogue mordant

C'est l'embarras du choix que propose Jura Tourisme dans son nouveau catalogue, recensant tous les types d'hébergement et autres prestations pour attirer les visiteurs. Un document fort utile qui comporte également une ouverture sur le Jura-Sud.

Page 31

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à ce soir: nord des Alpes et Alpes, très nuageux avec quelques averses de neige jusqu'en plaine; brèves éclaircies possibles dans les Alpes et en Valais central; faible tendance aux averses de neige en Valais central.

En montagne, fort vent de secteur nord, bise se levant ce matin sur le Plateau, devenant modérée l'après-midi.

Centre et sud du Tessin: assez ensoleillé.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Pluvieux	0°	5°	Londres Nuageux	2°	5°
Athènes Nuageux	6°	13°	Madrid Nuageux	3°	13°
Barcelone Pluvieux	5°	14°	Moscou Nuageux	-18°	-13°
Berlin Neigeux	-1°	3°	New York Nuageux	-11°	-11°
Bruxelles Clair	2°	4°	Oslo Clair	-9°	-5°
Le Caire Clair	12°	23°	Paris Nuageux	4°	6°
Copenhague Nuageux	-1°	0°	Rome Pluvieux	4°	10°
Genève Pluvieux	4°	7°	San Francisco Clair	14°	27°
Hong Kong Clair	18°	22°	Stockholm Nuageux	-8°	-6°
Jérusalem Clair	5°	16°	Tokyo Nuageux	3°	15°
Lisbonne Nuageux	12°	16°	Varsovie Nuageux	-9°	-1°

Le temps qu'il va faire...

La dépression située sur l'Allemagne se déplace vers la Slovénie, tandis qu'un anticyclone se développe sur les îles Britanniques. Entre ces deux centres d'action, un courant de bise s'installe et dirige de l'air froid et progressivement moins humide vers les Alpes.

Evolution probable de jeudi à dimanche. - Au nord, jeudi et vendredi, temps partiellement ensoleillé, soleil plus généreux en Valais, probablement encore un peu de neige dans l'est. Samedi et dimanche: instable, chutes de neige intermittentes surtout dans l'est.



TOURNOI INTERNATIONAL DE TIR À L'ARC

Au pavillon des sports à La Chaux-de-Fonds
Cantine, restauration

ENTRÉE LIBRE

Samedi 17 février 1996 de 12 h à 17 h 30
Dimanche 18 février 1996 de 8 h à 17 h

Avec le soutien de L'Impartial



Les neiges d'antan n'étaient pas si loin qu'on le croyait

Neige sur la ville

Quelque 35 centimètres de neige sont tombés dans la journée d'hier à La Chaux-de-Fonds. C'est l'offensive. La plus sérieuse de cet hiver, mais cela ne constitue nullement un record. Et les perturbations n'ont pas été exceptionnelles. De l'avis des professionnels concernés, les automobilistes ont mieux joué le jeu, ces derniers jours, qu'au début de la saison.

«Il ne faut pas se leurrer: des «voitures bouchons», il y en a encore et il y en aura toujours», affirme le lieutenant Fivaz, de la police locale. Néanmoins, l'officier de circulation a le sentiment que le message passe mieux. Avis partagé par le voyer-chef, Joseph Mucaria, qui relève tout de même quelques rues où les chasse-neige ne pouvaient pas passer: Côte, Vieux-Cimetière, Bouleaux, Saint-Hubert... «Le problème dans ce cas, c'est qu'on doit aller poser des dis-

ques et retourner ensuite avec des pelles mécaniques. C'est plus long et ça coûte plus cher.» Rappelons en outre qu'une voiture que le chasse-neige doit contourner, cela signifie deux ou trois places de parc qui ne sont pas déblayées.

La police ne signale qu'un accident spectaculaire, heureusement sans gravité. Un camion qui montait la rue Fritz-Courvoisier a perdu sa remorque devant le home Temps présent. Le véhicule s'est mis en travers et c'est une pelle mécanique des Travaux publics qui l'a délogé. Le trafic a dû être dévié par la rue de la Ronde pendant trois quarts d'heure. Quelques chauffeurs ont également dû s'arrêter d'urgence à la sortie nord du tunnel du Mont-Sagne pour chaîner leurs poids lourds.

La voirie est sortie à trois heures du matin. En tout, 23 chasse-neige et 120 hommes (TP et entreprises privées) étaient de la partie. Le renfort de 14 chômeurs volontaires – les «neigeux», comme on les appelle aux TP – a été apprécié, puisque sur



Rue Fritz-Courvoisier

La remorque d'un camion s'est décrochée et a bloqué la circulation pendant trois quarts d'heure. (Impar-Galley)

60 hommes de la voirie, 11 étaient malades ou accidentés.

A la gare aussi, il a fallu faire face à un manque de personnel au plus fort de la tempête. Six agents suivant un cours, le chef de gare Daniel Deleury a dû mettre la main à la pâte pour dégager des aiguillages. Une tâche dont il s'acquitte sans déplaisir: «En cas de fortes chutes de neige, tout le monde s'y met. S'il le faut, on renonce à nettoyer les vitres des wagons pour mieux déblayer».

Les transports en commun ont roulé sans problème hier soir, y compris sur la ligne La Chaux-de-Fonds-Le Locle. En ville, quelques bus ont été retardés par des voitures bloquées, mais les retards n'excédaient pas cinq minutes. L'interruption d'une heure et demie aux Arêtes était due au verglas. La neige tombée ensuite a rendu la route moins glissante. Rien d'exceptionnel, on vous le répète: le voyer-chef Joseph Mucaria se souvient d'une nuit de janvier 95 où il était tombé en quelques heures 45 cm de neige mouillée... A.M.

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

BRÈVE

La Cibourg

Quatre blessés

Peu avant 19 h hier soir, M. J.-F. R., de La Cibourg, circulait de La Chaux-de-Fonds à La Cibourg. Peu après l'intersection avec le chemin des Reprises, dans un léger virage à gauche, il a perdu la maîtrise de son auto qui heurta celle de M. J.-J. F., de Corcelles, qui circulait en sens inverse. Blessés, les jeunes D. R., V. R. et L. K., tous passagers arrière de la voiture J.-F. R., ainsi que M. J.-J. F. ont été transportés par ambulance à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds. Le dernier nommé a pu quitter cet établissement après avoir reçu des soins.

Hockey sur glace Championnat des non-licenciés

Voici les résultats du dernier tour du championnat des Montagnes neuchâtelaises de hockey pour non-licenciés: Convers – Tchums: 3-7. Mont-Cornu – Puck: 3-1. PTT – Sombaille: 1-12. Fines Lames – Gorons: 6-3. Sabres – Golden Pommes: 5-8. Gussabobs – Sagne: 3-6. Nesty Boys – Big Ben: 5-11. Rubis – Siberians: 6-2. (Imp)

AGENDA

Club des loisirs

Assemblée générale et beau Danube

Nouveau rendez-vous du Club des loisirs jeudi 15 février à la Maison du Peuple, grande salle du 2e étage, dès 14 h 30. Au menu, une partie administrative d'abord, avec la traditionnelle assemblée générale du club, (courte, estime utile de préciser le programme!) qui sera suivie d'un montage audio-visuel de toute beauté, intitulé «A la découverte du Danube». Un voyage à l'euro péenne sera présenté par Paul Bartschi. (Imp)

Conseil général des Planchettes Terrain à dézoner

Le Conseil général des Planchettes est convoqué jeudi 15 février en séance extraordinaire. A l'ordre du jour figure le choix d'un terrain à dézoner dans le cadre du plan d'aménagement. L'assemblée se réunira à 20 h 15 à la salle de paroisse. (Imp)

Les TC roulent pour la Saint-Valentin Bus pour Cythère



Qui eût cru que les barques pour Cythère – l'île des amoureux et/ou des amants si bien chantée

par Brassens – prissent un jour l'apparence des bus des TC? Et pourtant, sur le chemin du fleu-

riste (parcours obligé ce 14 février), vous aurez toutes les chances d'apercevoir aujourd'hui huit des seize bus qui passent au centre-ville, arborant de somptueux bouquets en guise de pochettes.

Des marques d'amour à dominante rouge et jaune, couleurs de la passion et du soleil, que forment des arrangements d'œillets, de roses, de gerberas (proches de la marguerite), de solidagos et de chrysanthèmes (vifs de tons!), le tout sur un lit de feuilles d'aspidistra, à l'apparence quelque peu exotique. Les flancs des véhicules arborent quant à eux le doux rappel «Fleuris-moi d'amour!», et la signature de Turschy-Fleurs, co-auteur avec les TC de cette opération sentimentale. (ir)

Au Tribunal de police

Noyés dans un verre de fuel

Escrocs ou naïfs? Les cas de P. S. et J.-P. B., qui s'étaient lancés il y a bientôt 4 ans dans la livraison de mazout, sont difficiles à élucider. La deuxième audience, de plus de deux heures, qui leur était consacrée hier au Tribunal de police, n'a pas permis au président de rendre son jugement séance tenante.

En 1991, les deux prévenus participent au comité d'administration d'une petite société distributrice de mazout, créée par une troisième personne. C'est grâce à celle-ci que, relations personnelles aidant, ils se mettent en contact avec le fournisseur Fritz-Meyer S.A. En mai 92, leur associée quitte l'affaire, et les prévenus reprennent au vol cette activité dont ils ignorent tout ou presque, ne cessent-ils de répéter lors de l'audience. Tous deux exercent en effet une autre profession, et tenteront de maintenir à bout de bras cette société, en plus de leur travail personnel.

Très vite le navire sombre, et la dette de 30.000 fr constatée en juin 92 ne cessera de s'enfler, pour atteindre 373.000 fr en mars 93... Comme explications,

les prévenus invoquent les pannes répétées de leur camion (70.000 fr de réparation en un an), leur méconnaissance de ce milieu, et la marge bénéficiaire beaucoup trop étroite (7,3%) définie par leur fournisseur. En août 92 pourtant, un rapport de l'organe de révision leur signifie que la seule solution est le dépôt de bilan. Non seulement ils n'en tiennent aucun compte, mais de plus ils n'en font pas même part à leur fournisseur.

Celui-ci porte plainte pour escroquerie, estimant avoir été floué par P.S. et J.-P.B., qui n'auraient jamais fait état de leur situation désespérée, ce qu'ils ont vigoureusement contesté. Ils effectuaient du reste des versements au compte-gouttes, avec des retards considérables. Le mandataire du plaignant a, pour sa part, demandé que la prévention soit étendue à la gestion déloyale; du côté de la défense, on a en revanche plaidé pour l'acquiescement pur et simple, arguant du fait que les prévenus ne s'étaient absolument pas enrichis dans cette affaire. Naïfs ou escrocs? Le président du tribunal s'est accordé un délai de réflexion et rendra son jugement le 5 mars. (ir)

Véronique Piller Trio au P'tit Paris Intimisme de velours

Véronique Piller a tout pour plaire. Rime sans coup férir. Trio aiguisé comme la lame d'un rasoir, elle a commis au travers d'une musique sans fard, des instants et des atmosphères où la sophistication et l'humour, la précision et l'instantané, ont dirigé l'écoute comme un chef ses instrumentistes. Finesse.

Pianiste dont le talent fait fuir les embûches, Véronique Piller aux moult facettes, titillant le classique et laissant au jazz le soin d'inaugurer, est parvenue samedi dernier, au P'tit Paris, dans une cave attentive, à traduire le sentiment. Expérimentant dans une composition personnelle les climats d'une musique sensitive et émotionnelle, elle a montré toute l'étendue de son répertoire.

Il y a des musiques moites et sans saveur. Mais soudainement, comme un met à déguster, des notes fines, des accords riches permettent de croire en la contradiction des goûts. Proche des maîtres d'un jazz novateur, accompagnée de sensitifs musiciens (Annatina Escher, contrebasse et Matthias von Imhoff, batterie), elle est allée vers une

Mobilia 96, deuxième édition à Polyexpo La vitrine des nouveautés

Dès aujourd'hui et jusqu'au dimanche 18 février prochain, Polyexpo accueille le deuxième salon du meuble «Mobilia 96, l'art de vivre». Organisée par les marchands de meubles de la région, l'exposition se veut aussi originale qu'informatrice. De la cuisine au salon, de la salle à manger à la chambre à coucher sans oublier la décoration florale, Mobilia 96 dévoile que l'art de vivre est véritablement accessible à tous.

Bien que la situation conjoncturelle soit toujours difficile, les organisateurs et les exposants de la deuxième édition de Mobilia 96 se sont attachés à parfaire le rayonnement de cette manifestation non seulement auprès des inconditionnels de l'art, mais aussi auprès de tous les amou-

reux du confort, qu'il soit douillet ou contemporain.

Une surface de 2500 m², la comparaison et le choix des produits à portée de main, les exposants de Mobilia 96 semblent n'avoir rien oublié pour que l'exposition remporte une fois de plus le succès qu'elle mérite.

Deux invités se partageront les honneurs. L'Association suisse des commerçants de tapis d'Orient présentera une tente turkmène au centre de l'exposition et le peintre-sculpteur Francis Roulin, exposera tout le rayonnement lumineux de ses créations.

Un concours fera l'objet d'un tirage au sort, dimanche à 17 h 30. A la clé, un prix d'une valeur totale de 3000 fr à faire valoir auprès d'un exposant de Mobilia 96. (comm-cm)

TPR Théâtre des enfants Do it yourself!

Protéiforme, inventif, le Théâtre de la Grenouille, cherche toujours de nouvelles contrées à explorer pour émerveiller les mêmes, impitoyables et magnifiques spectateurs.

«Désordres», pourtant, le one man show joué samedi et dimanche à Beau-Site, par Arthur Baratta, mis en scène par Charlotte Huld, n'a pas fait l'unanimité.

Le Théâtre de la Grenouille accorde une importance grandissante aux objets. Pour intervenir dans la narration, ou mettre leur grain de sel dans l'histoire. Très drôle de voir le géant Junior ouvrir un autobus comme une boîte de sardines! A part cela, ou quelques autres gags, l'histoire est une douce rêverie comme peuvent en inventer tous les soirs, les parents au chevet de leurs rejetons. «Dimanche matin, la petite Julie se lève, elle fait sa valise et s'en va...l'autobus dans lequel elle prend place monte dans les nuages...comment redescendre? Par un chewing gum élastique?»

Outre la recherche d'univers originaux, le Théâtre de la Grenouille devrait opérer un retour au texte musclé. DdC

Spectacles: suppression de la taxe communale soumise au législatif

La folie des grandeurs?

Bien que plusieurs villes aient d'ores et déjà renoncé à percevoir une taxe communale sur les spectacles, La Chaux-de-Fonds se tâte toujours. Actuellement, chaque billet d'entrée vendu aux organisateurs de spectacles par la Caisse communale, est majoré d'une taxe de 10%. Cet impôt prélevé sur chaque billet permet au bout du compte à la ville, d'empocher quelque 400.000 francs de recettes par an. Qu'en pense le législatif? La réponse, mercredi 21 février prochain!

Plus franchement tout jeune, l'arrêté, toujours en vigueur et qui concerne la taxe communale sur les spectacles, date de 1951. Toujours en vigueur quelque quarante ans plus tard, faut-il modifier l'arrêté ou supprimer purement et simplement la taxe? Un peu frileux, plutôt que de supprimer la taxe communale sur les spectacles comme le suggère une motion libérale-PPN, le Conseil communal propose simplement de modifier la réglementation actuelle. L'exécutif, pas insensible à certains arguments des motionnaires et pétitionnaires, notamment en ce qui concerne un effort à fournir pour abaisser le prix des billets de spectacles pour les jeunes, n'est cependant pas prêt à renoncer, sans autres, à la totalité de cette manne. Il n'est d'ailleurs pas plus convaincu, qu'en sup-

primant la taxe, les manifestations culturelles ou sportives soient prises d'assaut.

Sans entrer en matière sur l'abolition pure et simple de la taxe communale, ce que les circonstances ne semblent pas permettre, le rapport du Conseil communal soulève une autre question: «Comment inciter les organisateurs et diffuseurs de spectacles à pratiquer des tarifs plus bas, en relation avec les revenus des jeunes étudiants et apprentis?»

AVANTAGES AUX RENTIERS

«Faites-vous bénéficier les jeunes d'un tarif spécial et pouvez-vous évaluer la proportion de billets (invitations à caractère officiel, billets de sociétaires pour autant que les entrées soient gratuites) qui seraient exemptés de la taxe communale?» La réponse à la question du Conseil communal, envoyée aux cinq musées, ainsi qu'à l'ABC, Bikini Test, Club 44, Musica-Théâtre, le TPR, le HCC et aux cinémas de la ville, est plutôt révélatrice. S'il existe des tarifs spéciaux pour les jeunes dans les musées, à l'ABC, au Club 44, au TPR et au HCC, en revanche, les cinémas n'offrent des tarifs spéciaux qu'aux rentiers AVS-AI. En acquérant une carte ciné-fidélité valable en Romandie (ce qui nécessite un investissement de départ), le prix de la séance passe de 15 à 10 francs.

A Bikini Test, il n'y a pas de prix spéciaux. Ces derniers sont déjà extrêmement bas du fait que la majorité de la clientèle est constituée de jeunes. Les non-



Un effort de Musica-Théâtre pour les jeunes

Pour sa saison d'abonnements, Musica-Théâtre met à disposition des apprentis et étudiants des places debout à 5 francs situées sur les côtés de la 2e galerie. (Henry)

étudiants sont donc les grands bénéficiaires.

A Musica-Théâtre, la politique est différente puisque pour la saison d'abonnements, les étudiants et apprentis peuvent bénéficier de places debout à 5 francs, situées à la 2e galerie de côté.

LES MODIFICATIONS SUGGÉRÉES

Le Conseil communal s'est fendu de quelques modifications qui ne vont pas franchement défigurer l'ancien arrêté.

Les institutions culturelles, sportives et ludiques (discothé-

ques en plus), seront toujours toutes soumises à la fameuse taxe de 10% du prix brut du billet. Nouveauté, les billets d'un montant inférieur à deux francs échapperaient désormais à la taxe. Dans certains cas pourtant, notamment pour les établissements qui n'encaissent pas d'entrées mais qui majorent le prix des consommations, la taxe pourrait consister en une contribution forfaitaire.

Parmi les quelques rares nouvelles propositions, figurent les billets d'entrée. Vendus encore exclusivement aux organisateurs, ils le seront désormais

sous le contrôle de la Caisse communale. Dorénavant, et pour autant que le nouveau projet d'arrêté soit accepté par le législatif, le montant de la taxe à percevoir devrait figurer sur le billet. Nouveauté également, les billets de faveur (rabais de 20% environ par rapport au prix normal), vendus aux jeunes dans les institutions culturelles ou sportives locales, à l'exception des manifestations à caractère spécifiquement commercial, seront exonérés de la taxe.

A croire que le nouvel arrêté a tout droit été tiré d'une histoire d'oncle Picsou! C.M.

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

LA CHAUX-DE-FONDS

BRÈVES

La Chaux-de-Fonds Ecolière blessée

Une automobiliste de la ville, Mlle C. T., circulait rue de la Paix d'est en ouest, hier à midi. A l'intersection avec la rue du Dr-Coullery, son auto heurta celle de M. D. L., du Locle, qui montait normalement la rue précitée. Sous l'effet du choc, le véhicule de Mlle C. T. est parti en tête-à-queue pour terminer sa course sur le trottoir au nord-est du carrefour, heurtant au passage la jeune L. M., écolière, domiciliée en ville. Déséquilibrée, cette dernière chuta sur le trottoir et se blessa. Un médecin s'est rendu sur place pour l'ausculter.

Jugement au Tribunal de police

Grossièreté onéreuse!

«Mal-baisée»: terme dé-foulatoire, que d'aucune renverrait d'un sourire, mais vocable à ne pas employer à tout propos! B. P. en a fait l'expérience en affublant de ce titre l'auxiliaire de police occupée à lui coller une amende, un beau jour de septembre 94 (voir notre édition du 24 janvier dernier). Le Tribunal de police a rendu son jugement sur la cause hier: l'insulte a été retenue. La prévenue se voit ainsi condamnée à l'amende — 300 fr — ainsi qu'à 340 fr de frais et aux dépens pour un montant de 300 fr. Traiter une auxiliaire de «mal-baisée», c'est s'offrir une émotion à 940 fr!

(pfb)

AGENDA

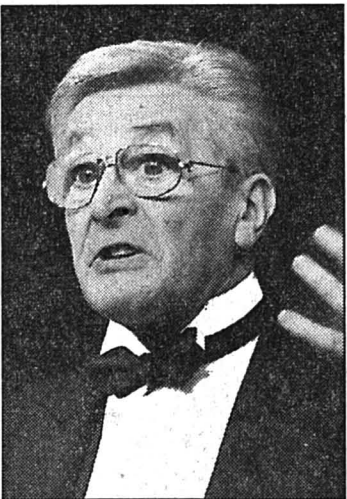
Théâtre abc

Moulins à paroles

Catherine Sumi jouera six courtes pièces de Alan Bennett, mises en scène par Jacques de Torrenté, au Théâtre abc. Jeudi 15 et samedi 17 février à 20 h 30, la comédienne jouera trois pièces dites du programme A. Vendredi 16 à 20 h 30 et dimanche 18 février à 17 h 30, on verra le programme «B». (DdC)

Jacques Bodoïn au Club 44

Le rire est-il encore français?



On ne présente plus Jacques Bodoïn, le père de Philibert, le sympathique garnement qui amuse la francophonie depuis un certain nombre de lustres! Cet artiste qui fait partie de la lignée

des grands humoristes français, s'est penché sur la dégradation de cette vertu nationale qu'est le rire. Mais d'abord, qu'est-ce que le rire français? Y a-t-il des syndromes de sa dégradation? Est-il nécessaire à la communauté humaine? A-t-il pesé sur l'histoire? Que peut-on faire pour sauvegarder un rire de qualité?

Autant de questions qui font l'objet d'une conférence sérieusement étayée par une recherche approfondie de Jacques Bodoïn. Est-ce à dire que l'on ne s'amusera pas durant cette soirée? Non, bien sûr, car Jacques Bodoïn ne saurait conclure son exposé autrement que par quelques calembredaines de son cru, qui figurent parmi les classiques du genre, le rire français!

Une soirée peu ordinaire donc que propose le Club 44, ce jeudi 15 février à 20 h 30. En compagnie d'une vraie vedette du rire. (dn-photo sp)

Club Soroptimist

Don au Groupe sida

A l'occasion de leur quarantième anniversaire, les clubs Soroptimist du Locle et de La Chaux-de-Fonds ont uni leurs forces, pour offrir un chèque de 10.000 francs au Fonds de solidarité du Groupe sida Neuchâtel, par son président, le Dr Pierre Siegenthaler. Le Groupe sida Neuchâtel est subventionné par l'Etat mais n'a pas d'argent pour venir en aide aux malades. C'est pourquoi un fonds de solidarité a été créé, qui est alimenté par des dons.

Les Locloises ont organisé un grand marché en juin 1995; les

Chaux-de-Fonnières, quant à elles, ont mis sur pied une journée spaghetti qui a eu lieu en novembre dernier.

Les festivités Soroptimist vont d'ailleurs continuer, puisqu'en 1996, le Soroptimist international — service club féminin comptant environ 95.000 membres dans le monde dont 1500 en Suisse — va fêter le 75e anniversaire de sa fondation; l'Union suisse met sur pied à cette occasion un «Forum Soroptimist pour jeunes artistes», qui offrira à de jeunes solistes une tournée de concerts en Suisse. (comm)

Remise de chèques au Club 44

Les dons de la Table Ronde



Le club-service de la Table Ronde a procédé vendredi dernier, au Club 44, à sa tradition-

nelle remise de dons. Une somme de 10.000 frs a été répartie entre quatre institutions, qui

toutes s'occupent d'enfants et d'adolescents en difficultés à des degrés divers: la «Fondation Sandoz» au Locle, le «Foyer Jeanne-Antide», «Les amis du tandem» (pour les enfants malvoyants), et «L'aide à l'enfance». Les dons ont été remis par Pierre-Alain Sterchi (à l'extrême gauche sur notre photo Impar-Gerber) aux représentants des institutions. Les bénéficiaires ne sont pas les mêmes d'une fois à l'autre, M. Sterchi ayant précisé que ces sommes doivent «être un petit plus». Les fonds récoltés par la Table Ronde proviennent de la vente de roses organisée chaque année en mai à la Fête des mères, et des bénéfices réalisés au stand du club lors de la Braderie. (ir)

Hôtel du Cheval Blanc

Précisions

Dans l'article consacré à la réouverture imminente de l'Hôtel du Cheval Blanc, paru dans notre édition d'hier, un raccourci malheureux a pu prêter à confusion: en affirmant que par le passé cet établissement «n'avait de blanc que le nom», nous avons bien involontairement suggéré, semble-t-il, à certains lecteurs, que le trafic de drogue y était autorisé, voire encouragé.

Et d'ajouter: «L'Hôtel du Cheval Blanc a toujours fait œuvre sociale, en accueillant des réfugiés, des personnes envoyées

par les services sociaux et des toxicomanes, «en raison notamment de la proximité du Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie (CPTT)».

Concernant l'état de propreté du bâtiment, M. Schwob souligne qu'après cinq mois de fermeture, «il est parfaitement normal que de la saleté s'accumule; de plus, par le passé, nous avions deux fois par année des

contrôles du service d'hygiène, afin que les normes soient respectées». (ir)

AVIS URGENT

A VENDRE
Break 4x4 + ABS
Ford Sierra 2.0i CL
blanche, direction assistée
Fr. 12 300.—, expertisée 2.96
Garage des Eplatures
Tél. 039/26 04 55 ou 077/37 32 15
132-783314

AVIS URGENT

Nous cherchons pour missions temporaires et entrée immédiate

électroniciens CFC

ainsi que des

manutentionnaires

âge maximum 25 ans, dynamiques, motivés, suisses ou permis C, flexibles dans les horaires (travail de jour ou en équipe), étudiants bienvenus, véhicule indispensable.

Contactez Frédéric Chuard chez
ECCO S.A.
Grand-Rue 1a, 2000 Neuchâtel
tél. 038/25 40 50

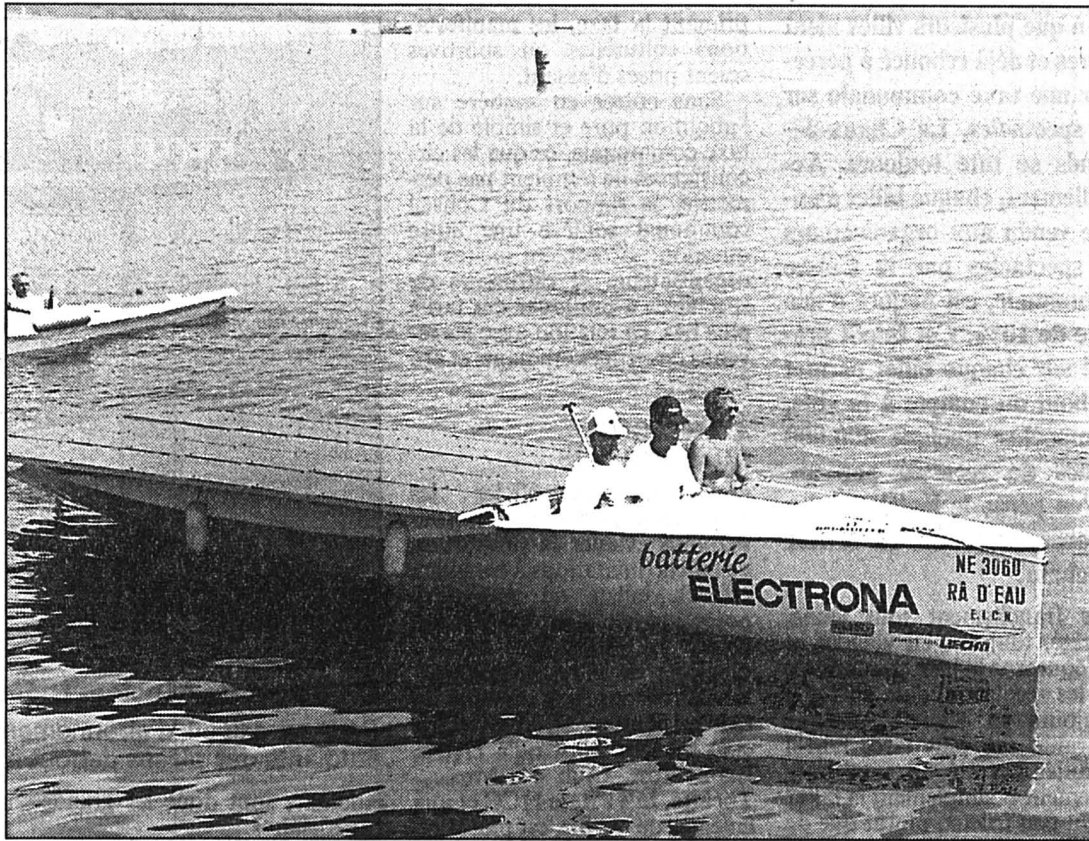
Journée portes ouvertes à l'Ecole d'ingénieurs Du soleil dans les idées

Un centre de compétence cantonal en énergie solaire est actuellement en discussion, en liaison avec l'Office fédéral de l'énergie et le Service cantonal de l'énergie. Centre qui pourrait déjà démarrer cette année, et être situé en partie sur le Communal, à proximité du complexe sportif. Samuel Jaccard, directeur de l'EICN, précise qu'il s'agirait d'installations pilotes, dont l'évaluation pourrait être faite «on line» à l'Ecole d'ingénieurs, afin de contribuer aux choix technologiques de la région. Ce projet sera présenté, parmi bien d'autres points chauds, ce vendredi à l'EICN lors de la journée portes ouvertes.

Le soleil brille à l'EICN, et déjà dans le hall de l'Ecole, où les visiteurs pourront admirer à loisir le fameux Râ d'Eau qui subit une cure de mise au propre au niveau de l'électronique. Un diplômé effectue actuellement une étude de compatibilité électromagnétique.

Cela dit, tous les labos présenteront diverses expériences, des plus classiques aux plus pointues. Petit pointage.

En section mécanique, le labo de machines-outils présente un affûteur de skis ergonomique (il tient bien en main), qu'on pourra même acheter sur place, ou passer commande, le cas échéant. Avec cette belle neige, la vingtaine d'exemplaires déjà à disposition risque de n'y pas suffire. De plus, on vous offrira des



L'Ecole d'ingénieurs roule – et navigue – pour le solaire

On pourra revoir et admirer le Râ d'Eau, qui subit une cure de jouvence. (Henry-a)

calculettes – à énergie solaire, évidemment – avec le label en titane de l'EICN déposé par la technique PVD (pulvérisation cathodique, procédé permettant d'obtenir des couches uniformes d'une très grande pureté chimique). L'assemblage sera effectué au labo de robotique, ce qui permettra d'admirer du même coup un tout nouveau système de transports entre robots, équipé de palettes «intelligentes». La main de l'homme n'a plus rien à y voir!

PIONNIERS COURONNÉS

En section microtechnique, le labo d'optique exposera les travaux de diplôme des cours post-grade en optique et en conception horlogère destinés aux ingénieurs. A souligner que ces formations made in EICN, les premières de ce type organisées en Suisse, verront leurs premières volées de diplômés couronnées respectivement lundi prochain à la salle du Grand Conseil et aujourd'hui au MIH! La même section présentera

aussi, entre autres, des expériences d'holographie aussi impressionnantes qu'esthétiques.

En section électronique-électrotechnique, on peut commencer la visite par la coupole, le fief de Roger Jung, histoire d'assister par exemple à la réception de cartes météo sur PC standard. Ceux qui désirent recevoir des cartes météo super-précises à la maison peuvent signaler leur intérêt! Cette section présente aussi divers travaux, dont un sablier électronique pour conférences,

ou un pendule inversé (qui marche, comme on vous le dit), ou encore des démonstrations de mesures de champs magnétiques.

MATURITÉ PROFESSIONNELLE: DU CONCRET

L'Ecole d'ingénieurs, répétons-le, se prépare activement et depuis longtemps à devenir partie intégrante de la HES (haute école spécialisée) de Suisse occidentale. Lors de cette journée portes ouvertes, il n'y aura pas de stand spécifique se référant au projet, qui est encore en pleine phase politique. Cela dit, questionnez, on vous répondra!

En revanche, concernant la maturité professionnelle, les jeunes gens et jeunes filles qui se destinent à cette voie trouveront de quoi satisfaire leur curiosité de façon très concrète. En effet, ils pourront s'entretenir avec leurs camarades qui ont déjà entamé ladite formation (gymnasiens et élèves suivant la voie B, soit un CFC en 3 ans plus un an de préparation au bac professionnel). Des informations seront aussi à disposition pour les porteurs de CFC qui souhaitent tenter un examen d'admission à l'Ecole d'ingénieurs confirmant une maîtrise satisfaisante des langues et des maths. Cet examen, organisé de façon centralisée dans toute la Suisse romande, aura lieu pour la première fois dans le canton en avril prochain. CLD

● Journée portes ouvertes à l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel, au Locle, vendredi 16 février de 15 h à 22 heures.

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVE

Perdu et retrouvé

Beau geste

L'honnêteté existe encore. C'est ce qu'a pu constater une personne du Locle qui est allée s'enquérir, auprès du Service des objets trouvés à la police locale, du sort de son porte-monnaie qui contenait plus de 600 francs. Elle y a retrouvé la totalité de son bien qui avait été rapporté par un citoyen dont il faut souligner le sens civique et la probité. (Imp)

Sommartel et La Jaluse

Téleskis ouverts

Suite aux abondantes chutes de neige de ces derniers jours, les responsables des remontées mécaniques du Locle-Sommartel (la Combe-Jeaneret) et de La Jaluse ont solidement cravaché pour préparer les pistes qui seront ouvertes dès cet après-midi, à 13 h, selon les horaires habituels. Une aubaine dont les amateurs de ski devraient profiter. (Imp)

AGENDA

Casino-théâtre

Le Malade imaginaire

Ce vendredi 16 février, à 20 h au Casino-théâtre, la troupe neuchâteloise des Tréteaux du Cœur interprétera «Le Malade imaginaire», la dernière comédie qu'écrivit Molière avant sa mort. C'est d'ailleurs lors de la quatrième représentation de celle-ci qu'il fut pris d'un malaise, sur scène, et s'éteignit peu après. Fondée en 1994 dans le cadre d'une société d'étudiants en Lettres, la compagnie des Tréteaux du Cœur s'est renforcée de quelques comédiens confirmés pour monter cette œuvre présentée sous la forme d'une comédie-ballet, avec des extraits de la musique de Marc-Antoine Charpentier. Selon les statuts de cette troupe, les bénéfices de chaque représentation reviennent à une œuvre caritative. Lors de cette tournée, ceux-ci sont attribués aux Cartons du cœur des régions où la pièce est jouée. (Imp)

Il y a 60 ans, l'événement avait marqué la vie locale Naissance de sœurs triplées

Anniversaire particulier, samedi au Locle, où des sœurs triplées célébraient leur 60^e anniversaire. Toutes trois, Madelaine, Marguerite et Betty Dubois ainsi que leur sœur un peu plus âgée, Paulette, s'étaient donné rendez-vous pour l'occasion, même si ces quatre sœurs se rencontrent fréquemment et qu'elles ont gardé, entre elles, des liens très étroits.

C'est à domicile, Grande-Rue 5, que l'aînée de presque quatre ans, Paulette – qui demeure à Yverdon – ainsi que ses sœurs triplées ont vu le jour. Avant leur venue au monde, le médecin avait annoncé à leur mère qu'elle accoucherait d'un gros bébé. En fait, à leur naissance

un peu prématurée, chacune d'elles pesait un kilo et demi. Après «l'arrivée» des deux premières, la sage-femme, Mme Dumont, était persuadée d'avoir terminé son travail et s'en était allée, raconte la première. Leur père a dû la rattraper en constatant que les nouvelles contractions de son épouse annonçaient la venue d'un troisième bébé.

«Ce fut, à l'époque, un sacré événement», se souvient une ancienne locloise. «En ville, tout le monde parlait de ces triplées». Même si, au départ, le corps médical était plutôt sceptique sur les chances de survie de ces trois bébés, l'une des fillettes surtout semblait bien fragile. L'avenir a

prouvé que la nature en décide parfois autrement et qu'elle déploie des ressources étonnantes puisque, 60 ans plus tard, toutes trois se portent bien. Madelaine et Marguerite habitent au Locle alors que Betty, sœur diaconesse de Saint-Loup, demeure à Lausanne. «Mais notre mère, en raison de notre petit poids, n'a pas ménagé ses efforts pour assurer notre existence», explique Madelaine. «Je ne sais pas quand elle se reposait puisque dans les premiers temps, elle assurait à chacune d'entre nous sept à huit biberons en 24 heures». Un dévouement que ces nouvelles sexagénaires n'ont jamais manqué de saluer avec respect et émotion. (jcp)



60 ans plus tard, contentes de se retrouver Betty, Marguerite et Madelaine Dubois, toutes trois nées le 10 février 1936. (Impar-Perrin)

Commémoration aux Brenets

Pour le 1er Mars

Il est de tradition aux Brenets de commémorer l'Indépendance neuchâteloise de 1848 et, cette année, au vu de la perspective d'un long week-end englobant le 1er Mars, la cérémonie aura lieu le vendredi 23 février à l'Hôtel de la Couronne.

Le repas est lui aussi traditionnel et ce seront les tripes à la neuchâteloise (ou la choucroute, à choix) qui figureront au menu. La partie officielle permettra d'aborder un sujet au centre de l'actualité, soit le rôle de nos hautes écoles pour notre avenir. L'exposé sera présenté par une personnalité particulièrement

compétente en la matière, puisqu'il s'agit de M. Samuel Jaccard, directeur de l'Ecole d'ingénieurs du Locle. Chacun devrait être intéressé par cette question, et les jeunes en particulier.

Un moment récréatif sera ensuite animé par les cinq musiciens de l'Echo du Pillichody.

La population est invitée cordialement à partager cette soirée commémorative, qui promet d'être aussi passionnante que divertissante et chaleureuse. (dn)

● Inscriptions avant mercredi 21 février à l'Hôtel de la Couronne, tél: (039) 32 11 37

SEMAINE DU 24 AU 30 JANVIER

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînements tous les samedis. Rendez-vous à 14 h sur le terrain de la Société des Amis des chiens, Col-des-Roches 85, vis-à-vis du garage Opel derrière les entrepôts fédéraux. Renseignements: (039) 26.65.48 (heures des repas).
- AMIS DE LA NATURE SECTION LE LOCLE - LES BRENETS Chalet des Saneys, 17-18 février, gardien Chr. Allenbach.
- CAS SECTION SOMMARTEL Vendredi 16 février, match auto loto à Paroiscentre à 20 h 15. Samedi 17 février, Chasseron, réunion des participants le 16 fé-

SOCIÉTÉS LOCALES

- vrier à 18 h au restaurant de la Jaluse. Gardiennage au Fiottet: 17-18 février, M. Muniowski, Y. Cupillard. Groupe des aînés: stamm le lundi à 18 h aux Trois Rois.
- CHŒUR D'HOMMES ÉCHO DE L'UNION Lundi 19 février, répétition à 20 h à la Maison de paroisse.
- CLUB DU BERGER ALLEMAND LE LOCLE Mercredi 14, dès 16 h 30 au chalet. Samedi 17, se renseigner auprès de Marcel Gardin, tél. 23.41.69.
- CLUB JURASSIEN SECTION COL-DES-ROCHES Conférence par Frédy Grosjean: «Faune et flore du Jura, 2e partie, la forêt», mardi 20 février à 20 h à l'hôtel des Trois Rois, 6e étage.

- CLUB DES LOISIRS Samedi 17 février à 14 h 30, bal du club au Cercle de l'Union, avec l'orchestre Les Décibels.
- CONTEMPORAINES 1924 Jeudi 7 mars, visite du café la Semeuse. Rendez-vous devant le Cercle à 13 h 30 précises. Inscriptions obligatoires au 038/45.10.31 jusqu'au 4 mars, dernier délai.
- PAROISSE CATHOLIQUE La paroisse accepte vos objets, meubles, petits et grands, en bon état, en vue du Marché aux puces. Tél. M. Röthlin, 31.24.51. ou M. Moulet, 31.29.52.
- SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE Renseignements: tél. 31.81.34. ou 31.80.03. ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

OFFICE DES POURSUITES DU VAL-DE-TRAVERS
Vente d'une scierie, forêts
et terrains

Date et lieu des enchères: **jeudi 7 mars 1996, à 14 heures**, à Môtiers, salle du Tribunal.

Débiteur: **THIÉBAUD Louis Frédéric**, domicilié à Buttes.

1. Cadastre de Buttes.

Parcelle 1834, quartier du Moulin, plan folio 3. Concession hydraulique sur le ruisseau des Raies, propriété de la parcelle 2220 du cadastre de Buttes. Par décision du 6 décembre 1995, le Conseil d'Etat de la République et canton de Neuchâtel demande la radiation de cette parcelle mais offre la possibilité de la réinstaurer dans un délai de deux ans.

Parcelle 2220, quartier du Moulin / Batandier / Sous les Couellets, plans folio 3, 4 et 20. Grange et écurie 122 m², habitation-moulin 111 m², scierie 121 m², scierie 140 m², remise 125 m², place et pré 2031 m², pré-champ 3749 m², bois 2180 m² (surface totale de la parcelle: 8579 m²). Il s'agit d'un très vieux ensemble industriel à usage de scierie.

Estimation cadastrale, 1995 Fr. 504 000.-
 Estimation de l'expert, 1995 (parcelles 1834 et 2220) Fr. 760 000.-
 Accessoires immobiliers (estimation de l'Office) Fr. 3 000.-

2. Cadastre de Fleurier (Forêt du Breuil):

Parcelle 162. A la Salaz, plan folio 47. Bois 256 m².
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. --

Parcelle 2570. A la Salaz, plan folio 47. Bois 13 764 m².
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. 700.-

Parcelle 2571. A la Salaz, plan folio 47. Bois 48 m².
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. --

Parcelle 454. Au Breuil Dessous, plan folio 47. Bois 146 m².
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. --

Parcelle 455. Au Breuil Dessous, plan folio 50. Bois 187 717 m².
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. 9 300.-

Parcelle 2572. Au Breuil Dessous, plans folio 46 et 47. Bois 2895 m² et 26 078 m² (surface totale: 28 973 m²).
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. 1 400.-

Parcelle 458. A la Prise Bedon, plan folio 46. Bois 881 m².
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. 100.-

Parcelle 2573. A la Prise Bedon / Aux Trois Faux, plans folio 46 et 47. Bois 81 769 m² et 54 400 m² (surface totale: 136 169 m²).
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. 6 800.-

Estimation de l'expert, valeur de rendement, 1995 (parcelles 162, 2570, 2571, 454, 455, 2572, 458 et 2573) Fr. 222 000.-

3. Cadastre de La Côte-aux-Fées (Forêt de la Dernier)

Parcelle 658. Pâturages de la Dernier, plans folio 53 et 54. Pâturages boisés 2065 m² et 22 360 m² (surface totale: 24 425 m²).
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. 2 500.-

Parcelle 664. Pâturages de la Dernier, plans folio 53 et 54. Pâturages boisés 2420 m² et 7725 m² (surface totale: 10 145 m²).
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. 1 100.-

Parcelle 665. Pâturages de la Dernier, plans folio 53 et 54. Pâturages boisés 4250 m² et 38 760 m² (surface totale: 43 010 m²).
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. 4 400.-

Parcelle 667. Pâturages de la Dernier, plan folio 54. Pâturage boisé 13 330 m².
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. 1 400.-

Parcelle 883. Pâturages de la Dernier, plan folio 54. Pâturage boisé 10 290 m².
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. 1 000.-

Parcelle 668. Pâturages de la Dernier, plan folio 54. Pâturage boisé 1 904 m².
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. 300.-

Parcelle 896. Pâturages de la Dernier, plans folio 53 et 54. Pâturages boisés 9 345 m² et 10 750 m² (surface totale: 20 095 m²).
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. 6 975.-

Estimation de l'expert, valeur de rendement, 1995 (parcelles 658, 664, 665, 667, 668, 896) Fr. 93 000.-

Parcelle 906. Pâturages de la Dernier, plan folio 53. Pâturage 5375 m² (sapinière).
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. 1 400.-

Estimation de l'expert, 1995 Fr. 1 000.-

Parcelle 1012. La Dernier, plan folio 53. Pâturage 2690 m². Copropriétaires du bien commun du quartier: 1. Article 135 pour 1/8. 2. Article 363 pour 1/8. 3. Article 518 pour 1/8. 4. Articles 657, 658, 664, 665, 667, 668 pour 1/8. 5. Article 812 pour 1/8. 6. Articles 896, 906 pour 1/8. 7. Article 2455 pour 1/16. 8. Article 877 pour 1/16. Article 1167 pour 1/8.

Parcelle 1013. La Dernier, plan folio 53. Pâturage 4605 m². Copropriétaires du bien commun du quartier: 1. Article 135 pour 1/8. 2. Article 363 pour 1/8. 3. Article 518 pour 1/8. 4. Articles 657, 658, 664, 665, 667, 668 pour 1/8. 5. Article 812 pour 1/8. 6. Articles 896, 906 pour 1/8. 7. Article 2455 pour 1/16. 8. Article 877 pour 1/16. 9. Article 1167 pour 1/8.

4. Cadastre des Bayards (Forêt des Côtiers):

Parcelle 2437. Vers chez les Gros / Prés au Gras. Les Côtiers / Les Côtiers, plans folio 35, 36 et 37. Bois 3519 m², 86 373 m² et 17 496 m² (surface totale: 107 388 m²).
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. 10 700.-
 Estimation de l'expert, valeur de rendement, 1995 Fr. 79 600.-

5. Cadastre de Buttes (Forêt du Planfet):

Parcelle 1467. Le Petit Planfet, plan folio 24. Pâturage boisé 2943 m² et bois 24 156 m² (surface totale: 27 099 m²).
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. 3 100.-

Cadastre de La Côte-aux-Fées:

Parcelle 646. Le Petit Planfet, plan folio 60. Bois 2920 m².
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. 200.-

Parcelle 1750. La Combe, plan folio 61. Bois 11 070 m².
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. 600.-

Estimation de l'expert, valeur de rendement, 1995 (parcelle 1467, 646 et 1750) Fr. 22 200.-

6. Cadastre de Buttes (Forêt du Saut-de-l'Eau):

Parcelle 1496. La Vy Saunier, plan folio 24. Bois 22 078 m².
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. 2 200.-

Parcelle 420. La Vy Saunier, plan folio 24. Bois 2684 m².
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. 600.-

Cadastre de La Côte-aux-Fées:

Parcelle 1736. Les Sauts de l'Eau, plan folio 62. Pré-champ 775 m².
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. 200.-

Parcelle 1863. Les Sauts de l'Eau, plan folio 62. Bois 18 820 m².
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. 900.-

Estimation de l'expert, valeur de rendement, 1995 (parcelles 1496, 420, 1736 et 1863) Fr. 17 200.-

7. Cadastre de Buttes:

Parcelle 2507. Sur la Côte, plan folio 107. Pré-champ 13776 m².
 Estimation cadastrale, 1995 Fr. 5 500.-
 Estimation de l'expert, 1995 Fr. 10 000.-

Double mise à prix soit successivement, dans l'ordre, par sept lots puis d'un seul bloc, selon conditions de vente.

Vente requise par le créancier hypothécaire de premier rang.

Dépôt des conditions de vente, des états des charges et des rapports des experts: 1er février 1996.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites, Môtiers, ☎ 038/61 14 44).

OFFICE DES POURSUITES

Le préposé: C. Matthey

28-39150

IMMOBILIER

AU LOCLE
 Vous devez visiter
 cet appartement de 3 pièces
 Entièrement refait à neuf.
 Bloc cuisine moderne: vitrocérame,
 lave-vaisselle, sanitaires neufs.
 Votre mensualité: dès Fr. 589.- + ch.
 ☎ 038/24 57 31 28-41667

SMH GERANCE
 TRANSACTIONS
 IMMOBILIERES

SMH IMMEUBLES SA

À LOUER
 Jeanneret 17 - Le Locle
appartement
de 3½ chambres

Fr. 505.- + charges.
 Libre: tout de suite ou date à convenir.
 Garage chauffé à disposition:
 Fr. 120.-. **MEMBRE UNPI** 157-783097

LE LOCLE - Rue Girardet 57 - ☎ 039/31 62 40

LE LOCLE
À LOUER

Rue du Foyer 15
APPARTEMENT
RÉNOVÉ
3 CHAMBRES

Cuisine, salle de bains et hall.
 Loyer Fr. 545.- + acompte charges
 Fr. 100.-.

Pour traiter, s'adresser à:

GI Fiduciaire de gestion
 et d'informatique SA
 Avenue Léopold-Robert 67
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 63 60 132-782960

À LOUER 132-781496

Au centre ville
 du Locle

APPARTEMENT 5 PIÈCES

tout confort, cuisine entièrement
 agencée avec lave-vaisselle, grand
 séjour avec cheminée de salon.
 Possibilité de louer un garage individuel.
 Fr. 990.- + charges

Pour de plus amples renseignements,
 n'hésitez pas à nous appeler et n'oubliez
 pas que notre liste est à votre disposition.

GECO GERANCE ET
 COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56 **UNPI**

À LOUER

MARIN
 Rue Closel

Studios dès Fr. 391.- + ch. places
 de parc intérieures Fr. 88.-.

NEUCHÂTEL
 Serrières

Studio Fr. 381.- + ch. places de
 parc intérieures Fr. 100.-.

Pour tous renseignements:

CPM
IMMOBILIER

Caisse de Pensions Migros

Rovéréaz 5 - 1012 Lausanne
 Tél. 021/652 92 22 22-382515

à louer

nouveau
 appartement
 deluxe à **Courtételle**

A louer dès le 1.2.96 à Courtételle à

la Rue de la Sorne un appartement

tout neuf. Situation très tranquille et

ensoleillée, grand parc avec place de

jeux et ruisseau romantique.

Splendide 2½ pièces Fr. 1150.-

Appartement deluxe: Entrée, cuisine

habitable, salle de bain et salon en

vrai marbre Carrara Bianco, cuisine

luxueuse avec grand frigo, machine à

laver etc. Loyer Fr. 1150.- + charges

Pour renseignements et visite

066 22 86 04 M. Marquis

061 781 42 21 P. Dätwyler

03-3342591/4x4

Heureusement
 qu'elle existe!

**L'Aide suisse aux
 montagnards**

Demandez notre bulletin de versement
 Téléphone 01/710 88 33

**Croyez-en
 nos prix!**

Jusqu'au 17.2
Sur toute
la viande de veau

fraîche du
 pays
 Réduction
 de **5.!** par kg

Jusqu'au 17.2
Filet
de truite

emballage de
 180 à 250 g
 Réduction
 de **6.!** par kg

Jusqu'au 17.2
Endives

le sachet
 de 500 g **160**

**L'ACTUALITÉ
 FRAÎCHEUR**

28-41881

MIGROS
NEUCHÂTEL - FRIBOURG

Comité des fêtes en assemblée générale

Un bilan 1995 très satisfaisant

Les membres du Comité des fêtes de Morteau viennent de se réunir pour leur traditionnelle assemblée générale annuelle. A cette occasion, le président, Claude Barbier, a rappelé les actions engagées en 1995 et dressé un bilan qu'il a lui-même qualifié de «très satisfaisant».

Dans son rapport moral, Claude Barbier, élu depuis deux ans à la suite de Jean-Pierre Razurel, dont l'action marquante avait été la mise en route de la Fête de la saucisse, a retracé la vie du comité depuis la dernière assemblée du 14 février 1995.

PROMOTION ET ANIMATION

«Dans nos statuts, il est indiqué que la vocation du comité des fêtes est d'animer la localité et le Val, mais aussi d'assurer la promotion de son image et de ses produits. Cette année, nous avons fait connaître Morteau avec deux participations extérieures, à la fête du Comité de Poligny et au «vin bourru» de Nuits-Saint-Georges. Même si, sur le plan financier, cela n'est pas toujours une réussite, nous avons proposé au public de ces manifestations, dans le Jura et en Bourgogne, les produits qui font la renommée de Morteau. Sur le plan local, belle Fête de la saucisse grâce au beau temps et à la participation dynamique des sociétés partenaires, mais aussi une soirée de Nouvel-An très réussie».

En marge de ces manifestations, le président a déploré,

malgré leur participation importante à la Fête de la saucisse où ils fournissent une quantité intéressante de leur production, le «manque de contacts avec les fabricants du produit sous label ainsi que leur absence dans des stands ou des animations.»

PRÉSIDENT ET TRÉSORIER À REMPLACER

Pour terminer son propos, Claude Barbier a annoncé qu'il ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat de président. «Mes obligations professionnelles et mes nouvelles responsabilités d'adjoint au maire ne me permettent plus d'assurer la présidence du comité.» Il a poursuivi en regrettant de devoir prendre cette décision et en précisant qu'il demeurerait dans l'association pour «continuer à travailler dans une bonne ambiance».

Comme on peut s'en douter, cette annonce n'a pas été acceptée facilement par ses camarades qui comptent bien le faire revenir sur sa décision. Jacques Vuillemez, trésorier, présente ensuite la situation financière très saine grâce à trois manifestations bénéficiaires sur quatre. Seule la participation à la Fête du Comité de Poligny n'a pas été équilibrée. L'année se termine avec un excédent de 36.000 FF et un solde global de trésorerie de plus de 60.000 FF.

Le trésorier a cependant appelé à la vigilance: «Attention, avant de démarrer la Fête de la saucisse, il nous faut chaque année une provision d'environ 50.000 FF pour parer à toute éventualité. En guise de conclu-



Comité des fêtes de Morteau

On recherche de nouveaux responsables.

(Roy)

sion, Jacques Vuillemez a annoncé que lui aussi ne souhaitait pas poursuivre son mandat de trésorier pour des raisons de manque de temps.

Personne n'ayant fait acte de

candidature à ces deux postes de responsabilité essentiels, une assemblée générale extraordinaire sera convoquée prochainement. Le nouveau bureau, ou l'ancien si les intéressés cèdent «à l'ami-

cale pression» de leurs camarades, devra très rapidement se mettre au travail pour préparer la prochaine Fête de la saucisse qui aura lieu les 17 et 18 août prochain. (dry)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

AGENDA

Morteau

Semaine de la presse

Du 1er au 6 avril aura lieu la semaine de la presse. La Commission culturelle municipale de Morteau souhaite conduire une animation sur ce thème pour sensibiliser le jeune public à la lecture des journaux. Une première réunion de préparation de cette action aura lieu en mairie de Morteau, jeudi 15 février, à 17 h 30. (dry)

Morteau

Atelier d'archéologie

L'atelier d'archéologie installé au Château Pertusier par la commune et les services départementaux d'archéologie est actuellement fréquenté par les élèves des écoles de Morteau. Il sera également ouvert pendant les vacances les 20, 21, 22, 27, 28 et 29 février de 14 h à 17 h. L'initiation dure une heure et l'entrée coûte 10 FF. (dry)

Morteau

Foot féminin

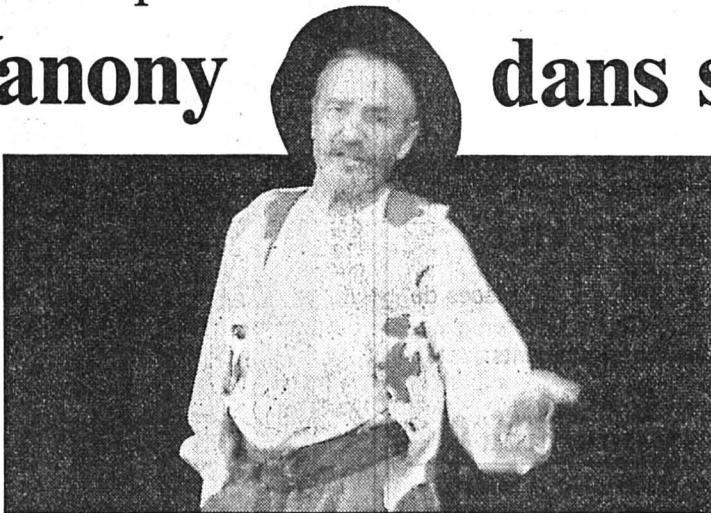
La sixième édition du tournoi de foot féminin en salle, le challenge Balossi-Marguet, se disputera au gymnase distrital le dimanche 18 février, de 13 h à 19 h. L'équipe de Chèvremont, déjà deux fois vainqueur, peut prétendre emporter définitivement la coupe. Cependant la participation de Neuchâtel Xamax, de deux équipes bisontines et de plusieurs équipes régionales peut tout remettre en cause. (dry)

Rires au théâtre municipal de Morteau

Claude Vanony dans ses œuvres

Les amateurs se sont régalés au cours de la soirée organisée par le club de football du Val de Morteau et animée par Claude Vanony. Une fois de plus, le comique vosgien a donné un aperçu de son talent dans le domaine de l'humour de terroir.

Les pieds bien au chaud dans ses sabots de bois que l'on imagine volontiers plongés dans la terre vosgienne, le chapeau cabossé vissé sur la tête et le pantalon de velours soutenu par une large ceinture, Vanony est l'archétype



Claude Vanony

Un humoriste en sabots.

(Roy)

du bon paysan vosgien avec son avis sur tout et le reste.

Rien n'échappe à son humour corrosif et parfois, il faut bien le reconnaître, un peu gros. Club du troisième âge dont sa mère est une habituée, nous dit-il, et où l'on pratique peinture, poterie, théâtre et... karaté. Sans oublier les voyages. «Ils voyagent beaucoup. Y'a plus qu'eux qu'ont le temps et les sous!» Mais aussi satire de l'école d'autrefois avec la blouse qu'on achetait toujours trop longue pour qu'elle serve plus long-

temps et l'ardoise qu'on effaçait avec sa manche...

L'humoriste sait aussi flatter son public en cultivant la ressemblance entre le Jura et les Vosges. «On est comme vous, on est contents. La neige est là et les parisiens pas encore.» Ne cherchez surtout pas le message dans la prestation du conteur de Gérardmer que de méchantes langues ont surnommé «la bête des Vosges». Cependant si vous aimez rire sans vous poser trop de questions et vous détendre un peu, c'est sûrement un bon moyen. (dry)

DIVERS

Boutique

FAILLE-HIT

Veste pilote

Homme



Fr. 100.-

Veste en cuir

Homme -
Femme

Fr. 100.-

LA CHAUX-DE-FONDS

Léopold-Robert 11 - Tél. (039) 23 76 23

196-781820

PÊCHE & LOISIRS

SAINT-BLAISE - Tél. 038/339 650

Votre matériel pour l'ouverture de la pêche
à des « PRIX CANON »

20 à 70% sur des cannes et des moulinets de marque.

20 à 60% sur les vêtements.

30 à 40% sur les nylons: Tubertini, Krepton de Milo, Tortue, Ayaka, Euroline et Top GT.

Ouvert lundi, mardi, vendredi,

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30.

Mercredi de 8 h 30 à 12 h. Après-midi fermé.

Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 20 h.

Samedi de 8 h 30 à 16 h non-stop.

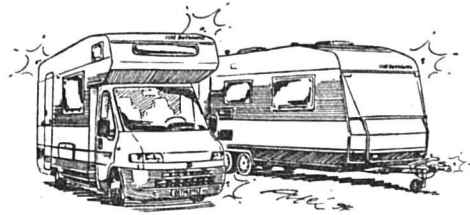
Mercredi après-midi réservé à l'école de pêche

de vos enfants.

Pour vous souhaiter à tous, chers amis pêcheurs,
une bonne saison, le verre de l'amitié
vous sera offert le jeudi 29 février dès 17 h 30.

Le magasin sera fermé du 1^{er} mars au 3 mars.

Un loisir, un plaisir ...



Dethleffs

Exposition permanente à Avenches

Location et vente de CARAVANES et CAMPING-CARS

Grand choix de MOBILHOMES

Accessoires

Places de camping à disposition à
Chessel, Avenches et Grandson

1580 Avenches Rte de Berne 21

Tél. 037/ 75 14 49 Fax 037/ 75 38 57

AUTOS
MOTOS
VÉLOSAchète au
plus haut prix
VOITURES

bus,
camionnettes,
Kilométrage, état
sans importance.
 Paiement
comptant.
☎ 077/47 61 89
28-37690

Feu: 118

Donnez
de votre sang
Sauvez des vies

17-185768/RCC

Confection d'outils en métal dur

Une place d'avenir et une chance pour de jeunes professionnels

Mécanicien

Affûtage de petites séries et de pièces spéciales.

Mécanicien

Affûtage cylindrique CNC et programmation.

Outilleur

sur affûteuse CNC.

Initiation sur CNC garantie.

R. Kupferschmid

Outillage de précision SA

Grand-Rue 98, 2603 Péry, ☎ 032/96 20 60

6-105235

forelec sa

Entreprise spécialisée dans la fabrication électronique de pointe (CMS), en pleine expansion, engage tout de suite ou pour date à convenir:

1 ouvrière

pour le montage de cartes électroniques. La connaissance des composants, des technologies CMS et conventionnelle serait un avantage.

1 électronicien(ne)

pour le contrôle, le test et le dépannage de circuits électroniques.

1 responsable de fabrication

formation et expérience professionnelle en électronique. Apte à diriger un atelier d'une quinzaine de personnes.

Conditions de travail d'une petite entreprise à la pointe de la technologie.

Offres détaillées à:

FORELEC SA

Jambe-Ducommun 6b - 2400 Le Locle

132-783258



Convention patronale

Le renom et la précision de montres haut de gamme, ça peut être votre affaire!

L'industrie horlogère suisse recherche

apprenti(e)s opérateur(trice)s en horlogerie

Vous avez entre 16 et 20 ans et souhaitez travailler en entreprise, tout en acquérant des qualifications ouvrant de nombreuses portes. La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) et des entreprises engagées dans la fabrication de montres de haut de gamme vous offrent la possibilité de devenir **opérateur(trice) en horlogerie, option spiraux**.

Durant cette formation, vous serez initié(e) aux différentes opérations de réglage des montres mécaniques.

Nous offrons:

- Une formation en deux volets:
 - théorie à l'Ecole technique des Montagnes neuchâteloises (ETMN-CIFOM) à La Chaux-de-Fonds;
 - pratique dans un centre de formation de l'industrie horlogère situé à La Chaux-de-Fonds.

- Au terme de cet apprentissage, une possibilité d'emploi et des prestations salariales attractives auprès d'une des entreprises ayant assuré votre formation.

Début de la formation: août 1996.

Cet apprentissage de 18 mois sera couronné par un certificat de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse, reconnu par l'ensemble des entreprises de la branche. Il constitue une première étape vers l'obtention d'un CFC dans un métier de l'horlogerie.

Une telle formation vous intéresse? Appelez la Convention patronale, Service «Formation professionnelle», au tél. 039 21 11 61, qui vous fournira tout renseignement et pourra vous orienter vers les entreprises formant des opérateur(trice)s.

À DÉCOUPER

La formation d'opérateur(trice) en horlogerie, option spiraux, m'intéresse, veuillez m'envoyer la documentation.

Nom/Prénom: _____ Rue/N°: _____

N° postal/Localité: _____ Tél. _____

Date de naissance: _____

Je souhaite également recevoir une invitation pour une visite d'entreprise.

oui

non

A envoyer à: **Convention patronale, Service «Formation professionnelle», case postale 939, 2301 La Chaux-de-Fonds.**

132-783161/4x4



CEFOPS

CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONS DE LA SANTÉ DE LANGUE FRANÇAISE DU CANTON DE BERNE

Route de Sonvilier 3 - 2610 Saint-Imier

☎ 039/41 41 68 - Fax 039/41 41 70

LA PROFESSION D'INFIRMIER(ÈRE)

vous intéresse, vous avez 18 ans et plus...

Vous avez terminé 12 années de scolarité sanctionnée par un diplôme ou 9 degrés obligatoires et avoir terminé un apprentissage professionnel ou une formation équivalente. L'école vous offre la possibilité de suivre la formation d'infirmier(ère).

Durée: NIVEAU I (3 ans)

NIVEAU II (1 an après avoir suivi avec succès la formation du niveau I)

Activité:

- indemnisée dès le début de la formation
- clôture du dépôt de dossier: 28 février 1996
- rentrée en octobre 1996

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au CEFOPS, Centre de formation des professions de la santé de langue française du canton de Berne, route de Sonvilier 3, 2610 Saint-Imier, ☎ 039/41 41 68, fax 039/41 41 70.

6-105507

Solution du mot mystère
OMNIBUS



République et canton de Neuchâtel

Commune des Geneveys-sur-Coffrane

La Commune des Geneveys-sur-Coffrane met au concours le poste

d'employé(e) de commerce

Le ou la titulaire de ce poste se verra confier divers travaux de secrétariat, de comptabilité et traitement de l'information à l'aide de Microsoft Office.

La charge de travail étant différente selon les périodes, l'horaire sera variable et souple en fonction des besoins. Dès lors les candidat(e)s devront faire preuve de disponibilité.

Un cadre de travail agréable est offert au sein d'une petite équipe.

Les candidat(e)s sont prié(e)s de transmettre leur postulation sous pli confidentiel à l'adresse suivante:

Conseil communal - Dossier postulation - Charles-l'Éplattien 1 - 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane.

CONSEIL COMMUNAL

28-41915

J.-P. Portmann

SAIGNELÉGIER

☎ 039/51 21 31

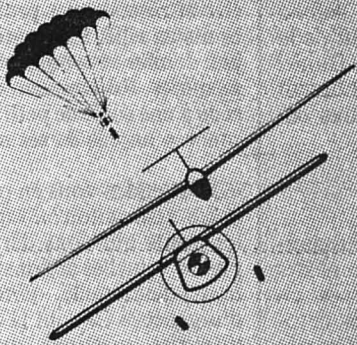
Alimentation, primeurs, vins

Boucherie Charcuterie**Widmer**

Croissants au jambon
Saucisse à rôtir
de campagne

Av. Léopold-Robert 110
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 19 94

Demain jeudi, à 20 heures à la Maison du Peuple
(Salle communale, Serre 68, 2e étage, ascenseur)

GRAND LOTO DE L'AÉRO-CLUB

Durant la soirée, 4 supercartons seront joués, dont par tradition:

2 superbes pendules neuchâteloises

Zénith

Abonnement pour 40 tours: Fr. 18.-. Le coupon: Fr. -.50

Premier et dernier tours gratuits

Souvent imité, jamais égalé!

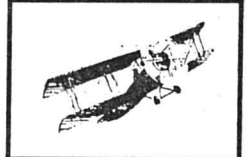
Maximum de marchandise autorisé

Loto Tronic

Admis dès 16 ans



132-783023

Restaurant de l'Aéroport

Aimé Bongard

Boulevard des Eplatures
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 82 66

AERO-SERVICE

Entretien et réparation d'avions

Pierre Brügger

Aérodrome des Eplatures
2304 La Chaux-de-Fonds



Ouvert tous les jours

Prix spécial pour hôtels, restaurants et sociétés

Avec ou sans livraisons

Toujours à votre service

Mobilière Suisse

Société d'assurances

l'assurance d'être bien assuré

Jean-Bernard Britschgi

Mandataire commercial
Espace 3, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 15 35

Pierre Grandjean

Expertises - Courtage
Conseils en immobilier
Jardinière 15 / Parc 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 24.16.40

Fax 039 24.16.45

Membre UNPI - USPI - FIABCI



Sols Tapis
Parquets - Rideaux - Stores

Rue de la Serre 56, La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 58 23
Fax 039/23 58 91



TV, radio, hi-fi, vidéo

Rue Ph.-Henri-Mathey 3
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 21 40

facetec sa

revêtement de façades ventilées

Maurice Leuenberger
Administrateur

2300 La Chaux-de-Fonds
Entrepôts 37
Tél. 039/26 01 61
Fax 039/26 03 81



AU COQ D'OR
SERVICE TRAITEUR
COMESTIBLES VON KÄNEL

PLACE DU MARCHÉ 8
LA CHAUX-DE-FONDS TEL. 039 / 28 43 43

Le Coq d'Or a fin bec!

Expo 2001: la piste des ethnologues

Laboratoire de recherche

La Société des amis du Musée d'ethnographie de Neuchâtel a réussi un véritable coup de maître en organisant un débat sur le sens d'une exposition nationale à notre époque. En moins de deux heures de débat, il est sorti plus d'idées originales qu'en une année de conception. Il faut dire que l'on trouvait à la tribune des hommes de qualité, un politique, un économiste, deux ethnologues, réunis sous la houlette de Max Frenkel, chroniqueur national de la «Neue Zürcher Zeitung».

Premier à passer sur le gril, le représentant neuchâtelois au comité stratégique d'Expo 2001, le conseiller d'Etat Jean Guinand. Il expliqua comment le gouvernement était passé du scepticisme mitigé à l'enthousiasme. C'est que l'on était passé d'un projet local à une conception régionale avec le partenariat de quatre villes et de cinq cantons.

Si l'on a reproché vivement aux responsables de s'être plus préoccupés du contenant que du contenu, c'est qu'il fallait absolument prouver la faisabilité du projet, certaines idées initiales relevant souvent du rêve.

Aujourd'hui, on s'appuie sur un document solide et l'on peut s'ouvrir aux propositions qui seront offertes au peuple suisse.

PERPLEXE

Conservateur du Musée d'ethnographie de Genève, le Valaisan Bernard Crettaz ne cacha pas sa perplexité à l'égard du concept des Trois Lacs. Non pas qu'il veuille la mort du projet, mais il se demande toutefois si le genre d'exposition nationale n'est pas anachronique. Comment en effet montrer dans une telle manifestation des techniques d'avant-garde qui seront



Une aula universitaire presque comble

Un débat de haute tenue et des idées sortant des chemins battus.

(Impar-Galley)

par la force des choses déjà dépassées.

Cependant, il souhaite que ce projet aboutisse, car il s'agit de savoir si la maison «Suisse» a encore un sens et s'il ne serait pas bon d'en dresser l'inventaire afin de ne pas l'abandonner à la mainmise exclusive d'un Blocher ou d'un de Pury.

Jouant le rôle de saint Thomas, Beat Kappeler, économiste et journaliste, exprima lui aussi ses doutes sur la signification d'une telle démarche. Pourtant, on pourrait illustrer certaines vertus helvétiques, telles qu'une

autogestion locale, une certaine frugalité républicaine (simplicité des mécanismes démocratiques), un goût de l'approfondissement des choses et une faculté à se débrouiller dans le monde. Vertus qui se retrouvent ailleurs, mais sont cultivées avec succès en Suisse. Et en matière de modernité, on pourrait utiliser l'Expo 2001 pour la faire parvenir au grand public, comme cela avait été le cas en 1964 à Lausanne.

LA PISTE HAINARD

Enfin, il appartient à Jacques

Hainard d'apporter le résultat de la réflexion qu'il a menée de concert avec deux amis. Puisque l'on a refusé le thème trop «ringard» de la chronologie, il s'agit pour lui d'explorer la piste thématique.

On pourrait faire un appel d'offres sur un thème et ne retenir que les propositions les plus «pointues» soumises à un jury critique. Puis un «metteur en scène» orchestrerait ces aspects contradictoires qui seraient soumis à la sagacité du public. Un même thème serait repris dans

les cinq sites, par exemple sous l'angle de l'interaction à Morat; de l'innovation à Yverdon; de la création à Neuchâtel; de la compétition à Bienne et de l'imagination dans le Jura. Bref, on pourrait proposer des pistes thématiques journalières aux visiteurs.

Discours absolument passionnant et méthode rigoureuse qui pourraient donner l'impulsion décisive à un projet jusqu'ici en quête de contenu. Le premier pas vient d'être franchi. Le plus important peut-être. B.I.N.

Rédaction
NEUCHÂTEL
Tél: 038/24 34 76
Fax: 038/24 34 67

AGENDA

Bevaix

L'exemple d'une pompe à chaleur

Venez découvrir un système de chauffage efficace et écologique: la pompe à chaleur. Le Groupement promotionnel suisse pour les pompes à chaleur organisée en effet deux journées portes-ouvertes à Bevaix. Rendez-vous vendredi 16 février, de 14 à 17 h, et samedi 17, de 10 h à 16 h, à la gare CFF de Bevaix. De là, un chemin balisé conduira jusqu'à une villa privée. Son propriétaire a changé son chauffage à mazout par une pompe à chaleur de 9 kW, équipée de sondes à 50 mètres dans le sol. Il a économisé des milliers de litres de mazout et, ainsi, respecté l'environnement. Ces deux journées sont organisées dans le cadre du programme d'action «Energie 2000» lancé par la Confédération, programme qui a pour but de promouvoir les méthodes de chauffage écologique. (comm-se)

Neuchâtel

«La Différence» déménage

L'exposition «La Différence» déménage. Après Neuchâtel et avant Québec, l'exposition s'installe dès demain à Grenoble, dans le Musée Dauphinois. On rappellera que cette exposition est le résultat d'une réflexion menée par trois musées, le Musée d'ethnographie de Neuchâtel, le Musée de la civilisation à Québec et le Musée Dauphinois à Grenoble. Trois musées de société qui ont décidé de confronter leur regard sur un même thème. (comm)

Pollution devant le Tribunal de police de Neuchâtel

Nickafor: deuxième acte

Le fonctionnement de la justice est-il déficient? Il est en tout cas d'une remarquable lenteur à entendre les avocats de l'affaire Nickafor, ex-entreprise du Landeron dont les codirecteurs comparaissent hier, pour la deuxième fois, devant le Tribunal de police de Neuchâtel. Quatre mois d'emprisonnement et 10.000 fr. d'amende ont été requis à l'encontre de chacun d'eux.

«Par ses atermoiements, la partie adverse cherche la prescription de certains faits», s'est exclamé hier le mandataire de la commune du Landeron et du Service intercommunal d'épuration des eaux de La Neuveville et du Landeron qui, ensemble, ont porté plainte contre les codirecteurs de Nickafor pour pollution des eaux au nickel. Des reproches que l'avocat des prévenus n'a pas acceptés. Si la procédure a été lente jusqu'ici, il

faut l'attribuer, selon lui, à l'instruction qui a pris trois ans jusqu'à l'inculpation.

PRESCRIPTION REDOUTÉE

Redoutée par la partie plaignante, la prescription concerne des faits survenus en 1988. Ils pourraient être prescrits le 8 mars prochain. Les autres faits, qui remontent à 1991-1992, «portent sur les actes les plus importants», a insisté la défense, et ne seraient prescrits qu'en 2001. Le reste n'est-il que peccadille, comme on semble vouloir le laisser entendre? Lors de la première audience, le 5 juillet dernier, d'autres faits reprochés bénéficiaient, déjà, de la prescription...

TÉMOINS ENTENDUS

Hier, sur la liste de témoins dont elle demandait l'audience, la défense a obtenu qu'on entende un employé de l'entreprise, le chef

de la station d'épuration et le garde-policier du Landeron. Et comme Nickafor se défend d'avoir été le seul pollueur de la région, le juge Pierre-Daniel Senn a rétorqué qu'il ne pouvait pas faire le procès d'autres entreprises.

RECOURS DÉPOSÉS

Par ailleurs, le juge va se renseigner pour savoir où en sont des procédures administratives en souffrance depuis mai et octobre 1993 (!), des recours déposés contre les ordres successifs de mise en veilleuse des activités, puis de fermeture de l'usine.

DATE MAINTENUE

Lorsqu'il a donné rendez-vous à tout le monde au 21 février pour l'audition des témoins, les prévenus sont déclarés: «Impossible! Nous serons à l'étranger». Le juge a maintenu fermement la date. AT

Association «Vivre à Neuchâtel»

«Sondage sonore»

L'association «Vivre à Neuchâtel» a pour but de discuter, négocier et résoudre les problèmes de bruits en ville. Elle a été créée en juin dernier et compte plus de 200 membres. Récemment, elle a procédé à une sorte de petit «sondage sonore» auprès de ses membres.

«Qu'attendez-vous en priorité de notre association?», «quels sont les bruits qui vous dérangent le plus?», «quelles actions l'association devrait-elle entreprendre d'urgence?» Ce sont là quelques-unes des questions que les responsables de «Vivre à Neuchâtel» ont soumises récemment aux habitants du centre-ville, membres de leur association.

Deux préoccupations ont émergé de toutes les réponses: le bruit nocturne (des 23 heures environ) causé essentiellement par les clients des différents établissements publics de la ville; le souhait d'un retour aux heures d'ouverture des bistrotts précédant la

nouvelle loi cantonale sur les établissements publics. Par ailleurs, un dernier vœu est apparu: la lutte contre le vandalisme et les déprédations.

L'association «Vivre à Neuchâtel» reçoit encore des réponses qui émanent de plus loin que la «boucle du centre-ville». Dans l'intervalle, elle a déjà pris des contacts avec les autorités de la ville et les responsables administratifs du canton. Elle a aussi rencontré les présidents des groupes de partis politiques du Conseil général de Neuchâtel ainsi que le président des cafetiers et restaurateurs neuchâtelois. De ces premiers contacts a germé l'idée d'une table ronde pour débattre du problème de fond, sachant que de petits incidents peuvent se régler en discutant directement avec les personnes concernées.

L'association définira ses futures actions lors de sa prochaine assemblée. (se)

FINANCE

Veuillez me verser Fr. _____ Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ No. _____

NPA/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

039-23 16 12
BANQUE Xprocrédit

Pour un crédit de fr. 5000 - p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,0% Total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre f de la LCD) - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendossement de l'emprunteur - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

IMMOBILIER

Skiez Verbier

Hôtel L'Escale Châble (Verbier) à 2 min du télécabine

Prix forfaitaire par personne pour 7 jours du samedi au samedi, coucher, petit-déjeuner.

- chambre 2 lits
- Fr. 280 par personne
- chambre 1 lit
- Fr. 350.- par personne

Hôtel L'Escale
Tél. 026/36 27 07

36-314345

Locaux commerciaux ou pour petites industries

A louer pour le 1er juillet 1996 ou date à convenir:

Locaux entièrement rénovés

avec cachet, 193 m², quartier calme, facilités de parking, prix attractif, long bail possible.

Ecrire à: case postale 2330,
2302 La Chaux-de-Fonds

132-781915

À LOUER

132-781411
Quartier de l'Helvétie à La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

Loyer avantageux.
Lumineux.
Buanderie.

Libre au 1er avril 1996

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous appeler et n'oubliez pas que notre liste est à votre disposition.

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNFI

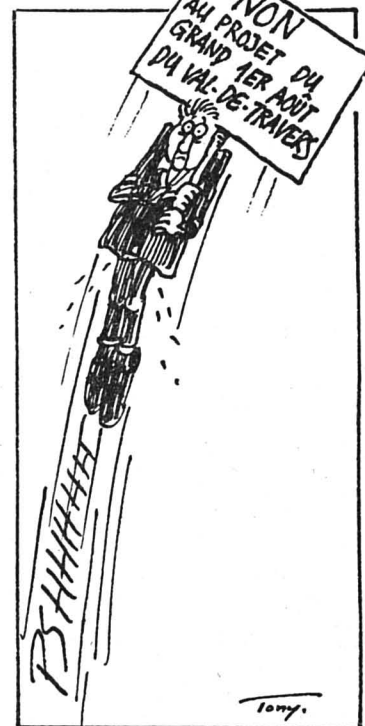
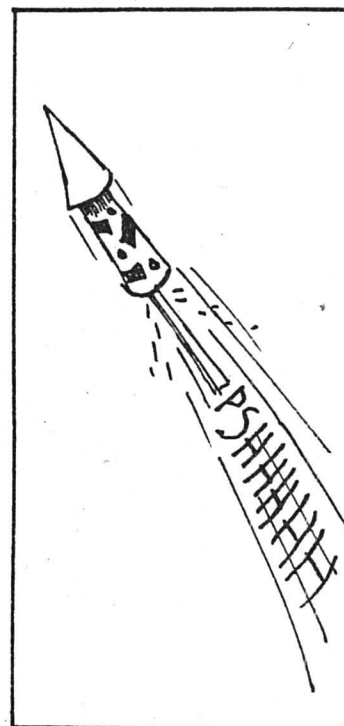
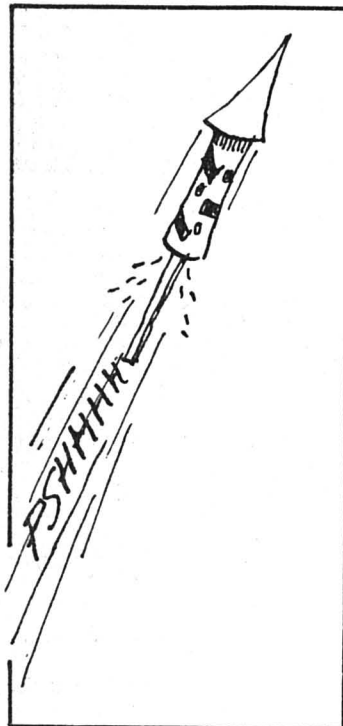
Val-de-Travers: Jeunessexpress, un groupe de jeunes pour les jeunes

Un 1er Août régional en projet

Comme toutes les sociétés à but non lucratif, le mouvement Jeunessexpress (JEX), créé à Fleurier en 1989, a connu ses heures de gloire et ses moments de crise. Groupe de jeunes pour les jeunes, il est actuellement constitué d'une quarantaine de membres âgés de 14 à 25 ans, le record! Parmi toutes ses activités, il souhaite mettre sur pied un 1er Août unique pour toutes les communes du Val-de-Travers, qui rassemblerait en un même lieu toutes les généra-

tions, des jeunes aux personnes du troisième âge. Ce projet ambitieux nécessite l'appui massif des autorités communales.

«La Fête nationale, telle qu'elle est organisée ces dernières années, n'attire pas la jeunesse. Notre vœu est de faire quelque chose de nouveau, quelque chose qui bouge. Cela nous occasionne un travail énorme, où il faut tenir compte des envies et des traditions des communes participantes», explique Olivier Fahrni, membre du comité. Concrètement, cette initiative nécessite des contacts incessants avec les exécutifs communaux,



Une école de la vie

JEX est un mouvement complètement neutre. Ses membres affirment d'ailleurs qu'il est apolitique et non confessionnel. Pour le comité, le rôle pédagogique - à son sens le plus important - est sans doute le domaine dont l'impact et le résultat sont les plus difficiles à évaluer: «JEX n'est pas une machine sans âme, où la seule volonté est d'organiser toujours mieux, toujours plus grand. C'est aussi une école de la vie, un endroit où l'on apprend à converser en groupe, à défendre ses idées, ses convictions, tout en respectant son interlocuteur, même au cours des confrontations qui peuvent en découler.»

Tout le monde y est le bienvenu, pour parler de ses problèmes face à la drogue, la justice, la famille... Pour les jeunes de JEX, elle est finie l'époque où «tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil». Dès lors, ils s'efforcent d'écouter toutes les remarques: «Chacun a le droit de vivre sa propre vie, de commettre des erreurs. Nous ne devons pas juger les gens sur ce qu'ils ont fait, mais plutôt sur ce qu'ils sont.»

Les deux médiateurs sont d'ailleurs toujours prêts à tendre une oreille attentive aux difficultés de chacun. Et évidemment à tenter d'y rechercher les solutions les plus adéquates. (paf)

des idées à transformer en réalités et des impératifs économiques à respecter.

important du mouvement - on se doit d'écouter tout le monde. Une autre affaire à suivre.

RÔLE STIMULANT

Dans le chapitre des manifestations sportives, JEX s'est déjà mouillé dans l'organisation de tournois de football et de volleyball. Pour cette année 1996, il songe inscrire à son programme le hockey sur glace. Quant au reste, le groupe participe assidûment à l'Abbaye de Fleurier - une manière de se faire connaître et de renflouer la caisse - et a pour la première fois animé la nuit de la Saint-Sylvestre à la Fleurisia: 550 entrées. Un chiffre qui parle de lui-même et qui démontre le rôle stimulant que JEX a à jouer auprès de la jeunesse du Vallon. PAF

UN CHALLENGE

«Autant d'éléments qui rendent la tâche compliquée, mais qui font du but fixé un challenge encore plus intéressant à atteindre. Notre projet tient la route», assure notre interlocuteur. Affaire à suivre. JEX, c'est aussi la mise sur pied d'un festival rock, simple prolongement des envies du groupe. Une commission est en train d'y travailler. Pour l'instant cependant, les avis et les envies divergent et - fondement

Le troisième cheval de bataille est le Somnibus, ce moyen de transport qui permet de rentrer en toute sécurité les vendredis et samedis. Or, peu de jeunes l'utilisent. Le président de JEX, Valentin Hotz, planche sur un projet révolutionnaire. Pour l'instant toutefois, c'est le silence radio: «Tout ce que nous pouvons en dire à l'heure actuelle, c'est que rien n'existe de pareil en Suisse romande», souffle Olivier Fahrni. Voilà qui a de quoi mettre l'eau à la bouche.

AGENDA

Home des Bayards Thé dansant

La commission du home des Bayards invite, samedi 17 février dès 13 h 30 à la Chapelle de la Mi-Été, toutes les personnes de sept à cent sept ans (!) à son traditionnel thé dansant. L'après-midi sera animé par l'accordéoniste Louly Rosselet et le Quatuor du val d'Areuse. Il est également prévu quelques tours de loto. Les organisateurs précisent encore qu'il existe d'excellentes liaisons par bus conduisant au village bayardin. (paf)

Val-de-Ruz Séjours «coup de pouce»

La section du Val-de-Ruz de Pro Juventute s'associe à l'initiative des séjours «coup de pouce», qui consistent en des stages sociaux bénévoles, de durée variable, destinés à des familles ayant momentanément besoin d'être déchargées. Ces expériences permettent souvent de tisser des liens durables, et sont réservées aux ménages à revenu modeste et qui ont au moins deux enfants. Les familles du Val-de-Ruz intéressées par l'expérience peuvent s'adresser au tél. 53 41 27 ou au secrétariat de Pro Juventute, au téléphone 53 36 82. (comm)

Cernier Foot en salle

Samedi aura lieu le désormais traditionnel tournoi de football en salle au collège secondaire de La Fontenelle de Cernier. Organisée par le Football Club de Fontainemelon, la manifestation verra s'affronter 14 équipes dans une ambiance empreinte de fair-play et d'amitié. Elle se déroulera sans interruption de 8 h 30 à 21 h 30, avec les finales dès 19 heures. Dimanche, le club poursuivra dans la ligne en mettant sur pied la 2e édition de son tournoi des juniors D, avec dix équipes. La journée se déroulera de 8 h à 17 h sous la forme d'un «triathlon footballistique», composé de matches, d'un parcours d'agilité et d'un questionnaire. Les organisateurs permettront à chacun de se restaurer et de se désaltérer sur place pendant ce week-end. (mh)

Fontainemelon: deux fillettes récompensées par la TSR

Monde perdu et retrouvé sur maquette

Les problèmes de la récupération des déchets ne sont pas étrangers à la famille Weber, de Fontainemelon. Leila et Malaïca, les deux filles du couple, viennent en effet de remporter le premier prix d'un concours lancé à ce sujet par la Télévision suisse romande. La maquette reconstituant l'univers d'un oiseau disparu, faite de matériaux de récupération, permettra à toute la famille de s'envoler vers l'île Maurice dans quelques semaines.

Le Dodo, cet oiseau mauricien complètement exterminé par les Anglais, revit sur les écrans de la Télévision suisse romande (TSR) depuis peu, et surtout dans les cœurs de Leila et Malaïca Weber, deux sœurs habitant Fontainemelon. En compagnie de leur maman Annick et avec le soutien moral de leur père et de leur jeune frère Benjamin, les deux fillettes de 10 et de 8 ans viennent de décrocher un séjour à l'île Maurice pour quatre personnes. Grâce à leur talent artistique, que la famille Weber semble avoir dans le sang puisque la maman possède un atelier de poterie et confectionne des abat-jour en soie.

Le concours lancé au mois de janvier par la TSR ne pouvait que séduire cette famille très au fait des problèmes de l'environnement. La télévision voulait, en diffusant les aventures de Dodo, rendre les téléspectateurs attentifs à la récupération des déchets.

RECRÉER L'UNIVERS DU DODO

L'oiseau Dodo a disparu de la planète, et s'éteint avec lui son univers. Dès lors, en collaboration avec la compagnie aérienne de l'île Maurice, un concours a

donné l'occasion aux enfants de recréer l'univers de leur héros, tout en n'utilisant que des matériaux de récupération.

Pendant deux semaines, Leila et Malaïca Weber ont donc travaillé à une grande maquette faite de papier mâché et de divers matériaux, avec l'appui de leur mère. Elles ont ensuite envoyé des photos de leur ouvrage à Genève, et jeudi dernier est venu le téléphone annonçant que leur maquette avait été rete-

nue parmi les vingt meilleures. Il a fallu transporter l'œuvre sur place, et samedi, un jury spécialisé lui attribuait le premier prix.

Cette récompense agit comme un stimulant chez les jeunes lauréats. Leila, qui est actuellement en quatrième année primaire à Fontainemelon, a toujours montré des dons artistiques évidents. Quant à Malaïca, cette victoire lui a procuré une très grande joie, en regard des problèmes de santé dont elle souffre

depuis longtemps. Elle a pu trouver un monde où s'épanouir pleinement à l'école Montessori, à Neuchâtel.

Quant au mignon petit frère, il se trouvera à bonne école pour tout ce qui concerne la lutte contre le gaspillage. Dans quelques semaines, toute la famille s'envolera vers l'île Maurice pour un séjour de découverte, sur les traces de Dodo.

Philippe Chopard



La maquette primée

Les enfants Weber s'y sont entendus pour représenter, à l'aide de matériaux de récupération, un monde depuis longtemps perdu. (E)

Le Louverain

L'agriculture en débat samedi

Le Centre du Louverain, au-dessus des Geneveys-sur-Coffrane, privilégie dans l'organisation de ses manifestations la rencontre et l'échange. C'est dire si la journée de samedi sera riche en débats passionnants, puisqu'elle sera consacrée à l'agriculture. Plus qu'une expression des soucis et des attentes du monde paysan, elle rassemblera sous le même toit, et dans une ambiance sereine, agriculteurs, représentants du monde de la distribution et des autorités fédérales.

Dès 10 h se succéderont cinq conférenciers de renom, chacun présentant son travail et le fruit de ses expériences. M. Pellaux, de l'Office fédéral de l'agriculture, Fernand Cuhe, secrétaire de l'Union des producteurs suisses, Walter Willener, directeur de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture et H. Baertschi, de la société coopérative Migros, ont annoncé leur venue.

TABLE RONDE SUR L'AGRICULTURE

Nouvelles orientations de la politique agricole, rôle actuel de l'agriculture suisse dans l'économie de marché vécu sur le terrain par Blaise Perret viticulteur et description de la situation de la distribution alimentaire, conduiront le public vers une table ronde. Cette dernière se déroulera avec la participation de René Margot, boucher à Neuchâtel. De quoi évoquer les problèmes récents rencontrés par le monde de la terre, et essayer d'esquisser des perspectives dans une atmosphère constructive. (phc)

ACCENT!

Le couronnement de la classe compacte.



Si vous êtes intéressé par un essai routier ou par nos catalogues, prière de renvoyer ce bulletin dûment rempli à : HYUNDAI AUTO IMPORT AG, Steigstrasse 28, 8401 Winterthour, téléphone 052/208 26 00 ou à votre concessionnaire HYUNDAI le plus proche. (95.A.01)

A partir de **13'990.-**



accent
La trois-
quatre-cinq
portes.

L'Accent est sûre, robuste et économique : 84 ou 91 ch, une palette de couleurs vives, 15 versions, dont certaines avec ABS, Airbag, HiFi, direction assistée, verrouillage central, toit ouvrant Sun-Fun, etc.

FORMULE HYUNDAI MOINS CHER À L'ACHAT PLUS D'EQUIPEMENT DOUBLEMENT AVANTAGEUX

TOUT COMPRIS
HYUNDAI
3 ANS DE GARANTIE USINE

Prénom : _____
Nom : _____
Rue : _____
No : _____
NPA : _____
Localité : _____

CONCESSIONNAIRES REGIONAUX: Biel: Seeland Garage, HYUNDAI-Center, Tél: 032/25 96 66. La Chaux-de-Fonds: Patrick Bart Automobiles, Tél: 039/26 40 50. Cornaux: Peter Automobiles, Tél: 038/47 17 57. Neuchâtel-Serrières: Garage „Chez Georges“, Georges Jeanneret, Tél: 038/31 75 73. CONCESSIONNAIRES LOCAUX: Aegerten: Garage Clero, Tél: 032/53 50 88. Chevenez: Garage des Pionniers, Romain Nicoulin, Tél: 066/76 64 80. Lengnau: Central-Garage, Ernst Reubi, Tél: 065/52 60 50. Les Verrières: Garage & Carrosserie Franco Suisse, Jimmy Nowacki, Tél: 038/66 13 55. Perrefitte: Garage Ugo Cassella, Tél: 032/93 52 25. HYUNDAI-EFL-LEASING - Financements avantageux: prêt - paiements échelonnés - leasing, rapide et discret, Tél: 052/208 26 40.

41-191595/ROC

Accent: 3 carrosseries, 2 motorisations, 5 versions d'équipements

AUTOS - MOTOS - VELOS

% WIR!
4 x 4! **Mercédès 300E 4matic** autom., options (clim., aut., Airbag, tempomat, toit ouvr. élec. sièges/fen. el., R/C, etc.), 9.87, 48500 km uniquement, comme neuve, prix neuf Fr. 105000.-, actuel Fr. 33100.-.
Tél. 061 711 2525 HB. 233-054553/4x4

Police-secours: 117

VACANCES - VOYAGES

OVRONNAZ
VALAIS SWITZERLAND
La Naturelle

OFFRE SPÉCIALE SKI + BAIN
Du 10.2 au 19.2.1996 et du 24.2 au 9.3.1996

VACANCES À LA CARTE
dès 2 personnes, en appartement**
Fr. 150.- par personne pour 3 jours
Fr. 210.- par personne pour 6 jours
Fr. 412.- par personne pour 6 jours, compris abonnement ski + bain
Linge, nettoyage final compris.
A payer la taxe de séjour.

EURO
LOCATION

☎ 027/86 46 36 prof.
ou 86 41 53 privé
Fax 027/86 62 65 36-315896

AVIS OFFICIEL



OFFICE DES POURSUITES DE LA CHAUX-DE-FONDS

Vente d'un immeuble locatif et de cinq garages

Date et lieu de l'enchère: le **vendredi 29 mars 1996 à 10 h 30**, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage.

Débiteurs: MM. Maye Edmond, chemin des Draizes 1 à Corraillon; Honsberger Roland, Les Deleynes 1 à Saint-Blaise; Capoferri Maurizio, rue du Collège 15 à La Chaux-de-Fonds et Blazquez Victor, anciennement rue des Monts 1 à Cernier, actuellement sans domicile connu.

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Article 13 074: rue Numa-Droz - rue du Balancier (rue Numa-Droz 88) à La Chaux-de-Fonds; bâtiment, place-jardin de 385 m².

Article 13 075: rue du Balancier (rue Numa-Droz 88a) à La Chaux-de-Fonds; bâtiment, place-jardin de 279 m².

Estimations: (articles 13 074 et 13 075 ensemble):
cadastrale (1995) Fr. 1 515 000.-
de l'expert (1995) Fr. 1 930 000.-

Vente requise par la créancière hypothécaire, en 1er, 2e et 3e rangs.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 4 mars 1996.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication. Les immeubles mis en vente pourront être visités sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10, ☎ 039/28 54 64.

La Chaux-de-Fonds, le 14 février 1996.

OFFICE DES POURSUITES
Le préposé: J.-P. Gailloud

132-780005

L'annonce, reflet vivant du marché

ENSEIGNEMENT

“Laquelle de ces 7 réticences les plus courantes vous empêche d'apprendre l'anglais?”

Alors qu'apprendre l'anglais maintenant peut vous faire progresser dans les affaires, tirer un profit optimal d'un voyage, voire même assurer votre avenir!

Est-ce que ces réticences classiques n'ont pas bloqué votre réussite jusqu'ici?

- “Si je n'y arrive pas, j'aurais dépensé de l'argent pour rien!”
- “Je n'ai pas le temps!”
- “J'ai déjà essayé d'apprendre l'anglais sans succès.”
- “Je ne sais pas si je pourrais suivre les cours régulièrement.”
- “Je n'ai aucun don pour les langues.”
- “J'ai peur de m'ennuyer.”
- “Je n'ai pas envie de retourner à l'école et de me faire traiter comme un enfant.”

Venez découvrir comment surmonter vos réticences rapidement, facilement et avec une garantie écrite de résultat.

Appelez aujourd'hui même le **039-23 5530** pour prendre rendez-vous pour une visite sans aucun engagement de votre part. Vous y découvrirez les avantages uniques de notre nouvelle **multimethod®** et recevrez la documentation ainsi que votre **EXEMPLAIRE GRATUIT DU MANUEL** intitulé “Les 7 secrets de votre réussite personnelle dans le monde d'aujourd'hui”. Jusqu'à épuisement du stock.



Av. L. Robert 9, 2300 La Chaux-de-Fonds 039-23 5530
Pl. des Halles 11, 2000 Neuchâtel, 038-25 1664

© Copyright Wall Street Institute (Suisse) S.A. 1996

132-783259

DIVERS



Société des peintres et sculpteurs, architectes + artistes visuels suisses - Section du Jura

Admission pour les nouveaux membres

Peintres, sculpteurs, architectes, photographes et vidéastes.
Délai: 24 février 1996.
Tous renseignements et feuilles d'inscriptions au Secrétariat SPSAS - CCRD, rue de Fer 13 - 2800 Delémont
Tél. 066 22 50 22. 14-780195

Tout le monde peut aider



**Donnez de votre sang
Sauvez des vies**

Mary Higgins Clark

Recherche jeune femme aimant danser

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

— La chambre sera complètement finie mercredi, promet Darcy.

«Dieu merci, j'ai eu la bonne idée d'emporter une tenue de rechange ce matin!» pensa-t-elle en remplaçant jean et pull par un chemisier en soie noire à encolure bateau, une jupe aux

genoux en soie vert et or, et une écharpe assortie. Une chaîne en or autour du cou, un jonc d'or au poignet, des pendants d'oreilles. Tous dessinés par Erin. Etrangement, elle eut l'impression de revêtir la cote de mailles d'Erin avant d'entrer dans la bataille.

Elle ôta la pince qui retenait ses cheveux et les brossa en vagues souples autour de son visage.

Bev revint au moment où elle appliquait une dernière touche d'ombre à paupière.

— Tu es superbe Darcy. — Elle hésita. — Je veux dire: il me semble souvent que tu t'évertues à passer inaperçue, et, ce soir, je veux dire, oh, Seigneur, je ne sais pas trouver les mots justes! Excuse-moi.

— Erin tenait à peu près le même langage, la rassura Darcy. Elle me poussait toujours à me maquiller da-

vantage, à arborer quelques-unes des fringues de luxe que ma mère m'expédie régulièrement.

Bev portait une jupe et un sweater que Darcy lui avait fréquemment vus sur le dos.

— A propos, comment te vont les affaires d'Erin?

— A la perfection. Je suis tellement contente de les avoir. Les cours ont encore augmenté et je te jure, Darcy, avec les prix pratiqués dans les boutiques aujourd'hui, je m'apprêtais à jouer les Scarlett O'Hara et à me tailler une robe dans les rideaux.

Darcy éclata de rire.

— Ça reste encore une de mes scènes préférées dans *Autant en emporte le vent*. Ecoute, je sais que je t'ai demandé d'éviter de porter les vêtements d'Erin au bureau. Mais elle aurait été la première à te conseiller d'en profiter. Mets-les quand tu veux.

— Tu es certaine?

Négligeant sa fidèle veste de cuir, Darcy prit sa cape de cachemire.

— Bien sûr que j'en suis certaine.

Elle avait rendez-vous avec le numéro de boîte postale 1527, David Weld, au grill de Smith and Wollensky's à 17 h 30. Il l'avait prévenue qu'il l'attendrait au bar, sur le dernier siège, «ou debout par là». Cheveux bruns. Yeux bruns. Un peu plus d'un mètre quatre-vingts. Costume sombre.

Elle n'eut aucun mal à le repérer. «Plutôt sympathique», jugea-t-elle quinze minutes plus tard tandis qu'ils étaient assis face à face à l'une des petites tables. Il était né et avait grandi à Boston. Il travaillait pour Holden's, la chaîne de grands magasins.

(A suivre)

Initiative bernoise contre le chômage

Institutionnaliser la solidarité

Pour lutter efficacement contre le chômage, il convient d'engager des moyens supplémentaires. Ce raisonnement est à l'origine d'une initiative sur laquelle le citoyen bernois se prononcera le 10 mars prochain. Libellée «Agir ensemble», elle préconise la ponction d'une dîme chômage affectée principalement à la création d'emplois. L'application de cette loi se vérifierait chaque fois que le canton de Berne doit affronter un taux de chômage moyen de 3%.

Spectaculaire entre 1991 et 1993, la progression du chômage sur sol bernois a conduit les mouvements politiques de gauche, voire d'extrême gauche, à s'interroger sur la méthode à employer pour contrecarrer ce fléau. Cette réflexion a débouché sur une initiative.

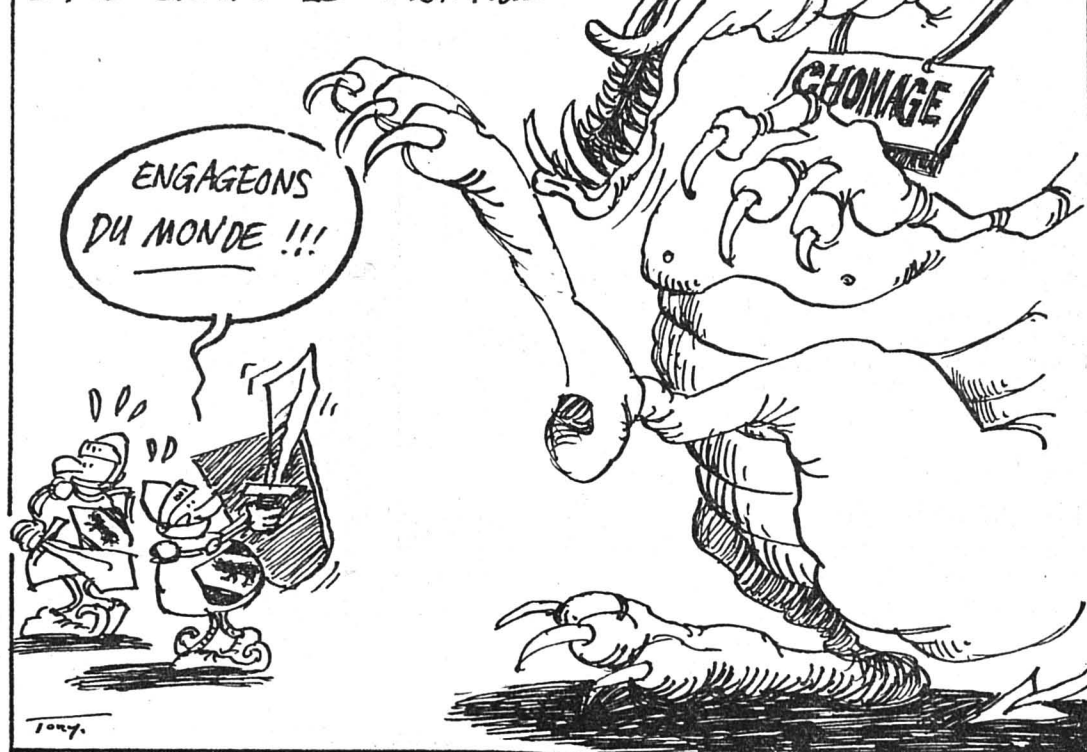
Au Grand Conseil bernois, elle s'est résumée en un débat gauche-droite. Les députés ont choisi de l'écartier par 100 voix contre 59, sans songer à proposer un contre-projet. Dans moins d'un mois, le souverain fera connaître sa position.

D'où la nécessité, pour le comité de soutien à l'initiative de lancer la campagne au niveau régional, d'autant plus que le Jura bernois n'a été que peu concerné par la récolte de signatures.

UN INDISPENSABLE COMPLÈMENT

Au nom de l'Union syndicale du Jura bernois (USJB), membre

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE



du comité de soutien, Max Siegenthaler s'est employé, en conférence de presse hier à Moutier, à cerner l'esprit novateur du texte législatif proposé. Le secrétaire syndical a présenté l'initiative comme un indispensable complément à la nouvelle Loi fédérale sur l'assurance chômage totalement appliquée dès le 1er janvier prochain.

«Agir ensemble» a pour volonté de contraindre l'Etat à créer de manière directe ou indirecte quelque 1000 postes de travail stables par an. Cette obligation lui serait imposée chaque

fois que le taux de chômage du mois de novembre de l'année précédente dépasse dans le canton de Berne 3% (il se situait à fin janvier dernier à 3,7 %).

L'impulsion étatique pourrait se vérifier aussi bien dans les entreprises privées que dans des institutions publiques. Le cofinancement de postes de travail sur une période déterminée pourrait être une de ses applications.

De plus les possibilités en emplois offertes par des secteurs nouveaux comme le recyclage

des déchets ou les énergies renouvelables devraient être exploitées.

AGIR PLUTÔT QUE SUBIR

L'initiative ne se borne pas à réclamer la création de postes de travail, elle veut également favoriser les mesures permettant de développer la reconversion et le perfectionnement professionnels. Ses concepteurs résumant leur philosophie en un slogan «Investir dans les places de travail et non dans le paiement du chômage».

Une commission paritaire, dans laquelle se trouveraient impliqués des politiciens, des patrons et des délégués syndicaux, sélectionnerait les projets dignes d'être soutenus et pourrait tenir compte des difficultés régionales spécifiques au moment d'opérer ses choix.

LE PRIX DE LA SOLIDARITÉ

Elle aurait à sa disposition une enveloppe annuelle estimée à 50 millions de francs, possibilité offerte par la perception de la dîme du chômage. Ses partisans le présentent comme un impôt social, puisque il épargnerait les petits revenus et les titulaires d'une petite fortune.

Les célibataires, dont le salaire brut se monte à 5700 francs et les personnes mariées affichant au moins 9000 francs de revenu mensuel commun, seraient les premiers concernés.

Les seuils de la fortune imposable se situent respectivement à 258.000 francs et à 458.000 francs. 14% des contribuables bernois auraient à s'acquitter, en fonction de leur revenu, de la dîme du chômage, le pourcentage se réduisant de moitié pour dénombrer les contribuables devant à leur fortune d'avoir à supporter cet impôt supplémentaire. La taxation des entreprises se ferait, elle, en fonction de leur bénéfice et de leur capital.

Dans la lutte contre le chômage, la solidarité a un prix. Le citoyen bernois sera-t-il d'accord de le payer? Réponse le 10 mars prochain. (nic)

Rédaction du JURA BERNOIS
Dominique EGGELER
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Entretien des routes Réseau radio

Les services chargés, dans le canton de Berne, de l'entretien des routes nationales et cantonales, devraient disposer à l'avenir de leur propre réseau radio. Le gouvernement vient, à cette fin, de donner son feu vert à un crédit de quelque 1,46 million de francs. S'agissant des routes nationales, les équipes d'entretien pouvaient jusqu'ici utiliser la fréquence de la police cantonale. Or, cette police mettra en service, cette année encore, son propre réseau radio, qui sera codé. Des problèmes de communications existent aujourd'hui aussi en ce qui concerne l'entretien des routes cantonales, dans le Jura bernois et l'Oberland notamment. (oid)

Agriculture bernoise On améliore

Conformément à la loi sur les améliorations foncières, le gouvernement bernois vient d'allouer environ 1,5 million de francs de subvention, au total, pour 72 projets d'amélioration foncière. (oid)

AGENDA

La Neuveville: salle de théâtre

Quatre ans déjà

Pour fêter le 4e anniversaire de sa salle de spectacle à La Neuveville, le Théâtre Tumulte y présentera «Diablogues», pièce de Roland Dubillard dans une mise en scène de Philippe Cohen. Elle sera jouée demain soir, vendredi et samedi, à 20 h 30. Réservations au (038) 25.76.00.

Radio Jura bernois

6.00 Flash. 6.10 Amorç. 6.30 Flash. 6.45 Jeu. 6.55 RJBulle. 7.00 Journal. 7.30 Flash. 7.45 Tél. du jour. 8.00 Flash. 8.30 Flash. 8.45 RJBulle. 9.00 Flash. 9.03 Barolage. 9.15 RJBulle. 9.30 Chronique TV. 10.30 Magazine. 11.30 L'apéro. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 Animation, musique AV. 13.00 A l'occasion. 13.40 Naissances. 13.50 RJBulle. 14.00 100% musique. 16.00 Flash. 16.03 Métro musique. 16.15 CD de la semaine. 16.45 Chronique TV. 17.00 Flash. 17.30 Top 40. 17.45 Jeu. 18.00 Journal. 18.30 Country Road. 19.00 Flash. 19.03 100% musique.

Saint-Imier: gros succès de Cuche et Barbezat

Deux salles combles

Pour leur grand retour en Erguël, Cuche et Barbezat ont remporté un succès digne de leur double prestation.

Dimanche autant que samedi, la salle Reine Berthe était pleine à craquer, pour le passage des deux humoristes neuchâtelois. Signe évident d'une curiosité marquée, au sein de la population imérienne.

Il faut bien dire que s'ils ne s'y produisent pas souvent, Benjamin Cuche et Jean-Luc Barbezat ne sont surtout pas inconnus à Saint-Imier. C'est eux-mêmes, d'ailleurs, qui rappelaient au public local leurs débuts sur la

scène d'Espace Noir, voici quelques années déjà.

Cette curiosité s'est doublée d'une évidente satisfaction, les rappels répétés, dont furent gratifiés les deux comiques, étaient là pour le prouver clairement.

Le Centre de culture et de loisirs avait vu juste, donc, en inscrivant doublement «Chienne de vie» au programme des manifestations marquant son 25e anniversaire.

TROUVAILLES ORIGINALES

De la course des spermatozoïdes aux maladroitesses bagarres de deux petits vieux séniles, en pas-

sant, par les doutes – et les joies puériles! – de la paternité, les courses de landau, le martyre de Nounours et le cocuage de Chouchou, Cuche et Barbezat traversent une chienne de vie ordinaire.

Un voyage truffé de rires, un moment de détente simple et sans arrière-pensée, nourri de trouvailles souvent originales, de quelques moments moins fins, mais en tous les cas sans temps mort.

Une soirée d'autant plus réjouissante que le final (n'est-ce pas, M. Blocher?) récompensait dignement un dernier rappel. (de)

Les Pontins: incendie

Chalet détruit

Un incendie, qui s'est déclaré lundi à 20 heures environ, a totalement détruit un chalet de vacances situé aux Pontins, au lieu-dit La Baillive. Personne n'a été blessé, le bâtiment se trouvant vide au moment du sinistre. Les dégâts matériels sont estimés à quelque 150.000 francs.

Malgré l'intervention immédiate du service de défense de Saint-Imier, qui a dépêché sur place une quinzaine de sapeurs-pompiers, le chalet était déjà pratiquement consumé à l'arrivée des premiers secours.

C'est qu'il était entièrement construit en bois, d'une part, et

d'un accès rendu particulièrement malaisé par la configuration du terrain et les conditions météorologiques que l'on sait, d'autre part.

Les causes du sinistre ne sont pas encore établies; une enquête a bien évidemment été ouverte. (pcb)

Dans une station-service de Nidau

Encore une agression!

Nouvel épisode, hier matin, dans le long feuilleton que nourrit une criminalité effrayante dans l'agglomération biennoise...

Il était 9 h 55 environ lorsqu'un individu masqué – environ 170 cm, s'exprimant en dialecte bernois et portant des gants de couleur foncée – pénétra dans le lo-

cal de vente appartenant à la station d'essence BP, sise à la rue de Berne, à Nidau.

Il menaça d'une arme l'employé de service, en exigeant de l'argent bien évidemment. La victime a posé sur le comptoir plusieurs milliers de francs, somme que l'individu a saisie avant de prendre la fuite à pied,

en direction de la rue de Lyss. Pourtant entreprises immédiatement, les recherches policières sont demeurées vaines. Aussi, la police cantonale à Bière prie-t-elle les éventuelles témoins et les personnes qui auraient fait des constatations suspectes, de prendre contact avec elle, au tél. 032 52 56 11. (pcb-imp)

Tramelan: «syndicat d'initiative»

La commune adhèrera

Le futur «syndicat d'initiative» (son appellation devra être définie) intéresse très sérieusement le Conseil municipal; il a déjà décidé que la commune y adhèrera.

Rappelant qu'une réflexion de fond, sur les besoins du village et de son économie, a motivé le projet de «syndicat d'initiative», le Conseil municipal voit là un complément idéal à ses efforts de développement. Dans la mesure de ses compétences et de ses possibilités, mais toutefois sans s'immiscer dans le domaine privé, l'exécutif local se dit disposé à collaborer avec ce syndicat.

Dans cette optique, le Conseil municipal a d'ores et déjà décidé l'adhésion de la commune à cet organe en voie de création.

DÉMÉNAGEMENT DES CONTENEURS

Et les autorités de se montrer persuadées qu'une collaboration fructueuse peut s'instaurer entre les partenaires politiques, administratifs et privés au sein de la commune. Dès lors, elles ne peuvent qu'encourager vivement les personnes concernées à tenter cette aventure audacieuse.

En matière de récupération des déchets et pour répondre à diverses demandes dans ce sens, le Conseil municipal avait décidé, il y a quelque temps déjà, le déplacement du Centre de conteneurs «Pont 20» à proximité de la halle «est». Il a obtenu, de la préfecture, le permis de construire nécessaire.

Compte tenu de ce que coûterait les mesures de protection exigées par ledit permis, l'exécutif a renoncé à l'exécution de ce projet. Le déplacement du centre de conteneurs actuel sera étudié dans le cadre de l'organisation de la déchetterie.

Dans le même domaine, la maison Contex AG a signalé aux autorités que 4,88 tonnes de textiles et chaussures ont été récoltés dans la commune l'année dernière. L'Association suisse des invalides en retirera un bénéfice de 976 francs.

Après avoir fait l'objet de la procédure dite «d'information et de participation», au cours de l'an dernier, le projet de plan de zones a été adapté aux résultats de cette consultation. Ainsi remanié, ce projet sera soumis prochainement à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire. (smt)

Directeur confirmé

A la suite de sa non-reconduction dans ses fonctions de directeur des STT (Services techniques Tramelan), au 31 décembre dernier, Daniel Vuilleumier a recouru contre la décision du Conseil municipal et a obtenu gain de cause. La préfecture de Bière ayant annulé sa décision, l'exécutif local a renoncé à faire usage de son droit de recours, jugeant les chances de succès par trop aléatoires. Dès lors, Daniel Vuilleumier a été confirmé dans ses fonctions de directeur STT.

Le Conseil municipal a néanmoins chargé les deux chefs de castère concernés, à savoir Yves Leuzinger et Ronald Friedli, de lui soumettre, jusqu'à la fin du mois courant, des propositions de réorganisation des STT. (smt)

VENEZ TESTER LA PREMIERE DE CLASSE.*



La nouvelle BMW Série 5 ne connaît pas le trac que l'on ressent avant un examen. Elle incarne à la fois la créativité et l'idéal de perfection de la marque BMW. Dotée de la technologie automobile la plus pointue et d'un design fascinant, la nouvelle BMW Série 5 est à votre entière disposition pour une course d'essai.



LE PLAISIR DE CONDUIRE.

Gerold Andrey SA, Garage Carrosserie, La Chaux-de-Fonds
boulevard des Eplatures 51, téléphone 039/26 40 36

144-739021

Publicité intensive, Publicité par annonces

OFFRES D'EMPLOI

Cherche **ouvrière** pour charger des machines automatiques.
Tél. 039/31 90 10 heures de bureau.

URGENT! Nous cherchons pour missions temporaires de courte, moyenne ou longue durée, plusieurs **manceuvres, aides-monteurs, électriciens, électroniciens, mécaniciens-électriciens**.
Il s'agit de travaux de remise en état de bâtiments et machines après incendie dans toute la Suisse. Nous vous remercierons volontiers. **Montage C. Ruetsch, 2740 Moutier, tél. 032 93 71 71 ou 066 22 06 93 ou 038 27 50 55.**

PARTNER Job
A la hauteur de vos ambitions

Mandatés par une entreprise horlogère des Montagnes neuchâteloises, nous recherchons un

responsable ass. qualité

de formation technique (horloger, techn. ET, ing. ETS), vous maîtrisez l'habillement de la montre, voire la T2 au bénéfice d'une formation qualité niveau TQ 2/3 ou équivalent, vous êtes à l'aise dans l'établissement de procédures mais aussi sur le «terrain» capable d'assurer la gestion d'un groupe qualité, vous maîtrisez également les outils informatiques et la GPAO.

Intéressé, curieux ? N'hésitez pas à contacter **M. Dougoud.**

132-783187/4x4
Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél: 039 / 23 22 88

Temporaire et stable

REVENDEURS (Hommes ou femmes) sont recherchés dans régions: Neuchâtel - Cernier - La Chaux-de-Fonds, pour vente produits de qualité. Marges très intéressantes. Ecrire à: D-S S.A., case postale 167, 1000 Lausanne 16.
22-382488

«LA PAIX DU SOIR» HOME MÉDICALISÉ
CHERCHE **un(e) infirmier(ère) et un(e) infirmier(ère)-assistant(e)**

Notre offre s'adresse à des professionnel(le)s ayant:
- un diplôme en soins infirmiers reconnu par la CRS;
- un certificat en soins infirmiers reconnu par la CRS;
- une expérience en psycho-gériatrie et en soins palliatifs serait un atout;
- une envie de travailler à une conception de soins et à la mise sur pied du PSI.

Nous offrons:
- possibilité de travail à temps partiel;
- conditions de travail ANEMPA;
- formation continue;
- possibilité de se restaurer.

Entrée tout de suite ou date à convenir.
Les candidat(e)s peuvent se renseigner au 23 35 23 et adresser leurs offres manuscrites complètes à Mme C. Bauer, Paix 99, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 26 février 1996.
132-783248

Nous recherchons au plus vite **responsable de l'atelier d'injection** avec CFC de mécanicien.
Réglage de presses pour l'injection plastique, changement des moules, conduite d'un atelier, etc.
Pour tous renseignements, sans aucun engagement de votre part Gérard FORINO attend votre appel.
OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Engageons **OUVRIÈRE** pour le montage de cartes électroniques (SMD).
Contacter rapidement **P. Blaser** pour en savoir plus sur cet emploi fixe.

ADIA
039/23 63 83
31, av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

Vous, OK, et personne d'autre

Pour diverses entreprises de la place nous recherchons des **menuisiers CFC avec expérience**
OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

EXACTEMENT ce qu'il nous faut
Coiffeuse
Nous cherchons une coiffeuse pour notre studio de coiffure ultramoderne à La Chaux-de-Fonds. Vous aimez travailler de façon indépendante, créative et un horaire de travail flexible répond à vos désirs, alors nous serions heureux de faire votre connaissance.
GIDOR COIFFURE
La Chaux-de-Fonds:
9, av. Léopold-Robert
tél. 039-23 12 05
Madame M. Bapst
2-776123

Nous cherchons pour des travaux de précision, en petites séries sur des tours **Schaublin 110 CNC** et **Tornos ENC 75**, plusieurs **MÉCANICIENS CNC** et **DÉCOLLETEURS CNC**
Votre maîtrise du métier fait de vous un spécialiste de l'usinage **CNC** (programmations, mises en train, etc.).
Pour un premier contact, appelez **Pascal Vuilleumier** et **Philippe Garraux.**
14-716577
OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Métel-de-Ville 5 • 2740 Moutier • 032/93 45 95

Notre société, active dans les produits haut de gamme, **CHERCHE**

UN(E) RESPONSABLE DE STOCK ORDONNANCEMENT

Au sein d'un petit groupe dynamique, vos responsabilités principales comporteront la tenue informatique et quantitative du stock, l'organisation et la gestion de celui-ci, assurer un inventaire permanent/tournant, gérer les entrées/sorties des composants, (first in/first out), et gestion de l'ordonnancement de nos produits.

Expérience
- connaissance des fournitures et composants horlogers;
- plusieurs années dans un poste similaire;
- connaissance en tant qu'utilisateur du système informatique.

Personnalité
- leader naturel, sens aigu des responsabilités;
- excellent organisateur, innovateur.

Si votre profil et votre expérience correspondent aux exigences décrites dans cette annonce, n'hésitez pas à nous envoyer votre candidature complète sous chiffre V 28-41 729 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel.

28-41729

FUST c'est parti **SOLDES**

APPAREILS ELECTROMENAGERS
TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CUISINES/BAINS
FUST chez Jelmeli • INNOVATION

• Toutes les grandes marques, livrables directement à partir du stock • Toutes normes, appareils encastrables ou indépendants • Nous nous chargeons de l'élimination de votre ancien appareil dans le respect de l'environnement • Livraison contre facture • En permanence, appareils d'occasion et d'exposition • Garantie du prix le plus bas (votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas)

BOSCH Electrolux NOVAMATIC Bauknecht Miele AEG therma V-ZUG

67.- Loc. m.	79.- Loc. m.	51.- Loc. m.	19.- Loc. m.
1510.- 1190.-	1490.- 1190.-	1150.- 950.-	199.- 149.-
Lave-vaisselle Bosch SPS 2422 8 couverts standard. Durée du programme 61 min. Consommation d'eau 16 l, d'énergie 0,9 kWh. 56 dB. H 85, L 45, P 60 cm	Lave-linge/séchoir Novomatic WT 1000.1 S Capacité 5 kg 500/1000 tours/min. Puissance absorbée 2,2 kWh. Durée du programme 90 min. H 85, L 59,5, P 52 cm	Séchoir Electrolux EDC 350 E Séchoir à condensation. Capacité 3 kg. Avec mesure électronique du taux d'humidité et réglage par min. H 68,6, L 59,5, P 42 cm	Congélateur-bahut Novomatic GT 82 Capacité brute 82 l. Consom. d'énergie 0,84kWh/24 h. 24 h de conservation en cas de coupure de courant. H 82,5, L 45, P 58 cm
Micro-ondes Novomatic MW 1100 2 niveaux de puissance. Contenance 14 l. 600 W. Minuterie 30 minutes. H 32, L 43, P 24 cm			

Machines à café, fers à repasser, aspirateurs, rasoirs, micro-ondes, nettoyeurs à vapeur, etc. à des prix super!

FUST Garantie 5 étoiles *****
* Prix minimal garanti (remboursement si le produit est offert ailleurs officiellement moins cher dans les 5 jours)
* Service garanti (livraison et raccordement)
* Service de réparation garanti
* Conseils professionnels garantis
* Vaste choix garanti comprenant toutes les grandes marques
* Abonnement service inclus

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust. bd des Eplatures 44 039 26 11 50
La Chaux-de-Fonds, Jumbo Bienne, Hyper-Fust. Vendredi, ouverture nocturne jusqu'à 21 h. rte de Soleure 122 Bienne, rue Centrale 36 039 26 68 65
Marin, Marin-Centre Neuchâtel, Fust-Torre, rue des Terreaux 7 038 33 48 48
Neuchâtel, Armourins. 038 25 51 51
Porrentruy, Innovation 066 66 80 20
Réparation rapide toutes marques 155 91 11
Service de commande par téléphone 155 56 66 05 274924 444

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

La mini

Prenez-la au mot!

Message Cochez ce qui convient
 Privé (Fr.1.- le mot, TVA en plus)
 Commercial (Fr. 2.- le mot, TVA en plus)
 Sous-chiffre (Fr. 25.-, TVA en plus)

	1x	2x	3x
jour	mois	jour	mois

A publier Mardi
 Vendredi

Rubrique Achat Trouvé
 Vente Demandes d'emploi
 Cours privés Animaux
 Informatique Divers
 Autos Immobilier
 Vélos-motos Vacances-voyages
 Perdu Amitiés-rencontres
 Petits travaux

NOM _____ PRÉNOM _____
ADRESSE _____
LOCALITÉ [] [] []

Coupon à retourner, jusqu'à la veille de parution 10 h, à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds: Tél.: 039/210 410
Fax: 039/28 48 63

Le Locle: Tél.: 039/31 14 42
Fax: 039/31 50 42

33e Carnaval des Franches-Montagnes

Première venue des Maures!

De l'élection de Miss Carim et de ses dauphines, qui seront très soigneusement sélectionnées lors de la grande soirée disco-karaoké de vendredi prochain, jusqu'au Grand Manger du Mardi Gras qui réunit près de 400 convives autour d'une choucroute gargantuesque, le 33e Carnaval du Noirmont va secouer ses grelots de folie cinq jours durant, le baïtchai prenant le relais lundi sur un rythme lancinant. La cuvée 96 s'annonce ébouriffée. Surprise cette année: un char humoristique fera pour la première fois le déplacement de Cornol, village ajoulot dont les armoiries sont les têtes de Maures...

chain à la grande soirée disco qui lance les festivités. Que vous soyez mâle ou femelle, peu importe pour décrocher le titre. Seule la classe et l'élégance suffisent pour faire craquer le jury.

DES NOUVEAUTÉS

La journée du samedi est réservée aux enfants. Près de 400 d'entre eux défilent dans les rues de la Cité des Poilies. Pour chacun d'eux, une thune et un prix attrayant pour les plus beaux costumés. Il faut savoir que la Société de Carnaval du Noirmont roule sur un budget de plus de 160.000 francs et que 50.000 francs vont en récompenses pour les participants au cortège et autres concours.

En soirée justement, le concours de masques (qui a lieu aussi le Mardi Gras) est l'un des points d'orgue des festivités. Nouveauté cette année: les participants (qui doivent se présenter avant 21 h 30) seront répartis en quatre catégories pour élargir les chances de chacun.



Les Toétché

La clique du Noirmont fête cette année les dix ans de sa création. (Impar-Gogniat)

Les groupes animation et recherche comportent deux sous-groupes (personne seule ou groupe de trois et groupe des quatre personnes). Avec, à la clef, des voyages de rêve à gagner...

TRENTE GROUPES

Seconde nouveauté lors de ces soirées: des caméras seront disposées à travers la halle des fêtes pour permettre aux spectateurs de suivre sur écran ce qui se passe... ailleurs. Grand cortège carnavalesque le dimanche avec une trentaine de cliques et groupes annoncés.

Les Gugge feront ensuite exploser la halle des fêtes. Le temps de lâcher le baïtchai dans la rue et voilà déjà le Mardi Gras avec le Grand Manger, un menu rehaussé par Mme Pétaule et Mme Kilchou qui retracent sur scène les popotins du village. Après le bal masqué en soirée, l'enterrement de Carimétran ponctué des derniers coups de trompe du baïtchai marque le terme de cinq jours débridés... Mgo

Rédaction

JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Patinoire d'Ajoie
Deux communes acceptent

La patinoire d'Ajoie a fait deux nouveaux petits pas vers son rachat lundi soir. En effet, les citoyens de Damvant, par 28 voix sans opposition, ont décidé d'apporter leur brique à ce sauvetage. A Bonfol, cet objet a été accepté par 47 voix contre 16. Il reste encore aux citoyens de Fahy, Asuel, Réclère, Grandfontaine, Boncourt et Montignez à se prononcer sur cet objet. La commune de Alle, qui à elle seule peut faire pencher la balance (il faut 85% d'acceptants) attendait des décisions sur son projet de stade d'athlétisme avant de se déterminer. Rien n'est donc joué. (mgo)

Pâturages communaux
Règlement disponible

La Chambre d'agriculture du Haut-Plateau s'est penchée sur le problème des pâturages suite à l'arrêt du Tribunal fédéral (affaire Frésard de 1991). Une commission s'est mise en place pour élaborer un guide type en vue d'harmoniser les règles sur la montagne et affirmer les droits contenus dans les Actes de classification. Avec la collaboration de l'Economie rurale, du Service juridique, du Service des communes et de la vulgarisation, un document a été rédigé. Il a été adressé à toutes les communes des Franches-Montagnes. Il est aussi disponible auprès de Jean-Pierre Froidevaux aux Emibois moyennant une modeste participation. (mgo)

Pour aguicher le touriste

Sortie d'un catalogue mordant

«Jura Tourisme» donne un coup de cravache à la promotion touristique du Jura en lançant largement sur le marché 22.000 exemplaires d'un prospectus tout à fait nouveau. Ce n'est plus en vérité un prospectus mais un véritable catalogue de vacances qui, fort de plus de trente pages A4, recense tous les types d'hébergement du Jura et tout ce qui pourrait attirer le touriste dans la région. Bref, une compilation heureuse éclairée de nombreuses photos.

Michel Beuret, directeur de «Jura Tourisme», a voulu faire preuve d'efficacité en concentrant en un seul document ce que l'on retrouvait auparavant dispersé dans trois. Près de 700 prestataires - hôteliers, aubergistes et parahôtellerie - s'y trouvent rassemblés.

Nouveauté également: une ouverture sur le Jura sud alors que le nouveau canton n'est plus divisé en trois districts mais en quatre régions, le Clos-du-Doubs devenant un partenaire à part entière, une heureuse initiative à notre goût.

Il va sans dire que le document n'est pas exhaustif. Seuls ceux qui ont voulu répondre à la Fédération cantonale sise à Saignelégier y figurent. Ceux qui voulaient en faire plus (mise en valeur de l'hôtel, etc.) payent la différence. Ce nouveau guide cavale à travers les régions et comporte en sus toutes les curiosités du Jura, les excursions pos-

sibles, ce qu'on peut trouver dans chaque localité, les manifestations, la liste des auberges et leurs spécialités, l'adresse des

atteleurs, une carte verte du Jura. Bref, le touriste n'a plus qu'à se baisser pour ramasser... Mgo

Un cheval de Malnuit en couverture
Pour séduire les futurs hôtes du Jura. (sp)

Eligibilité des étrangers

Pression du Gouvernement

Le Gouvernement a mal digéré la décision du Parlement d'instaurer l'éligibilité des étrangers dans les communes. Ne craignant pas d'exercer une pression sur le pouvoir législatif, les ministres ont invité les partis politiques, les présidents des groupes parlementaires, la commission de la justice chargée de la modification de la loi sur les droits politiques et le président du Parlement à une séance de discussion, cet après-midi à Morépont. Sera-t-elle une séance d'alignement?

Rappelons que les députés ont renoncé à permettre à un étranger d'être élu au Parlement. En revanche, contre l'avis du PDC, ils ont décidé qu'un étranger sera éligible dans une commune. Faut-il soumettre cette décision au vote populaire obligatoire ou facultatif, cette question reste ouverte.

AUTONOMIE
ET RECLADE
SOCIALISTE

Parce que les maires francs-montagnards ont qualifié le choix du Parlement d'atteinte à l'autonomie communale et que des maires d'autres districts leur emboîtent le pas, le Gouvernement, mis en minorité, voudrait faire revenir les députés en arrière. Il a trouvé dans les députés socialistes une compréhension étonnante en forme de reclade.

Les socialistes sont prêts à changer d'avis, ce qui renverserait la décision du Parlement.

Cet après-midi, les ministres feront donc pression sur les députés pour qu'ils reviennent en arrière et laissent à chaque commune le soin de décider si un étranger y est éligible ou non.

Pourtant, l'autonomie communale n'est en rien violée par l'éligibilité décidée. Les Suisses étant majoritaires dans toutes les communes, ils peuvent en effet empêcher partout qu'un étranger soit élu, en élisant uniquement des Suisses, voire en ne portant pas d'étrangers en liste. L'argument de l'autonomie est donc un non-sens.

Le pas en arrière que l'exécutif veut imposer aux députés représente dès lors un croche-pied dans l'esprit d'ouverture des Juraissiens et porte une ombre sur l'image positive du Jura à l'extérieur. Qui va jouer ce mauvais jeu-là au Parlement?

Le cas échéant, un tel retour en arrière pourrait provoquer une seule réponse: le lancement d'un référendum contre cette décision que prendrait une nouvelle majorité du Parlement. Cette réplique mettrait le Gouvernement et le Parlement dans un beau pétrin. S'ils font effectivement machine arrière, ils ouvriront toutes grandes les portes à une telle rebuffade. V. G.

Banque Cantonale du Jura

L'épargne en hausse

Le bilan de la Banque Cantonale du Jura (BCJ) a augmenté de 50,8 millions à 1,84 milliard, à fin 1995. Les créances hypothécaires gonflent de 38 millions à 1,235 milliard, alors que les autres crédits diminuent de 19,22 millions à 387,87 millions. Au passif, l'épargne enregistre une très forte progression, soit 30,6 millions à 511,8 millions.

La retenue des consommateurs est ainsi illustrée. Même les obligations de caisse s'accroissent de 4,8 millions à 193 millions, malgré des taux peu attractifs. Les autres dépôts de la clientèle augmentent de 18,3 à 407,8 millions.

Malgré ces données, la marge

brute d'autofinancement se rétrécit de 9,708 à 9,378 millions, alors que les corrections de valeurs, provisions pour risques et pertes augmentent fortement, de 2,12 millions à 4,70 millions.

Les comptes ont été approuvés par le conseil d'administration qui proposera à l'assemblée générale des actionnaires, fixée le 19 avril, la distribution d'un dividende inchangé de 6%, soit 15 francs par action.

Après l'augmentation du capital de 40 à 45 millions, la volonté de renforcer les fonds propres reste une priorité, afin de respecter les impératifs légaux. Ces fonds propres se sont d'ailleurs accrus de 7,26 millions en 1995. V. G.

Corneilles éliminées aux Franches-Montagnes

Sur la base de quelle étude?

Suite à notre article du 30 janvier dernier traitant du piégeage et de l'élimination des corneilles sur le Haut-Plateau, l'Association des naturalistes francs-montagnards (ANFM) tient à préciser quelques points.

Les naturalistes ne sont pas opposés à toute intervention de l'homme dans la nature. Bien au contraire. Beaucoup de milieux ont besoin d'être gérés pour conserver une bonne valeur biologique. L'ANFM espère toutefois qu'une «étude locale sé-

rieuse ait été entreprise avant de conclure à une surpopulation de corneilles noires, aux dégâts qu'elles occasionnent et de décider d'une diminution de leurs effectifs. L'avis des ornithologues de la station de Sempach a-t-il été demandé et suivi?

ÉTUDE SCIENTIFIQUE

Les naturalistes de la montagne, dans la mesure où une réduction des effectifs s'imposait, estime que la méthode employée est quelque peu choquante et aurait mérité une information officielle.

En conclusion, l'ANFM «souhaite avoir connaissance de l'étude scientifique qui est à la base de la décision prise par l'Office des eaux et protection de la nature (OEPN) afin d'évaluer le bien-fondé de ce choix, d'estimer l'efficacité et la sélectivité du piège et de connaître l'estimation chiffrée des dégâts causés par les corneilles».

Et de conclure que la corneille et le corbeau sont deux espèces d'oiseaux différentes. Que leurs mœurs ne se ressemblent pas. A ne pas mettre dans le même... sac. Mgo

J'ÉCOUTE 1008
FRÉQUENCE JURA

8.30 Flash FJ. 9.00 Flash FJ. 9.05 Transparence. 9.30 Histoire de mon pays. 10.00 Flash FJ. 10.15 Odysée du rire. 10.30 Infoplus rediffusion. 10.55 L'écoute buissonnière. 11.00 Flash FJ. 11.05 Eldorado. 11.15 Jouer n'est pas gagné 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Juramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Flashwatt. 13.00 Troc en stock. 13.30 Juke-box 14.00 Flash FJ. 14.05 Juke-box 15.00 Flash FJ. 15.05 Juke-box 16.00 Flash FJ. 16.05 Sortie de secours. 17.00 Flash FJ. 17.05 Sortie de secours. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.20 Question de temps. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Question de temps. 19.00 A donf. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Canal rock. 0.00 Trafic de nuit.

SR Suisse romande

9.10 Top models 9.30 Moomins 9.50 Animaniacs 10.15 Jeunesse 10.30 Vive le cinéma! (R) 10.45 A bon entendeur (R) 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Marc et Sophie 12.15 Le miracle de l'amour. Le vent du désespoir 12.45 TJ-midi 13.00 Mademoiselle 13.25 Du miel pour la Saint-Valentin 13.50 Ciné du mercredi: Le prince et le souffre douleur. Film de Syd Macartney. 15.20 La croisière s'amuse. Une affaire de diamant 16.50 Pingu 16.55 Les Babibouchettes et le Kangouroule 17.00 Iznogoud 17.25 Lois et Clark 18.15 Top models 18.40 Rigolot 18.50 TJ-titres. Météo régionale/Météo neige 18.55 TJ-régions. Banco Jass 19.10 Tout sport. Spécial Sierra Nevada 19.20 Le retour du Dodo 19.30 TJ-soir.

20.00 Météo
20.10 TéléScope
Image, mensonge et révolution

21.05 Le choix d'aimer

Film américain de Joel Schumacher (1991) Avec Julia Roberts, Campbell Scott
Jeune amoureuse trompée, Hilary plaque tout et se cherche un job ailleurs. Une petite annonce, demandant une infirmière à domicile, attire son attention. Et Hilary découvre Victor, jeune leucémique de 23 ans. Au-delà de la maladie, elle lui donne son amour et sa vitalité: à tel point qu'elle accepte, à l'issue du traitement, de l'accompagner dans le Grand Nord.

22.55 TJ-titres

23.00 Mémoire vivante

La vie fabuleuse d'Alexandra Kollontai

23.55 -TJ-nuit
0.05 Imagine
0.20 Vive le cinéma!
0.35 Bulletin du télétexte

Suisse 4

6.00 Euronews. 18.45 Genève Région. 19.30 Helena. 20.00 La Maline. Film français de Bruno Herbulot (1995). Avec Marie Bunel, Vincent Winterhalter, etc. 21.25 Météo régionale/TJ-soir/Tout sport/Genève Région (R). 22.15 Best of Documentaire. 23.05 Santé! 23.30 Euronews.

Allemagne 1

15.00 Tagesschau. 15.03 Juliane + Andrea. Talk und Ratgeber. 15.55 Jürgen Fliege antwortet. 16.00 Tagesschau. 16.03 Fliege. Talkshow zu aktuellen Themen. 17.00 Tagesschau. 17.10 Briant. Boulevard-Magazin. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Die Partner. 19.53 Wetter. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Hessen lacht zur Fasensnacht '96. Höhepunkte des hessischen Karnevals. 22.00 Männer zum Mieten. Begleiter-Service für Damen. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Mau Mau. Deutscher Spielfilm (1992).

RADIOS La Première

7.40 Le microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.55 Point de mire. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Expo. 8.50 L'eau à la bouche. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicoteurs. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp'monde. Camets de route. 13.25 Zappy end. Jeu. 14.05 Bakélie. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Trafic. 20.05 Les sublimes. 22.05 La ligne de coeur. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit.

TF1 France 1

6.00 Passions 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.08 Météo 7.10 A tout Spip 9.30 Club Dorothee 11.40 La roue de la fortune 12.15 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.30 Météo 13.35 Femmes 13.40 Les feux de l'amour 14.30 Sydney Police 15.25 Forces de frappe 16.00 Une famille en or 16.45 Le miel et les abeilles 17.00 Super club Dorothee 17.30 La croisière flou'amour 18.00 Les années fac 18.30 Le miracle de l'amour 19.00 Agence tous risques.

20.00 Journal / La minute hippique
20.45 Météo

20.50 Pour la vie

Spécial Saint-Valentin
Divertissement animé par Valérie Pascal et Fabrice
A l'occasion de la fête des amoureux, deux couples de fiancés se prêtent à un jeu de la vérité face à un jury et devant un public composé de leurs familles respectives. Le jury est composé de deux couples fictifs, Sonia Dubois et Gérald Vivès et Jean-Pierre Castaldi et Cachou.

22.55 Echos de stars Magazine

0.05 Ushuaia

Le magazine de l'extrême

1.05 TF1 nuit / Météo
1.20 Concert Villepreux
2.35 TF1 nuit
2.45 Histoires naturelles
3.15 TF1 nuit
3.25 Intrigues
3.55 TF1 nuit
4.05 L'aventure des plantes
4.30 TF1 nuit
4.40 Mésaventures
5.05 Musique

R.T.L.

11.50 Les benjamins de l'espace. 11.55 Galaxy Rangers. 12.20 Jeu. 12.50 La vie de famille (R). 13.15 Charles s'en charge (R). 13.40 Des agents très spéciaux. 14.30 Kojak. 15.20 Hôtel de police. 16.10 Les justiciers. 17.00 Starsky et Hutch. 17.55 Double gagnant. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Mes deux papas. 19.20 Popeye. 19.30 Charles s'en charge. 19.55 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 Un agent très spécial. Téléfilm américain (1993). Avec Kim Cattral, Billy Zane. 22.05 Leader. 22.10 Ciné-Express. 22.30 Un homme et une femme. Film français de Claude Lelouch (1966). 0.15 Météo (R). 0.20 Télé-achat.

ZDF Allemagne 2

14.15 Astrid Lindgren: Karlsson auf dem Dach. 14.40 Achterbahn. 15.05 logo. Nachrichten von A Zebra. 15.15 Wickie...und die starken Männer. 15.45 heute. 15.50 Unsere Hagenbecks. 16.35 Jede Menge Leben. 17.00 ZDF-Abendmagazin. Mit heute-Nachrichten. 17.55 Hotel Paradis. 18.45 Lotto am Mittwoch - Ziehung A und B. Anschl.: Guten Abend (VPS 18.50). 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 Mona M. 20.15 Naturzeit. 21.00 Gesundheitsmagazin Praxis. Wer schön sein will, muss leiden? 21.45 heute-journal. 22.15 Doppelpunkt-Reportage (VPS 22.14). Mutterglück um jeden Preis - Wenn Paare keine Kinder kriegen. 23.00 Derrick. 0.00 heute nacht.

Espace 2

6.10 Matinales. 9.05 env. Chant libre. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Musiciens suisses. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.00 En quête de disques. 20.05 Symphonie. Prélude. 20.30 Orchestre de la Suisse Romande. Bruckner: Symphonie No 8 en do mineur. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Nocturno.

France 2

6.05 Série: Happy days 6.30 Télématin 8.35 Amoureusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.25 Un livre, des livres 9.30 Mercredi mat' 11.10 Flash info 11.15 Motus 11.50 Pyramide 12.20 Les Z'amours 12.55 Météo 12.59 Journal 13.30 Un livre, des livres 13.40 Météo 13.45 Derrick 14.50 L'enquêteur 15.40 Tiercé 15.50 Hartley, coeur à vif 16.35 Seconde-B 17.05 Quoi de neuf docteur? 17.30 Un livre, des livres 17.35 La fête à la maison 18.05 Les bons génies 18.40 Qui est qui? 19.15 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel 19.55 Tirage du Loto 19.59 Journal.

20.35 L'image du jour
Tournoi des cinq nations
20.45 Météo
20.50 Tirage du Loto

20.55 Les mercredis de la vie: Double peine

Téléfilm de Thomas Gilou
Avec Laura Favalli, Jean-Claude Leguay, Michel Galabru
Une détenue, en liberté provisoire, fait irruption dans la vie d'un scénariste en mal d'inspiration. Contre son gré, elle va l'entraîner dans un engrenage de situations rocamboliques. Que va-t-il naître de leur rencontre? Ecrite et réalisée dans un style percutant, cette comédie reflète son époque.

22.35 Bas les masques
Qui se cache derrière Kirk Douglas, Starsky et Hutch, Brandon et Kelly...

23.50 Journal
0.00 Météo
0.05 Le cercle de minuit
1.20 Histoires courtes
1.40 Studio Gabriel (R)
2.10 Emissions religieuses (R)
3.10 Au-dessus de la fragilité
3.20 Chutes d'Atlas
3.35 24 heures d'info
4.00 Pyramide (R)
4.30 Les Z'amours (R)

TV 5 Europe

12.30 Météo des cinq continents. 12.35 Journal télévisé de France 3. 13.00 Paris Lumières (R). 13.30 La gueule de l'autre (R). 15.20 Court-métrage. 15.30 Des dames de coeur (R). 16.00 Journal. 16.15 Bibi et ses amis. 16.45 Fa Si La chanter. 17.15 Studio Gabriel. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.25 Grand Jeu. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Paris Lumières. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Faut pas rêver. 21.00 Faits divers. 21.55 Météo des cinq continents. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale/Jeu. 22.35 Du côté de chez nous. 23.35 Savoir plus.

SWF Allemagne 3

16.00 Eisenbahnromantik (W) 16.30 Unternehmen Arche Noah (2/4) 17.00 Englisch (48/W) 17.30 S Sesamstrasse 18.00 Prinz Eisenherz Die Reise 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? Vorbeugung gegen Karies - Zahnversiegelung 18.50 Was die Grossmutter noch wusste (3) 19.19 S Heute abend in Südwest 3 19.20 Landesschau 19.48 Nachrichten 19.58 Landesschau-Wetter 20.00 Tagesschau 20.15 Länder - Menschen - Abenteuer Die Hirten von Skyros 21.00 Nachrichten 21.15 Schlaglicht 21.45 Roller, Scheller, Schleicher Faschnacht in Tirol 22.45 Et Zetera 23.30 Länder - Menschen - Abenteuer (W)

Suisse alémanique

9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.10 Schlagerbarometer. 11.10 Ratgeber: Gesundheit. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. 14.05 Familienrat: Forum. 15.05 Songs, Lieder, Chansons. 16.00 Welle 1. 16.30 Talisman. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Schweizer musizieren. 19.30 SiggSaggSugg - Die Sendung für Kinder. 20.00 Spasspartout. Film-Quiz: Knacknuss für Kinogängerinnen und Kinogänger. 21.00 Radio-Musik-Box. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

France 3

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 7.50 Minikeums 11.45 Le 12/13 13.05 Keno 13.10 Tout en musique 13.40 Les enquêtes de Remington Steele 14.30 Brigade criminelle 15.00 Questions au gouvernement 16.05 Docteur Doogie 16.30 Popeye 16.40 Minikeums 17.45 Je passe à la télé 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa Si La chanter
20.35 Tout le sport

20.50 La marche du siècle

Invité: Lionel Jospin
22.40 Météo
22.45 Soir 3
23.10 Un siècle d'écrivains
Maurice Genevoix
0.05 Les quatre dromadaires (R)
1.05 Dynastie
1.50 Musique graffiti



LE CHOIX D'AIMER - Avec Julia Roberts, Campbell Scott TSR-21.05

Suisse alémanique

13.30 Gute Zeiten, schlechte Zeiten. 13.55 Der Couch Trip. Amerik. Spielfilm (1987). Mit Dan Aykroyd. 15.35 TAFstar. 16.00 Drei Damen vom Grill. 16.25 rätselTAF. 16.45 Sister, Sister. 17.10 SCHLIPS Sampler. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Trickfilme. 18.20 Sierra Nevada direkt. Magazin zur Ski-WM. 18.50 Teleguard. Emission d'informaziun. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Dr. Stefan Frank. 20.55 Rundschau. 21.50 10 vor 10. 22.20 Ventil. Dampfblasen bei Ventilator Frank Baumann. 22.55 CinéClip. 23.10 Filmszene Schweiz: L'homme des casernes. 0.40 ca. Nachtbulletin/Météo.

Suisse italienne

12.30 Telegiornale/Sport/Il mondo del lavoro. 12.45 Street Legal. 13.40 Wandin Valley. 14.30 Amici miei. 14.45 Luna piena d'amore. 15.25 Agli ordini, papà! 16.05 Ricordi. 16.30 La scelta pilotata. 17.00 Albert, il quinto moschettiere. 17.35 Cartoonmania. 17.50 I Robinson. 18.20 Indizi bestiali. 18.55 Telegiornale. 19.00 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Bronx. Film drammatico di Robert De Niro (USA 1993). Con Robert De Niro, Chazz Palminteri, ecc. 22.25 Telegiornale. 22.30 Paolo+... Love. Vedere per ridere. 23.10 Telegiornale/Météo. 23.25 Mojo Working - Little Richard. 23.50 Telexvision.

RTN

9.00 Flash. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 9.30 Les années 60. 10.00 Flash. 10.03 Ces services sont aux vôtres. 11.00 Flash. 11.10 L'invité. 11.45 Carré d'As (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.00 des Hauts et des Bas. 12.15 Journal. 12.55 Le billet de Jacques Hainard. 13.10 Anniversaires. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash. 15.00 Flash. 16.00 Flashinfos. 16.03 Euronews. 17.00 Flash. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Journal. 18.30 Magazine de l'accordéon. 19.00 Magazine des fanfares. 19.30 Juice Box (jusqu'à 6.00).

La Cinquième

11.30 Les oursins. 12.00 Va savoir: Loïck Peyron, l'optimiste au trimaran. 12.30 Region: Bretagne. 13.00 Fête des bébés. 13.30 Attention santé. 13.35 Profils 2000. 14.05 L'esprit du sport. 15.00 Les plus beaux baisers du cinéma. 16.00 Avoir 16 ans. 16.25 Le réseau des métiers. 16.30 Rintintin. 16.55 Cellulo. 17.30 Les enfants de John. 18.00 Planète blanche: Leith, base baleinière. 18.30 La mafia des mangoustes. 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950 Le lavage du cerveau 19.30 7 1/2. L'info en direct.

20.00 Dans le delta des flamants roses
Documentaire

20.30 Journal
20.45 Les mercredis de l'Histoire: Le rêve de Theodor Herzl: un état pour les juifs
Documentaire

21.50 Musica: Le combattimento
Ballet de Heinz Manniegel

22.20 Jordi Savall
Film américain d'Orson Welles (1962) Avec Anthony Perkins

23.05 Cinéma: Le procès
2.00 Le confident (R)

M 6

9.05 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.45 M6 express/Météo 10.50 Les professionnels. L'homme de la rue 11.45 M6 express/Météo 12.00 Ma sorcière bien-aimée. La vérité, toute la vérité, rien que la vérité 12.25 La petite maison dans la prairie. Les évadés 13.25 M6 kid 13.30 Crypte show. Une trolle d'histoire 14.00 Les aventures de Tintin. Le temple du soleil (1+2) 15.00 Gadget boy. Bla, bla gadget boy 15.25 Les creepy crawlers Bugzilla 16.00 Draculito. Les monstres du rock 16.30 Hit machine 17.00 Dance machine club 17.35 L'étalon noir. Course à obstacle 18.05 Raven. Terre de paradis 19.00 Code quantum. Au nom du père 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Notre belle famille
Vive les études
20.35 Ecolo 6
Magazine

20.45 Coup de chien

Téléfilm français de Christian Faure
Avec Jean-Luc Bideau, Yves Afonso

A sa sortie de prison, un artisan cambrioleur, amoureux du bel ouvrage, essaie de rétablir sa situation financière en participant à un casse prétendu sans risque par son instigateur, un aveugle énigmatique bien connu des services de police. Deux compères vétérans de la cambriole nous entraînent avec humour dans une aventure extravagante riche en rebondissements.

22.20 Complots de famille
Téléfilm allemand de Franz Peter Wirth
Avec Hannes Jaenicke, Constanze Engbrecht

0.20 Fantômes
Une nuit d'abandon
0.50 Best of pop-rock
2.20 Jazz 6
3.20 Culture pub
3.45 Fréquentstar
4.45 Boulevard des clips

Autriche 1

13.00 Pinocchio. 13.25 Confetti Paletti. 13.40 Alfred J. Kwak. 14.05 Am Dam Des. 14.20 Die Rätselburg. 14.30 Die Ketchup Vampire. 14.55 Artefix. 15.05 The all new Popeye Show. 15.25 Mini-ZiB. 15.35 Raumschiff Enterprise - Das nächste Jahrhundert. 16.25 A-Team. 17.15 Full House. 17.40 Dr. Quinn. 18.30 Alpine Ski-WM. Sierra Nevada: WM-Studio. 19.00 Roseanne. 19.30 Zeit im Bild und Kultur. 19.53 Wetter. 20.00 Sport. 20.15 Blondes Gift - Die zwei Gesichter einer Frau. Amerik. Thriller (1994). Mit Jack Scalia, Bo Derek. 21.55 Tatort. 23.25 Zeit im Bild. 23.30 Under Arrest. Amerik. Spielfilm (1990).

RTP Portugal

8.15 Acontece (R). 8.30 Remate (R). 8.45 Noticias dos Açores e da Madeira (R). 9.00 RTPi junior. 9.45 Noticias (R). 10.00 Praça da alegria. 11.30 A bruma da memoria. 12.00 Clubissimo. 13.00 Jornal da tarde. 13.30 Na paz dos anjos. 14.00 Danças vivas. 14.30 Pesca pesca. 15.30 Letra dura arte fina. 16.30 Noticias dos Açores e da Madeira (R). 16.50 Os dias uteis. 18.00 RTPi junior. 18.30 Sinais. 19.00 Made in Portugal (R). 20.00 Telegiornal. 20.30 Roseira brava. 21.20 Moedas de troca. 21.30 Artes e letras. 22.30 Remate

Eurosport

8.30 Athlétisme (R). 10.00 Bobsleigh (R). 11.00 Biathlon (R). 12.00 EuroSki. 12.30 Ski artistique: Coupe de monde, Hinde-lang-Oberjoch. 13.30 Equitation: Coupe de monde de saut d'obstacles. 14.30 Basketball/Slam. 15.00 Bobsleigh: Coupe de monde. 16.00 En direct: Tennis: Tournoi de Dubai. 16.00 Formule 1: GP magazine. 18.30 Motors. 20.00 Tennis: Tournoi de Dubai. 22.00 Boxe (R). 23.00 Catch (R). 23.30 Athlétisme: Meeting IAAF indoor, Moscou. 0.30-1.30 Equitation (R).

CANAL ALPHA +

19.19.14.19.28.19.42 Journal cantonal 20.01 Cuisine express 20.13 Sport pour tous 20.30.20.44 Journal cantonal. 21.00 Découverte de la Bible 21.30.21.44 Journal cantonal. 22.00 Découverte de la Bible 22.30 Cuisine express 22.40 Sport pour tous 23.00 Découverte de la Bible.

Henry Meyer, roi du papier mâché et autres rebuts

Un iconoclaste amusant

Avec le soin obsessionnel d'un bricoleur passionné, méticuleux et averti, mais également mu par une profonde conscience des problèmes de ce temps, Henry Meyer réalise, au moyen de matériaux de récupération habituels ou un peu moins ordinaires - des trouvailles parfois! - des sculptures et tableaux relief lourds de sens.

Chaque œuvre de ce créateur original narre une ou plusieurs histoires; guidée par une titraille choisie, leur interprétation peut se faire à plusieurs niveaux. Même s'il dispense la couleur comme le ferait un enfant, sans complexe, avec jubilation, Henry Meyer est loin de l'art spontané ou naïf. Plutôt cru - à la limite du grotesque quelquefois -, provocateur, iconoclaste, fantasque. Rien d'étonnant à cela, il n'est pas dessinateur de presse pour faire dans le genre «tout le monde il est beau et gentil».

Les œuvres d'Henry Meyer grouillent de petits personnages sexuellement bien définis et en proie aux affres de la vie, de la survie, du doute, de la mort. Il les met en situations fort diverses et observe, comme à travers une loupe, ces petits êtres se débattant au quotidien. Vu de haut, «Le peuple à l'assaut du château» ne pourrait être qu'un



Henry Meyer
«Ils dansent sur la tête de leurs ancêtres», sur support paquets de cigarettes.

cruel jeu d'enfant mêlant le merveilleux fantastique et l'horreur à l'ombre de la botte de l'ogre, s'il ne contenait pas, aussi, une portée sociale évidente.

Avec un «Fourneau d'alchimiste», décoré de plumes légères et de ressorts, Henry Meyer se rit des apprentis sorciers en tous genres, tandis que la menace du «Nuage toxique», avec ses squelettes et la bête grimaçante

donne une image nauséuse de ce qui pourrait être, de ce qui fut hélas, ailleurs et sous un autre ciel.

Ludiques, les travaux présentés le sont, comme savent l'être les pires histoires féroces à rire aux larmes. Mais le rire sain est présent aussi aux cimaises de la galerie chaux-de-fonnière, avec l'éloge que lui rend l'artiste. Par l'intermédiaire de cintres à vête-

ments génialement assemblés, qui lui prêtent leurs arcs de cercles comme autant de bouches dessinées par le rire.

Henry Meyer puise ses matériaux dans les emballages (cartons à œufs, rouleaux de carton, briques de lait, papier journal dont il tire ses papiers mâchés) et se sert de petits accessoires, tout comme la mode, tels que morceaux de verre, de toile, plumes, boules de papier, sans oublier les objets tels que pin-cettes, bouchons, râpe, etc. Pour faire tenir ses pièces montées, toutes sortes de colles précèdent l'habillage, c'est-à-dire la peinture ou le crayon gras. Des tableaux sont également réalisés sur support cloisonné constitué de paquets de cigarettes ouverts et assemblés par dizaines. De petites sculptures - masques - sont déposées dans les niches ainsi aménagées, tandis que d'autres parties de cette sorte de mosaïque, fermées, sont peintes.

Agé de 44 ans, ce Lausannois depuis toujours expose régulièrement ses travaux depuis une quinzaine d'années. Il est également auteur de plusieurs bandes dessinées publiées, de recueil de dessins de presse, de linogravures. Un rien dérangent, inclassable, un peu touche-à-tout, Henry Meyer vaut bien une visite.

● La Chaux-de-Fonds, Galerie Meier/ Art-Cité, jusqu'au 16 mars.

Cinéma: «Sabrina» de Sidney Pollack

Un conte de fées «moderne»

En 1956, Billy Wilder signe un *Sabrina* avec Audrey Hepburn, au cou gracile, au visage de chatte, Humphrey Bogart et William Holden. Mais à part quelques vieux barbons cinéphiles, qui s'en souvient? Pollack, oui: invité de Christian Defaye récemment (29 janvier 1996) il fit le tour de sa carrière, insistant par exemple sur le fait que *Jeremiah Johnson*, film «hippie» avant l'heure, ne pourrait plus être tourné aujourd'hui. Mais *Sabrina*? Wilder consulté fut à la fois agacé et flatté par l'entreprise que Pollack traita avec soin, poussé dans cette voie par Harrison Ford, quinquagénaire content de jouer les quadragénaires séduisants.

Sabrina, fille d'un chauffeur d'une riche famille d'industriels américains, fut dès l'enfance amoureuse de David Larrabee, le fils léger, léger. A sa fiancée Elisabeth, David offre un Picasso dont il ignore le prix, mais maman et son grand frère sérieux paieront - ce qu'ils font! Et le mariage scellera la fusion de deux grands groupes! Le papa chauffeur a expédié à Paris sa lunetteuse de fille trop triste, pour y apprendre la photo. Sabrina revient aux Etats-Unis transformée en une fort élégante parisienne. Et David tombe enfin amoureux d'elle, à l'oree de son mariage. Cela déplaît au grand frère Linus, qui tend un piège de séduction à Sabrina, qui finit par tomber amoureuse de lui. Et voilà Linus et Sabrina filant le parfait amour à Paris, alors que David bientôt marié pour la fusion se révèle habile capitaliste.

C'est un compte de fées, mais plus de prince charmant, seulement des millionnaires, ce qui est tout de même moins romantique, encore que le romantisme ne soit pas aux abonnés absents. Il y a, de splendides maisons, des orchestres qui jouent des airs sentimentaux appelant le «joue-contre-joue» mondain, même avec «La vie en rose». C'est parfois amusant. Les images de Rotunno sont splendides, les scènes de foule élégantes, les jardins merveilleux, le Paris touristique. Les scènes à deux ou trois personnages sont traitées en classiques champs-contre-champs, qui finissent par dégager une certaine émotion. Et Harrison Ford vole la vedette à ses partenaires débutants. A Paris, Fanny Ardant brille par sa diction et ses intonations si prenantes. Sabrina, à défaut de la grâce, brille de mille grâces, écrivait Jean de Barocelli dans *Le Monde* en 1955, pour le film de Wilder. On peut l'employer pour celui de Pollack... Flyly

● La Chaux-de-Fonds, Scala.
● Neuchâtel, Studio.

THÉÂTRE

«Marie Tudor», drame romantique, à La Chaux-de-Fonds



Marie Tudor, peinture anonyme française du XVIe s. (sp)

«Marie Tudor», c'est l'histoire d'une femme qui régna sur l'Angleterre et l'Irlande de 1553 à 58. Sur fond d'intrigues politiques, de rapports de pouvoir et de trahison, Victor Hugo, trace le portrait d'une reine, tiraillée entre passion et raison. Enverra-t-elle Fabiani, le favori, à l'échafaud ou reviendra-t-elle sur son désir de vengeance, trouvera-t-elle une tête de substitution? Jusqu'au dernier instant, le suspense est total.

Reclamé par un public subjugué, le TPR a repris le drame de Victor Hugo, mis en scène par Charles Joris. De Bâle au Luxembourg, de France à Vevey, où la tournée - 30 représentations - se terminera fin mars, «Marie Tudor» - Corinne Frimas dans le rôle titre - sera le prochain week-end à La Chaux-de-Fonds.

● La Chaux-de-Fonds, Beau-Site, samedi 17 février, 20 h 30; dimanche 18 février, 17 h.

Concours

Question: A quelle époque Marie Tudor régna-t-elle sur l'Angleterre et l'Irlande?

Après tirage au sort des réponses justes, envoyées à L'Impartial, Service de promotion, 14, rue Neuve, 2301 La Chaux-de-Fonds, jusqu'à jeudi 15 février à minuit, le cachet postal faisant foi, cinq lecteurs se verront offrir une invitation pour 2 personnes, pour l'une ou l'autre représentation.

Langage

Chauvinisme linguistique

«C'est une langue belle avec des mots superbes, qui porte son histoire à travers ses accents, où l'on sent la musique et le parfum des herbes, le fromage de chèvre et le pain de froment (...).

C'est une langue belle et à qui sait la défendre, elle offre les trésors de richesses infinies, les mots qui nous manquaient pour pouvoir nous comprendre et la force qu'il faut pour vivre en harmonie», etc.

A travers ces quelques mots (tirés d'une chanson d'Yves Duteil), c'est tout un ensemble d'images liées à la langue qui s'esquissent. Tout d'abord, celle de la langue et de ses mots comme reflet du sentiment patriotique, marqué par la ruralité - vastes pâturages, pain et fromage - de la France profonde.

Ensuite, apparaît l'image de la langue comme ciment de la nation: la France a su donner à tous ses citoyens une langue commune, qui a vaincu la tour de Babel des patois régionaux. On voit encore se glisser l'image du français comme langue

pleine de richesses cachées, comme trésor à découvrir.

Enfin, l'auteur nous fait croire que cette langue est menacée et que, si l'on est bon citoyen, on se fera un devoir de la défendre. En d'autres termes, être bon Français signifie, entre autres, défendre la langue française.

Ces images, convoquées en quelques mots, font apparaître un chauvinisme linguistique qui n'est guère présent en Suisse, où l'idée de nation ne recouvre pas celle de langue unique. Ce chauvinisme linguistique a engendré la loi Toubon, mais il n'est pas propre à la France: il repose sur les idées nationalistes qui, malheureusement, se rencontrent encore souvent à l'aube du vingt et unième siècle.

Marinette MATHEY

¹ Citée par Marina Yaguello, dans *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Seuil, Collection Point Virgule, 1988.

Au Théâtre de La Chaux-de-Fonds

«Encore vous», avec Popeck

En scène, un vieux garçon; mauvais coucheur et ronchon, voisin maniaque et pointilleux, il n'aspire qu'à sa propre tranquillité. Et voici que le jour de ses quarante ans, une femme rencontre l'homme de sa vie. Bien entendu, cet homme, le voisin maniaque et pointilleux, n'est pas du tout conforme à l'idéal qu'elle avait imaginé... Quant à lui, les femmes, il ne voulait plus en entendre parler... On l'aura compris, la pièce ne vise pas à concurrencer Shakespeare, mais tout simplement à dispenser la bonne humeur. «Encore vous» est une gentille comédie de boulevard, écrite par Pierre Chesnot, qui s'intéresse, avec cœur, à la difficile condition humaine. Dans le rôle du vieux garçon, Popeck est irrésistible et Danièle Evenou,

dans celui de la quadragénaire, est tendre et touchante. Le spectacle proposé par les «Tournées Ch. Baret» est mis en scène par Jacques Mauclair.

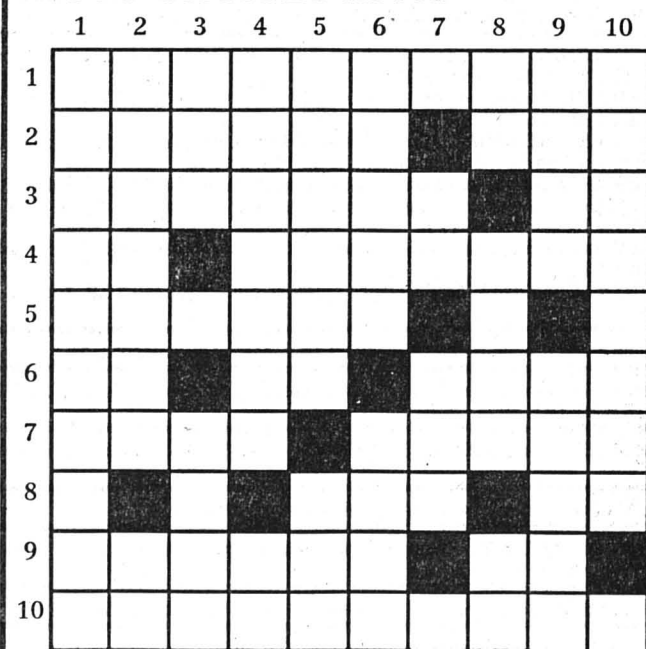
● La Chaux-de-Fonds, Théâtre de la Ville, lundi 19 février, 20 h.

Concours

Question: Qui est l'auteur de la pièce «Encore vous»?

Après tirage au sort des réponses justes, envoyées à L'Impartial, Service de promotion, 14, rue Neuve, 2301 La Chaux-de-Fonds, jusqu'à jeudi 15 février, à minuit, le cachet postal faisant foi, cinq lecteurs se verront offrir une place pour cette représentation.

MOTS-CROISÉS No 773



Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 772:

Horizontalement: 1. Aspirateur. 2. Arène - Té. 3. Galéjade. 4. Usine - Etal. 5. Is - Etourdi. 6. Las - Mère. 7. Lutins - Sem. 8. Etoc - Ee - Se. 9. Riant - Sn. 10. Rue - Secret. Verticalement: 1. Aiguilleur. 2. Assaut. 3. Pali - Store. 4. Irène - Ici. 5. Rejeton - As. 6. Ana - Séné. 7. Te Deum - Etc. 8. Etres. 9. Ut - Adresse. 10. Replément.

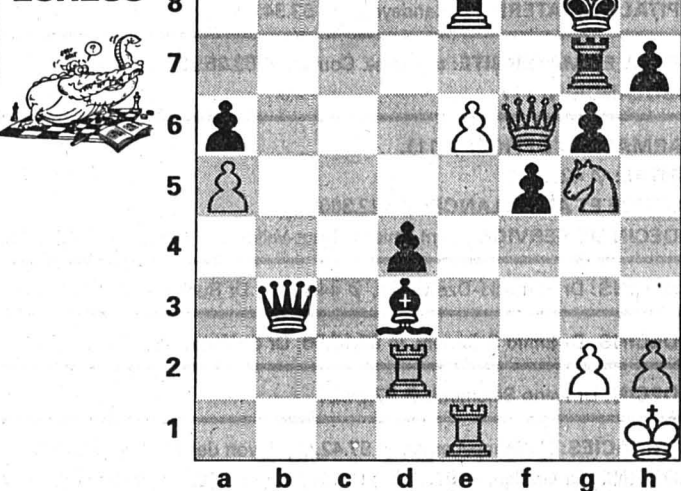
ROC 568



Horizontalement: 1. Douze bouteilles en une. 2. Craintif - Aux teintes variables. 3. A faire au fil à fil - Absorbé. 4. Note - Couleur d'ivoire. 5. On en fait parfois une barrière. 6. Connue pour ses vins - Pronom personnel - Partiellement. 7. Une chercheuse dans l'espace - Ciao! 8. On peut le clouer au bavard - Equerre spéciale. 9. Prénom masculin - Signe de rejet. 10. Autant dire malgré tout...

Verticalement: 1. Un genre d'encombrement. 2. Attendri - Note. 3. Article - Matière à réflexion. 4. On y trouve rarement un bâton de maréchal - Partie de loto. 5. Péninsule au sud-ouest de l'Asie - Chapeau cloche. 6. Souverain africain - Le bon est parfois rare. 7. Infinitif - Dévastation. 8. Symbole métallique - Fête de naissance - Note. 9. Habit de cérémonie - Taquin. 10. Le sommet de la carrière.

ECHecs



Chronique No 417

Déviaton extrême

Les Blancs au trait mijotent une petite combinaison de promotion victorieuse. Mais un détail gênant reste à régler pour cela. Simple et élégant... une fois l'idée trouvée. Qu'en pensez-vous? (Gurevich - Youdassine, New York, 1991)

Solution de la chronique No 416

1... Fxh2+! 0-1. Si 2. Rxh2 Dxf2 3. Rh1 Cg3 mat, ou 3. Rh3 Dg3 mat. et si 2. Rf1 Cg3+! 3. Re1 De2 mat.

CINÉMAS

RELÂCHE.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
DEAD MAN (de J. Jarmush avec J. Deep), 16 ans, tous les jours à 17 h 30 en V.O. STRANGE DAYS (de K. Bigelow avec R. Fiennes), 18 ans, tous les jours à 20 h, mercredi aussi à 14 h 30.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
ESPRITS REBELLES (Dangerous Minds), (de J. N. Smith avec M. Pfeiffer, G. Dzundza, C. B. Vance), 12 ans, tous les jours à 18 h, 20 h 30, mercredi aussi à 15 h 30.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 15.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
BABE, LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, tous les jours à 14 h 30 et 16 h 45. SABRINA (de S. Pollack avec H. Ford), pour tous, tous les jours à 20 h 15.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
Fermé jusqu'au 15 février, pour cause de travaux.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
Fermé jusqu'au 15 février, pour cause de travaux.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
Fermé jusqu'au 15 février, pour cause de travaux.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
CONNAISSANCE DU MONDE, «Splendeurs de la Provence», mercredi et jeudi à 16 h et 20 h.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
FOURBI (de A. Tanner avec K. Viard), mercredi à 18 h en avant-première. IL POSTINO (de M. Radford avec Ph. Noiret), pour tous, mercredi à 15 h et 20 h 30 et dès jeudi, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 28 10 55
SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
ESPRITS REBELLES (de J.-N. Smith avec M. Pfeiffer), 12 ans, mercredi et jeudi à 14 h 30, 17 h et 20 h 30.	REX ☎ (038) 28 10 77
BABE, LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, mercredi et jeudi à 14 h 30 et 16 h 45. SABRINA (de S. Pollack avec H. Ford), pour tous, mercredi et jeudi à 20 h 15 en V.O.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
RELÂCHE.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
GOLDENEYE (de M. Campbell), 14 ans, mercredi à 20 h, vendredi à 20 h 30, samedi à 18 h et 21 h, dimanche à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
LA FLEUR DE MON SECRET, mercredi et jeudi à 20 h.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: fermé jusqu'au 23 février pour cause d'entretien. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: vendredi et samedi, 22 h-4 h. CONCERT: Fanfare de Macédoine, Bikini Test, à 21 h. CONFÉRENCE: «Rêves et symboles», par Christian Charrière, Club 44, à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: lundi à mercredi, jusqu'à minuit.	LE LOCLE
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Gare, L.-Robert 68, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200 400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Mariotti, Grande-Rue 38, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Winkler, rue de l'Hôpital, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 089/240.55.45, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dziewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNÉLÉGIÉ (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: Collège 11 (vieux collège), mardi et jeudi 16 h à 17 h 30.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	SAIGNÉLÉGIÉ
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELEMONT
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux», jusqu'au 26.2.96. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «La chauve-souris et l'homme», jusqu'au 18.2.96. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. L'affiche en Suisse romande durant l'entre-deux-guerres, jusqu'au 10.3. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. Maja Zürcher, gravures sur bois, jusqu'au 3.3. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes, ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. André Siron, rétrospective, jusqu'au 18.2. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «Naïf, mon œil», jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h. DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péguignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
J.-C. MEIER. Henri Meyer, jusqu'au 16.3. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. DU MANOIR. René Duvillier, jusqu'au 24 février. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. VILLA TURQUE. Graziano Spinosi, peinture-sculpture, jusqu'au 29.2.96. Sur rendez-vous, ☎ 039/223 131. SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. UBS. Willy Schreyer, aquarelle et dessin, jusqu'au 1.3.96. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DITESHEIM. Gabriel Kantor, dessin, gravure, jusqu'au 3.3. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DU PEYROU. Georges Piaget, sculptures et collages, jusqu'au 22.2. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. «Sophie et Babette», jusqu'au 17.3. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. Ursula Salathe, peinture, Valentine Mosset, céramique, jusqu'au 24.2. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Logovarda, peinture, jusqu'au 24.2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. HOME CLOS-BROCHET. Marie-France Guerdat, cuirs, jusqu'au 10.3. Tous les jours 14 h-18 h.	NEUCHÂTEL
2016. Blanc invite Jaspar, peinture, jusqu'au 18.2. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h.	HAUTERIVE
COÏ. France Giovannoni-Berset, gravures, craies, encres, dessins, jusqu'au 25.2. Mardi-dimanche 15 h 30-18 h 30.	PESEUX
M.-L. MULLER. Laurent Chabolle, sculpture. Jusqu'au 25.2. Jeudi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	CORMONDRECHE
JONAS. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	PETTIT-CORTAILLOD
NUMAGA. Mindy Dubin, Philippe Proutreau, peinture, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
CHÂTEAU. Stella Challandes, peinture, jusqu'au 25.2. Mardi-dimanche 8-22 h.	VAUMARCUS
LE LOUVERAIN. Sabine Spring, peinture, jusqu'au 29.2.	LES GENEVEYS-S/COFFRANE
TILLEUL. Veralli, peinture, jusqu'au 18.2. Jeudi-vendredi 17-20 h, samedi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	MOUTIER
CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS. Les peintres d'Erguel, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 14-18 h.	SAINT-IMIER
PAUL-BOVÉE. Veroga Morais, peinture, jusqu'au 25.2. Vendredi-dimanche 15-19 h.	DELEMONT
SOLEIL. Gravures de l'atelier de Moutier, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 9-23 h.	SAIGNÉLÉGIÉ

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Karaté-Jeunesse?...

En lisant «L'Impartial» du 6 février 1996 page 14, nous avons été déçus, non pas de la belle photo, mais du manque d'informations fondamentales concernant la validité des grades et l'avenir sportif des jeunes.

Le karaté est un bel art. Il vaut la peine, pour celui qui s'y intéresse, de prendre le temps de s'informer partout, c'est-à-dire de se renseigner auprès de tous les clubs de notre ville.

Il faut savoir que certaines écoles ne sont pas reconnues par la Fédération suisse de karaté! Alors, jeunes futurs karatékas, renseignez-vous bien et vous ne serez jamais déçus. D'accord?...

Aldo Bagnato
Shintaikan Karaté Club
Jorge Oliveira
Kihon Karaté Club
Etienne Milliot
Judo-Karaté Club



TÉMOINS

Le Landeron

Le conducteur de la voiture qui circulait sur l'autoroute de Marin à Bienne, dans la matinée du mardi 13 février et qui, à la hauteur de la sortie «Le Landeron-Est», a perdu la maîtrise de son véhicule qui heurta une balise à droite, le socle et le support indiquant la sortie «Le Landeron-Cressier», ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police de la circulation de Neuchâtel, tél. (038) 24 24 24.

Bevaix

Conduisant un véhicule de livraison blanc, un conducteur inconnu circulait de Chez-le-Bart à Boudry, hier à 6 h 20. A Bevaix, au lieu-dit Treytel, il a entrepris le dépassement d'un véhicule. Lors de cette manœuvre, il a heurté l'auto de M. A. M. M., de Colombier, qui circulait en sens inverse. Le conducteur du véhicule de livraison et les témoins sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Boudry, tél. (038) 42.10.21.

DÉCÈS

Porrentruy

Mme Anna Babey, 83 ans
Mme Denise Villemin, 73 ans

Bassecour

Abbé Xavier Saucy, 82 ans

CHAUFFAGE

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(température extérieure moyenne et degrés-jours)

SEMAINE DU 5.2.1996 AU 11.2.1996

Neuchâtel (ville)	0,3°C	137,7 DJ
Littoral ouest	0,4°C	137,2 DJ
Littoral est	-0,2°C	141,4 DJ
Val-de-Ruz	-3,0°C	161,0 DJ
Val-de-Travers	-2,4°C	156,8 DJ
La Brévine	-4,3°C	170,0 DJ
Le Locle	-2,3°C	156,3 DJ
La Chx-de-Fds	-3,5°C	164,6 DJ
Vue-des-Alpes	-6,1°C	182,6 DJ

Les chiffres publiés ci-dessus permettent de surveiller la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments. La première colonne correspond aux températures moyennes hebdomadaires enregistrées dans le canton. Les «degrés-jours» donnent une indication sur les besoins théoriques de chauffage. Vous pouvez demander au Service cantonal de l'énergie (tél. 038 39 67 20, fax: 038 39 60 60) un formulaire simple et des explications nécessaires au calcul de la «Signature énergétique» d'un bâtiment.

Société éditrice et imprimeur:



L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ (039) 210 210 Rédaction
☎ (039) 210 310 Administration

Fax: Rédaction 039 - 210 360

Trirage contrôlé (REMP)
28.143 ex.

Régie des annonces: Publicitas



La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410
Le Locle ☎ (039) 311 442

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod
Secrétaire général: Roland Graf
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum
Secrétariat nuit: Michel Déruns, Irène Brossard,
André Koller, Mehdi Cherif
Monde et Suisse: Daniel Droz
A Berne: François Nussbaum
Economie et canton de Neuchâtel: Claudio Personeni
La Chaux-de-Fonds: Alain Meyrat, Ivan Radja,
Pierre-François Besson, Christiane Meroni

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz
Littoral: Annette Thorens, Simone Ecklin
Val-de-Ruz: Philippe Chopard
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano
Canton du Jura: Michel Gogniat
Jura Bernois: Dominique Egger, Nicolas Chiesa
Sport: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy,
Julian Cerviño, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley
Dessinateurs: Elzingre, Tony

COMMUNIQUÉS

Chauffage: le conseil de la semaine
Comment gérer l'eau chaude

Le débit d'eau d'un robinet de lavabo ouvert au maximum ne devrait pas dépasser 1 litre/10 secondes, et celui de la douche 2 litres/10 secondes. Si ces quantités sont dépassées, vous pouvez installer des régulateurs de débit ou des appareils pour économiser l'eau. Cette mesure permet une telle économie d'eau et d'énergie qu'elle est amortie en un an. Vous trouverez le matériel chez le chauffagiste ou dans de bons do-it-yourself, et le montage en est très facile. Ces appareils font couler moins d'eau dans les robinets et ajoutent un apport d'air: ainsi, sans le remarquer, on économise de

l'eau. Il en va de même pour les douches: un jet de douche mélangé à de l'air est plus agréable. Le montage de régulateurs de débit est rentable pour tous les genres de robinets, sauf ceux de la baignoire, puisque cette dernière doit se remplir le plus rapidement possible.

La brochure contenant tous les secrets qui vous permettront d'avoir une année de chauffage gratuit tous les six ans est à votre disposition auprès de votre conseiller en énergie de votre région.

Info-Energie
Centre de conseils
(038) 39.47.26.

Personnel des administrations et des entreprises publiques

Action de l'Union fédérative

L'Union fédérative du personnel des administrations et des entreprises publiques vient de lancer une campagne nationale intitulée «services publics». D'ici le 14 février ses membres entendent dénoncer les réductions de prestations que les pouvoirs publics entendent leur imposer, ainsi que les menaces de privatisation qui planent.

Les unions locales du Locle, de La Chaux-de-Fonds et des Franches-Montagnes se sont associées à cette campagne sous la forme de diffusion de dépliants d'information rappelant essentiellement le rôle des services publics tels que les CFF, la Poste et les Télécoms. Pratiquement, des membres interpellent le public, dans la rue, devant des grandes surfaces, pour leur faire valoir leurs arguments en faveur du maintien, dans son intégrali-

té des services publics au bénéfice de tous les habitants. La distribution de ces tracts a déjà débuté au Locle. Elle se poursuivra dans toute la région avec des journées d'action particulières à La Chaux-de-Fonds et dans les Franches-Montagnes en date du samedi 24 février.

L'Union fédérative entend ainsi sensibiliser le public à ses préoccupations, sachant qu'à terme le programme de démantèlement prévu touchera en priorité les régions déjà défavorisées et portera atteinte, de manière générale, à la qualité de la vie.

Les adhérents des syndicats des PTT et du personnel des transports (SEV) veulent s'employer à faire reconnaître la qualité de leurs services et par conséquent à leur maintien. (comm-Imp)

RENAN

Repose en paix cher papa et grand-papa.

Madame Pierrette Béguelin et Monsieur Francis Riva, Monsieur et Madame Michel Aubry-Schaller, leurs enfants Sébastien et Kevin, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur André AUBRY

enlevé à leur tendre affection paisiblement lundi, dans sa 81^e année.

RENAN, le 12 février 1996.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, vendredi 16 février, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Madame Pierrette Béguelin-Aubry
Numa-Droz 55
2300 La Chaux-de-Fonds.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

Repose en paix

Madame Paulette Huguenin, à Serrières;

Madame et Monsieur André Vuille-Huguenin, à La Chaux-de-Fonds:

Monsieur Michel Vuille et Mademoiselle Christine Chapatte;

Monsieur et Madame Patrick Vuille et Elodie;

Monsieur et Madame Daniel Vuille, Céline et Kevin;

Les descendants de feu Jâmes Fallet;

Les descendants de feu Achille Huguenin,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Germaine HUGUENIN-FALLET

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 88 ans.

LE LOCLE, le 13 février 1996.

Le culte sera célébré le jeudi 15 février, à 10 heures au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds suivi de l'incinération.

La défunte repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: M. et Mme André Vuille
Cernil-Antoine 9 - 2300 La Chaux-de-Fonds.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser à La Résidence, ccp 23-1573-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU. 132-783361

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure.

La famille et les amis de

Mademoiselle

Janine ROGNON

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu subitement lundi, dans sa 44^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS,
le 12 février 1996.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 15 février, à 11 heures.

Janine repose au pavillon du cimetière.

Domicile: Monsieur Daniel Wittwer
196, rue Numa-Droz.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Repose en paix.

La famille et les amis de

Mademoiselle

Emma SCHNEITER

ont la tristesse de faire part de son décès survenu mardi dans sa 86^e année, après un long déclin.

LA CHAUX-DE-FONDS,
le 13 février 1996.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 16 février à 11 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille:
M. et Mme R. Grobéty
Quai Godet 2
2000 Neuchâtel.

Les familles Bilat, Bur, Königsberg, Preissmann et Studer,

ont la douleur de faire part du décès, survenu à la Sombaille le vendredi 9 février 1996, de

Madame Marguerite KUNZ

dont la gentillesse, la bonté, la modestie et le dévouement restent vivants dans nos cœurs ainsi que dans celui des nombreux habitants de La Chaux-de-Fonds qui l'ont connue et appréciée.

Un adieu a néanmoins eu lieu dans la plus stricte intimité pour honorer ses dernières volontés.

Profondément émue par les témoignages de sympathie, de réconfort et d'affection que vous lui avez adressés, la famille de

Mademoiselle Hélène AMSTUTZ

vous en est très reconnaissante.

Merci de votre présence, vos messages, vos envois de fleurs, vos dons et votre soutien.

RENAN, février 1996. 132-783344

Réception des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures

BOULANGERIES CAMARDA
Charrière 8 et Léopold-Robert 110
seront fermées pour cause de deuil
jeudi 15 février toute la journée. 132-783344

Les animaux et leurs hommes (IV)

Noblesse d'esprit,
noblesse de cœur

Ah l'âge d'or! Cette époque lointaine où la pureté et l'innocence invitaient hommes et animaux à vivre des bienfaits de la végétation, en communion. Puis la joie s'est évanouie. L'homme est devenu chasseur et l'animal son concurrent. A l'harmonie originelle s'est alors substituée une cohabitation précaire, en perpétuelle redéfinition. Oscillations entre dialogue et exclusion. Que d'hommes différents l'animal n'a-t-il rencontrés du Paradis à nos jours!

Par
Serge RUBI

«J'étais une fois en train de vider la citerne de la nature et d'arroser le mur. Au même moment arriva un chien, qui fit lui aussi la même chose. Je pensai: combien nos nécessités naturelles nous rabaissent et nous placent au même niveau que les chiens! Pourtant je veux être une créature plus noble», écrivait Cotton Mather, homme d'Eglise de la Nouvelle-Angleterre en 1700.

NOM, PRÉNOM...

Le chien tient du loup. Pour certains zoologues, ce dernier serait l'ancêtre de nos toutous. Or ceux-ci sont parents également avec le chacal, dont d'autres zoologues pensent qu'il est l'unique ancêtre du chien. En tous les cas, les chiens esquimaux actuels ont une mâchoire de loup, alors que le chien du Sud méditerranéen a la denture d'un chacal. Et le petit loup des



Les concours canins

Un bel exemple de la complicité homme-chien

(Photo a)

QUELLES MOTIVATIONS?

Les hommes mangeaient du chien: les os retrouvés portent des traces de dents humaines et les crânes ont été ouverts pour en prélever la cervelle. Sort plus noble, certains étaient enterrés avec leurs «maitres», probablement en tant que chiens de chasse. Pourquoi le chien s'est-il associé à l'homme? Tous deux vivent en meute, en une stricte et subtile hiérarchie; fidèle au groupe qu'ils protègent contre les agresseurs, ils chassent collectivement. Le chien a-t-il vu en l'homme un chef de meute? Il aurait alors d'abord mangé ses restes,

En Afrique Occidentale, les Azandé et les Mbundu aiment leurs compagnons, tout en goûtant la chair canine. En Allemagne, on a mangé le chien jusqu'aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale.

TOUT EST BON

Lors du siège de Paris de 1870, une inscription au Marché Saint-Germain disait: «L'héroïque Paris brave les Prussiens. Il ne sera jamais vaincu par la famine, quand il aura mangé la race chevaline, il mangera ses rats et ses chats et ses chiens». On vendait alors de 2 à 4 FF le kilo de chien. Jusqu'à l'âge du bronze, sa fourrure était utilisée pour confectionner des casques (tel le cynée grec), des chapeaux ou des vêtements. Il y a peu encore, son poil garnissait les matelas, sa graisse huilait les rouages, ses os et ses tendons servaient à faire de la colle forte. Même ses crotes étaient recherchées pour assouplir les peaux de chevreux en ganterie.

ERRANT
ET CHAROGNARD

Les Perses l'élevaient comme éboueur. Dans certaines régions d'Afrique, il n'est admis que pour cela. D'où une réputation durable d'animal impur et méprisable: dans la Bible, ce sont des chiens qui se disputent le cadavre de Jézabel. Les épidémies de rage l'ont condamné: en 1271 en France ou en 1427 en Allemagne, on assista à un abattage systématique des chiens errants. C'est encore le cas aujourd'hui: en Martinique, en 1985, le Bureau municipal d'hygiène lança une campagne d'extermination des chiens errants. De 60 à 80 étaient abattus chaque vendredi. Parfois la population agit d'elle-même: en Tanzanie, en 1990, un villageois est dévoré par des chiens errants. Les habitants de la région d'Igoma en capturent alors 520, les jettent dans un puits et les enterrent vivants.

PARADOXES, PARADOXES!

Chez nous, des individus excédés (ou par amusement) empoisonnent des zones vertes. Les chiens n'y sont pas les bienvenus. En 1988, le Fonds International pour la Protection des animaux envoie trois millions de signatures aux autorités de Corée du Sud demandant de modérer leur appétit canin... durant la période des Jeux Olympiques. Il y a longtemps déjà que bouddhistes et musulmans ont fait pression sur «leurs» peuples cynophages. En 1990, des industriels de l'alimentation de Taïwan tentent de convaincre le Gouvernement de

le plus rapidement était déclaré vainqueur. Vers 1920, les rôtisseries seront interdites. On en trouvait encore un en 1939 à Belleville. A ce jour, il semble que quelques-uns subsistent encore dans le Nord.

MON CHIEN
EST PLUS FORT!

Aux USA, les combats de chiens sont courants, mais secrets. Deux chiens s'affrontent dans une cage. Un amateur s'explique: «si nous nous passionnons pour un tel sport, c'est parce que nous sommes fiers de nos chiens et que nous les aimons!». Ces combats ont été interdits en Hollande dès la fin du XVIIe siècle, en France en 1834 et en 1835 en Angleterre. Aujourd'hui, au Royaume-Uni, des chiens sont importés des Etats-Unis par des organisateurs de combats. Ils ont leur journal clandestin (Pit Bull News) et leur manuel (Les Gladiateurs Canins). Certains chiens, les dents limées, servent à l'entraînement des autres. Au Japon, la lutte dure trente minutes avec, souvent, mort d'un des adversaires. Le propriétaire du vainqueur reçoit une coupe.

ATTACHEMENT
ET RENTABILITÉ

Funérailles, embaumements, chapelles ardentes et monuments funéraires pour chiens... Dans l'Antiquité eurasiatique, ou dans le monde précolombien, on immolait des chiens sur la tombe de leur maître dont les stèles funéraires portent parfois les noms. Instituts de beauté, tailleurs, psychiatres pour chiens, assurances vie ou maladie... En 1990, en France, un éleveur réclame à un vétérinaire des dommages et intérêts pour avoir laissé un «corniaud de la pire espèce» engrosser sa chienne, Miss France-Luxembourg 1989. Sept bâtards en sont nés. Le tribunal retient la perte financière, mais non l'atteinte à la réputation de l'éleveur.

ET POURTANT...

Dans les textes sacrés du Zend Avesta, «le monde ne subsiste que par l'intelligence du chien». Le paléontologue Georges Cuvier (1769-1832) disait du chien: «Le seul animal qui ait suivi l'homme sur toute la surface de la terre». Le romancier français Maxime du Camp (1822-1894) disait lui que «ce qu'il y a de meilleur en l'homme, c'est le chien». Les mythes et les légendes humaines grouillent de héros canins: en Egypte, Sirius, dit «l'aboyeur», étoile la plus brillante de la constellation du chien, annonce le début de la crue du Nil. Anubis, le chien-chacal patron des morts, passe à Rome au premier siècle de notre ère. Argos reconnaît son maître Ulysse. Don d'Héphaïstos à Zeus, le farouche Cerbère tricéphale est le gardien de la porte des Enfers... S.R.

LA PEUR DU PÉCHÉ

Son sang froid, ses mouvements, son regard fixe, ses morsures... Le serpent est si différent! Sait-on que la plupart d'entre eux se contentent de huit à dix repas par an? Ou que chez le serpent-roi par exemple, mâles et femelles se frottent pendant des heures avant de «conclure»: le mâle a deux pénis et, suivant la position adoptée, il peut se servir du droit ou du gauche. Leur accouplement peut durer plusieurs heures... C'est que l'on sait vivre chez les serpents! Et cela a peut-être été un de leurs «torts»: tentateurs à l'origine du péché originel, ces reptiles ont, chez nous du moins, une réputation difficile... Au Texas, chaque année, les gens arrivent de partout pour voir tuer des milliers de crotales. Les sonnettes de la queue, les dents, la peau serviront à la confection de milliers de babioles.

Il y a d'autres espaces...

La différence provoque parfois aussi affection, admiration, respect. Les serpents qui se nourrissent d'œufs, par exemple, figurent souvent dans les récits des hommes: au Cambodge, les gens croient le serpent capable d'avalier la lune. Il serait ainsi responsable des éclipses. On raconte qu'il y a 20 ans, à Phnom Penh, des soldats, effrayés par une éclipse, ont tiré pour tuer le serpent responsable de la nuit noire. Il y a eu plusieurs morts, mais la lune est revenue. C'est du moins ce que l'on dit. Dans l'Etat de l'Ohio, aux Etats-Unis, il y a un lieu fabuleux, un monticule mystérieux en forme de serpent qui s'étend sur 500 mètres. Il a 2000 ans, bâti par une peuplade indienne. Aucune explication écrite à cette édification. Les indiens craignaient-ils ou au contraire admiraient-ils le serpent? En tous les cas, un lien puissant devait les rattacher au reptile pour inspirer une telle œuvre.

Et d'autres espoirs

En Australie, le serpent arc-en-ciel a la réputation de provoquer les orages d'automne. Il amène avec lui l'eau salvatrice. Ses ondulations rappelleraient-elles la tranquillité des fleuves? En Inde, chaque année, dans plusieurs villes, on pare le cobra de couleurs sacrées. Et pas question de sacrifier l'animal. Bon chasseur de rongeurs, il est devenu le protecteur des récoltes. Après la fête, on le relâche. Ses morsures, pourtant, tuent 15.000 fois par an. Mais Manu, le premier homme, a interdit de l'insulter ou de le maltraiter... Pour beaucoup de tribus d'Afrique de l'Ouest, le serpent, souvent représenté en cercle la queue dans la bouche, symbolise la vie, la continuité et l'éternité...

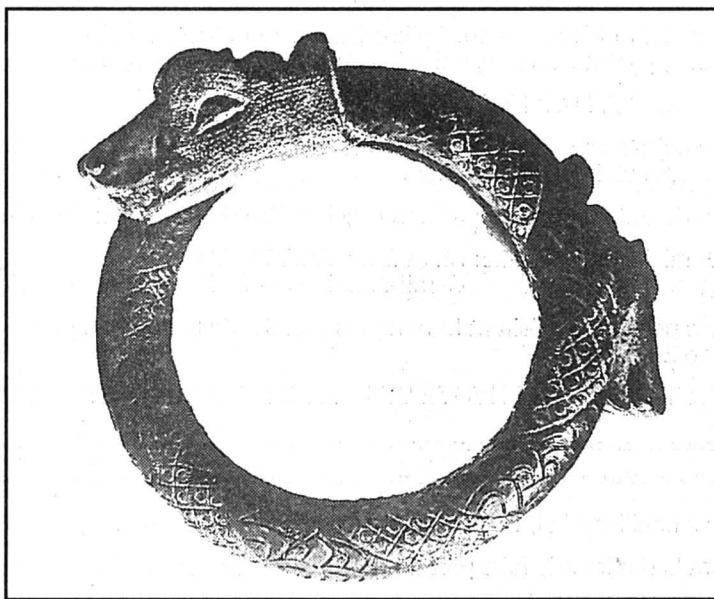


Image sacrée du serpent

En Afrique de l'Ouest, ce reptile symbolise vie, continuité, éternité.

Indes? Il ressemble au... chacal! Il y a donc eu probablement aussi des croisements entre canidés. Enfin, quelques scientifiques supposent l'existence d'un chien sauvage, aujourd'hui disparu, dont descendrait *Canis familiaris*.

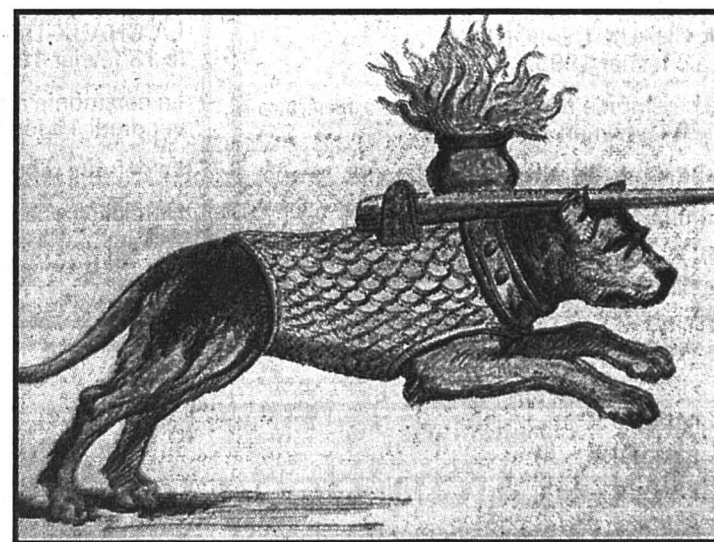
ÂGE

Certains supposent que le chien s'attacha à nous il y a 50.000 ans. Ce qui est très peu vraisemblable. D'autres parlent de 12.000 à 14.000 ans. A Champrévevres (Hauterive, Neuchâtel), on a découvert des ossements de chiens vieux de 12.700 ans. Le plus vieux chien domestique américain, distinct du loup, a 10.400 ans. Un autre, retrouvé en Allemagne, a lui 9500 ans. En tenant compte du nombre de générations indispensables pour que le chien se différencie clairement du loup, on estime aujourd'hui que lui et l'homme cohabitent, un peu partout dans le monde, depuis 10.000 à 12.000 ans.

puis participé aux chasses. Avait-il déjà une tendance «anthropophile»? L'homme a-t-il vu ses enfants s'attacher aux chiots prématurément orphelins, quitte à les manger plus tard? Quoi qu'il en soit, l'homme ne se priverait pas de recourir aux talents de ce mammifère velu.

SAUVER SA PEAU

Les Aztèques en mangeaient. Ainsi que les Grecs et les Romains. En boucherie depuis des siècles, le chien chinois fut aussi familier comme pour ce témoin de 1688 parlant d'une race qui «adulte ne dépasse pas la taille d'un chat, bon ratier, idéal dans sa bibliothèque de travail et qu'on laisse vaquer dans la maison un grelot au cou.» En Asie orientale, le chow-chow a toujours été un met apprécié. En 1990, on en mange toujours: ils sont battus et pendus pour «attendrir» leur chair. Le chien se consomme aux Philippines. A Taïti, on mange son propre chien.



Les chiens de guerre

Bien des peuples ont eu leurs soldats à quatre pattes